N° 281. — Lᵉ année. Janvier-Mars 1941.

ANNALES
DE
GÉOGRAPHIE

REVUE DE QUELQUES LIVRES SUR LA FRANCE

La France économique et sociale[1]. — Le livre de Mr P. George s'écarte du type « manuel » ; il vise plutôt à une sorte de large vulgarisation de la géographie pour un public de lecteurs curieux. Il a l'ambition de mettre en lumière, même dans ses chapitres régionaux, les aspects économiques et sociaux de la vie française. Il se divise en trois parties, consacrées, la première, à la terre de France, la seconde, aux régions françaises, la troisième, aux grands traits de l'économie française. Les titres de cette division, très raisonnable en soi, couvrent cependant un contenu qui, parfois, surprend un peu ; car le groupe de chapitres intitulé « la Terre de France » comprend non seulement le sol et les paysages, ce qui est naturel, mais encore les sources d'énergie et surtout la formation historique de la population française, ce qui déroute un peu l'esprit.

Malgré l'excessive brièveté, le laconisme même, que la faible dimension du livre impose à certains développements, il se lit avec agrément. Mr George a le don de rendre claires et suggestives les notions de géographie physique. Beaucoup de ses descriptions, élégantes et vives, expriment des impressions personnelles : ainsi les passages relatifs au climat méditerranéen, aux bocages, au Pays de Bray, au Roussillon, à la Provence et à la Corse. Parfois la description s'épanouit en une monographie qui touche au détail des choses : ainsi le paragraphe qui étudie les usines d'automobiles Renault ; ainsi surtout le chapitre sur Paris et la Région parisienne, peut-être proportionnellement trop long, mais plein de couleur et de vérité. Çà et là, Mr George retient notre attention sur certains problèmes économiques qui semblent particulièrement l'inquiéter et même le troubler au point de l'écarter de la vérité ; certainement il ferait sourire avec malice les paysans dont il décrit la misère.

1. Pierre George, *Géographie économique et sociale de la France*, Paris, Éditions sociales internationales, 1938, in-8°, 272 p., 6 cartes dans le texte.

De même, a-t-il raison d'opposer aussi fortement le capitalisme et le prolétariat ? Cette opposition est-elle inscrite dans la réalité des faits ou dans les axiomes d'une doctrine ? Enfin Mr George se déclare l'ennemi mortel de tout ce qu'il groupe sous le nom de commerçants et de transporteurs, et il signe leur condamnation en de nombreuses pages (p. 111, 143, 192-193, 203, 207 et suiv., 265). Tout le monde s'accordera avec lui pour reconnaître que trop souvent le prix de vente de certaines denrées incorpore trop de frais d'intermédiaires et de transport et pas assez de rémunération pour le producteur ; mais il observe lui-même que déjà des remèdes fonctionnent, par exemple les coopératives vinicoles et les syndicats de producteurs de blé.

Il y a malheureusement, dans ce livre sympathique, d'assez nombreuses taches qui résultent d'une rédaction trop rapide ou de renseignements inexacts. Il est inexact, en effet, de présenter, par une fausse analogie avec d'autres massifs, les plateaux ardennais comme livrés au pâturage en été (p. 16) ; de ranger la Flandre parmi les plaines qui entourent le Massif Central (p. 22) ; de considérer l'hiver de Franche-Comté comme limpide et généralement sec (p. 27) et la Moselle comme une rivière sage (p. 27) ; d'appeler morts-terrains les assises qui séparent les couches de charbon, alors que les mineurs du Nord désignent ainsi les assises qui surmontent le Houiller (p. 34) ; de dire que le type de barrage sur des cours d'eau abondamment alimentés avec faible dénivellation est absent de France (p. 35), alors que le barrage de Kembs nous en donne un exemple remarquable ; de considérer toutes les anciennes forges comme nomades, alors que, à partir d'une époque déjà vieille, toutes se sont fixées le long des rivières (p. 37 et 58) ; d'affirmer (p. 38) qu'en Normandie le minerai n'a pas attiré l'industrie, alors que les hauts fourneaux de Caen doivent précisément leur existence au minerai voisin ; d'ajouter que les bateaux déchargent à Caen des marchandises quelconques, alors que la grande marchandise à l'entrée est le charbon ; d'exagérer l'écrasement des paysages du Nord par la mine, le haut fourneau et le trust (p. 53), alors que le paysage rural de ces régions est encore si souvent frais et pur ; d'oublier Calais parmi les villes de la côte de la France du Nord (p. 65) ; d'adopter les chiffres fantastiques de 1 000 et même 2 000 ha. pour les grandes propriétés du Nord (p. 66) ; de laisser croire (p. 67) que l'agriculture lorraine a renoncé au blé, qu'Épinal est un centre industriel indépendant des conditions locales (p. 71) et que le houblon est une culture généralisée dans la plaine alsacienne (p. 73), alors qu'elle y est très localisée ; d'affirmer (p. 75) que le Grand Canal d'Alsace a été entrepris par la France en collaboration avec la Suisse, alors que, au contraire, la Suisse et l'Allemagne se sont entendues

pour entreprendre la régularisation du Rhin, laquelle rendra peut-être inutile de poursuivre les travaux du canal au delà du premier tronçon ; d'écrire que la région de Mulhouse est une région de petite industrie cotonnière (p. 77), alors que filatures et tissages y sont des usines ; de considérer le Vermandois (p. 79) comme encadrant la Picardie, alors qu'il est lui-même picard ; de croire que la Picardie est un pays de grande propriété (p. 80 et 81) ; de donner la vallée de la Seine en aval de Paris comme un domaine d'artisanat (p. 83) ; de considérer Épernay comme un centre de bonneterie à l'instar de Troyes (p. 85) ; de ranger le Bois de Boulogne à Paris dans le « Marais » (p. 92) ; de croire que les gros cargos débarquent le coton au Havre, parce qu'ils ne peuvent atteindre Rouen (p. 121), alors que de plus gros cargos chargés de pétrole remontent à Rouen ; de dire qu'Elbeuf et Louviers sont des villes de l'estuaire de la Seine (p. 123) ; de paraître confondre morcellement et division du sol (p. 202) ; de suggérer que la petite propriété et la petite exploitation sont menacées par la grande (p. 203), alors que le contraire semble actuellement plus vrai. Mais arrêtons ici cette énumération de peccadilles, pour nous rappeler que, dans l'ensemble, Mr George n'a pas écrit son livre sans talent et qu'il a su lui donner assez de vie pour que la lecture en soit profitable et agréable.

La France dans le monde[1]. — Le livre de MMrs Pierre et Marcel Clerget part d'une intention que tout le monde doit louer : afin d'intéresser la masse de la nation à l'idée impériale, intégrer dans la vieille France tout ce qui constitue la France impériale, c'est-à-dire accorder à la France d'outre-mer une place égale à la France métropolitaine dans l'étude géographique de notre pays. Mais encore faudrait-il que cette conception n'aboutît pas à fondre ces deux groupes de territoires dans les mêmes chapitres, comme s'ils n'étaient pas géographiquement différents.

L'ouvrage contient six chapitres : les pays ; la formation territoriale ; les populations ; les problèmes politiques et sociaux de la colonisation ; la géographie politique ; la vie économique. Désormais, il y a trois Frances : France tempérée, France méditerranéenne, France tropicale et équatoriale. Dans un même chapitre, nous voyons étudiées à la fois la formation territoriale de la France depuis la Gaule jusqu'à nos jours et la formation territoriale de son empire colonial. Dans un même chapitre, nous trouvons réunies, fraternité un peu trop géométrique, la démographie de la France et la démographie des colonies, l'économie agricole de la France et l'économie agricole des colonies, l'économie industrielle de la

1. Pierre CLERGET et Marcel CLERGET, *La France dans le monde*, Paris, Payot, 1938, in-8°, 282 p., 24 croquis dans le texte.

France et l'économie industrielle des colonies. Les auteurs exécutent à la lettre la consigne, qu'ils se sont donnée à eux-mêmes, de faire l'amalgame de la France totale. Ils nous offrent, en ce cocktail d'éléments variés, un avant-goût de cette cristallisation impériale autour du noyau métropolitain. La méthode ne manque pas assez d'artifice. Bien plus, elle ne paraît pas réussir à limiter le sujet : on peut se demander si vraiment il appartient à la géographie de décrire l'organisation militaire de la France, de définir sa politique extérieure et de démontrer le mécanisme de l'administration coloniale.

Quoi qu'il en soit, le livre réunit une somme de connaissances précieuses que nous ne trouvons ordinairement que dispersées. Il y a des passages et même des chapitres fort intéressants sur le rayonnement de la civilisation française au moyen âge, sur les croisades en tant que forme de l'expansion française, sur la prépondérance française au XVIIe siècle et sur l'universalité de notre langue, sur notre ancien commerce dans le Levant, sur les premières manifestations de notre esprit colonial. Les auteurs accordent beaucoup de soin à l'étude de notre démographie et surtout de notre commerce extérieur qu'ils analysent avec intelligence et précision dans son évolution, sa composition, son orientation et surtout dans ses rapports avec notre empire d'outre-mer.

Mais pourquoi faut-il que ce livre sérieux et de bon aloi contienne, surtout dans son premier chapitre, tant d'erreurs matérielles ? Contrairement à ce que les auteurs écrivent, il n'y a pas de hauts fourneaux à Diélette (p. 13), ni une rue d'usines entre Rouen et Le Havre (p. 14). Le Boucau n'est pas en amont de Bayonne, mais en aval (p. 16). Les « ports » pyrénéens ne sont, pas plus que les cols alpestres, des œuvres humaines (p. 17). La Flandre maritime n'est pas uniquement un pays de sable, mais aussi et surtout un pays d'argile (p. 19). Ce n'est pas à Boulogne, mais à Dunkerque, qu'il faut associer Gravelines (p. 19). Calais n'est pas au point de départ du tunnel sous la Manche. Le Hainaut n'est pas une plaine crayeuse (p. 20). Maubeuge ni Hautmont ne sont des centres d'industrie textile (p. 20). Il est vraiment difficile de comparer le rôle politique du Bassin Parisien à celui de la Plaine allemande (p. 20), d'affirmer que les voies ferrées contournent le Massif Central (p. 23), alors qu'il y a Limoges et Clermont-Ferrand. Commentry n'est plus un centre de métallurgie (p. 23). On ne voit pas bien ce ruban d'industries montagnardes qui irait du Puy à Leipzig (p. 24). Les bassins du Massif Central ne sont pas des élargissements de vallées (p. 24). Peut-on dire que, dans les Vosges, les Hautes Chaumes « surplombent » la forêt (p. 27) ? Il est bien exagéré de parler du climat doux de l'Alsace (p. 28), de considérer Strasbourg comme l'avant-port de Bâle (p. 29) et de fonder la valeur de Dijon sur ses spécialités

alimentaires et sa foire gastronomique (p. 34). Tout ce premier chapitre n'est qu'une course échevelée à travers la France et le monde en 63 pages, trop rapide pour jamais contenter l'esprit du lecteur. Au contraire, dans les autres chapitres, il y a plus d'air et de précision ; parfois les vues personnelles ne manquent pas.

L'urbanisme en France[1]. — L'étude des villes, qui est une partie de la géographie humaine, voit, depuis une trentaine d'années, croître à ses côtés une discipline nouvelle, à la fois théorique et pratique, qui s'appelle l'urbanisme. Cette discipline se donne pour mission de redresser le plan des villes anciennes et de l'adapter aux besoins de l'économie et de la circulation contemporaines, comme aussi de créer le plan des villes nouvelles qui se fondent, particulièrement aux colonies. Dans une publication bien illustrée, Mr Bardet nous donne en quelque sorte le bilan de l'urbanisme français, en nous proposant les plans d'aménagement d'une quarantaine de nos villes métropolitaines et d'une vingtaine de villes de notre empire d'outre-mer. Il consacre une étude particulièrement bien documentée au plan d'aménagement de la Région parisienne.

Toutes ces illustrations, tous ces exemples concrets représentent à nos yeux en quelque sorte la figure matérielle de la doctrine urbaniste. Il y a en effet une science urbaniste qui cherche ses principes et qui a des visées tout autres que l'art humble dénommé architecture. Un urbaniste est en effet « un artiste cultivé : un artiste, car tout dans la cité doit être subtilement harmonisé avec les cadres et les milieux ambiants, tant spirituels que matériels. Cultivé, car seule une culture personnelle en profondeur, une connaissance tenue à jour de toutes les sciences humaines peut lui donner les repères indispensables à la solidité de ses observations ». On voit que l'urbanisme ne se conçoit pas de limites. « La science de l'homme, être social qui vit, est à la base de l'urbanisme : la science complète de l'homme, c'est-à-dire portant non seulement sur la vie organique, mais encore sur la vie psychique. »

Il est incontestable qu'il y a des principes à observer dans l'aménagement et la construction des villes. Nous n'aurions pas à déplorer tant de laideurs et tant d'incommodités dans l'expansion de Paris si des « urbanistes » avaient pu y veiller. Mais pourquoi ce rôle salutaire ne suffirait-il pas à l'urbanisme ? Pourquoi s'embarrasse-t-il d'ambitieuses visées, qui l'écartent de sa mission pratique ? N'est-il pas étonnant de le voir s'occuper même des campagnes, ainsi que le laisse entendre cette profession de foi de Mr Bardet : « Dans les années qui vont suivre, nous croyons fermement que le salut de

1. Gaston Bardet, *Vingt ans d'urbanisme appliqué en France* (Documents réunis par —) (*L'Architecture d'aujourd'hui*, mars 1939, 80 p. in-folio, 65 plans).

notre pays dépend de l'aménagement rural, entrepris dans le cadre régional ». Et voilà confondus les vieux mots de *urbs* et de *rus*, qui ont pourtant un sens précis. Et, puisqu'il s'agit du cadre régional, ne doit-on pas désirer que le terme de « région » soit plus nettement défini dans l'esprit des urbanistes ? Car on les voit appliquer ce terme, un peu sans critique, à des territoires extrêmement différents par leur nature et par leurs dimensions. Dix-sept groupements *régionaux* ayant été constitués par décret en vue de leur aménagement, on voit qualifier de « région », d'un côté, Douai-Valenciennes, ou bien Lille-Roubaix-Tourcoing-Armentières, ou bien Lyon, avec leur banlieue proche, d'un autre côté, les alentours de médiocres cités, telles que Bergues-Cassel, Bourg-en-Bresse, Amélie-les-Bains ou Saint-Gaudens !

La campagne française[1]. — Sous le titre de *La Campagne*, Mr Roger Blais nous apporte un livre agréable, facile, clair et concret, pour lequel il a eu la bonne fortune de recruter une équipe de collaborateurs, tous bons connaisseurs des choses rurales. Ce livre appartient à une collection : *Loisirs dans la Nature*, dont le titre lui-même dit assez les intentions : il s'agit surtout de donner à l'habitant des villes, qui passe ses congés à la campagne, les moyens de mieux comprendre les milieux ruraux et d'y observer avec sympathie et largeur d'esprit les travaux des paysans. Pour peu que le lecteur soit un touriste novice et un citadin endurci, il fera, en lisant ces pages simples et suggestives, la découverte de la campagne : découverte qui, pour un lecteur plus averti et moins borné, risquera peut-être un peu de ressembler à une nouvelle découverte de l'Amérique.

Il ne faut pas demander à ce livre de bonne propagande ce qu'il n'a pas l'intention de donner, c'est-à-dire des recherches originales dans les différents domaines qu'embrasse la connaissance de la campagne. Il apporte des lectures claires et compréhensives sur tous les sujets que peut suggérer à l'esprit la vie campagnarde : le modelé de la campagne, les matériaux du sol, les formes du relief, les sols végétaux, par J. Blache ; les principaux types du paysage rural, considérés surtout comme des œuvres de l'homme, par R. Dion ; les routes et les chemins, sujet capital auquel R. Blais ne consacre que quelques pages assez superficielles ; le progrès agricole, par R. Pioger, chapitre qui donne un exposé plutôt sec, presque une énumération des institutions et des pratiques qui ont contribué à

1. Roger Blais, *La Campagne* (avec la collaboration de J. Blache, R. Dion, R. Lienhart, R. Pioger, R. Rol et Ch. Vézin — et une préface de M. Brassart), Paris, Presses universitaires, 1939, in-12, 332 p., 30 fig. dans le texte, 8 pl. en couleurs. — Prix, 25 fr.

ce progrès ; les plantes sauvages, amusante et pittoresque herborisation, par R. Rol ; les animaux sauvages, la pêche et la chasse, par R. Lienhart, qui aura la reconnaissance des mères de famille pour les conseils qu'il donne sur les piqûres et les morsures, ainsi que sur la pêche à la ligne ; la campagne et le tourisme, chapitre où R. Blais nous enseigne la crainte salutaire du gendarme et du garde champêtre.

Le vrai morceau de résistance de ce livre sympathique se trouve dans les chapitres que Ch. Vézin consacre à la mise en valeur du sol par le paysan (p. 95 à 212) : chapitres pleins de ses expériences et de ses méditations personnelles. On y voit exposés, avec le sens de la couleur locale, certains faits qui dominent et qui règlent la vie et le travail de l'homme des champs : le rôle prépondérant joué par les causes d'arrêt dans la végétation, le froid et la sécheresse (d'où une carte du nombre des jours de gelée et une carte du nombre des jours de pluie) ; la constitution de la terre végétale et l'importance des microbes dans la vie du sol ; la lutte opiniâtre contre les mauvaises herbes ; la nécessité de l'alternance des cultures ; l'utilité des machines agricoles et leur fonctionnement comparé à celui des machines industrielles. On appréciera surtout le soin de Mr Vézin, désireux d'éviter la sécheresse des statistiques et des exposés techniques, à nous décrire des exemples concrets de culture et d'élevage : pour le blé, la culture du blé en Picardie ; pour les plantes sarclées, la culture de la pomme de terre en Bretagne ; pour le cheval, la vie d'un cheval percheron ; pour les bovins, la vie d'une vache normande et la vie d'un bœuf limousin ; pour le mouton, une année avec les brebis laitières des Causses. Dans le même ordre d'idée, Mr Vézin nous donne une image concrète de la vie rurale, avec le calendrier du paysan flamand et la journée de la fermière flamande.

Le commerce extérieur de la France[1]. — Tous les aspects de la politique commerciale de la France sont décrits, commentés et expliqués dans un livre extrêmement bien documenté que Mr R. Hoffherr vient, avec plusieurs collaborateurs, de publier sous les auspices du Centre d'Études de Politique étrangère.

Chaque chapitre est l'œuvre d'un spécialiste et parfois, pourrait-on dire, d'un technicien. Ainsi nous devons à Mr Hoffherr « La situation actuelle de notre politique commerciale » et « Comment rénover notre politique commerciale » ; à Mr A. Gibert, « Aspects statis-

1. René Hoffherr, *La politique commerciale de la France*, avec la collaboration du R. P. Dillard, de A. Gibert, J. Naudin, L. Rosenstock-Franck, J. Tarbé de Saint-Hardouin, Philippe Schwob (Centre d'Études de Politique étrangère, Travaux des Groupes d'Études, Publication n° XI), Paris, Paul Hartmann, 1939, in-8°, 380 p.

tiques du commerce extérieur français » ; à Mr P. Schwob, « Les facteurs économiques de la politique commerciale française » ; au R. P. Dillard, « Les facteurs monétaires de la politique commerciale française » ; à Mr L. Rosenstock-Franck, « Les facteurs politiques de la politique commerciale française » ; à Mr J. Tarbé de Saint-Hardouin, « L'évolution récente de la politique commerciale française ». Laissant de côté tout ce qui, dans ce livre intéressant, ne touche pas directement à la géographie économique, nous nous contenterons d'y puiser les éléments de quelques réflexions sur notre commerce extérieur.

Le premier fait qui s'impose à notre attention, c'est le déficit de notre balance commerciale : plus de 18 milliards de fr. en 1937, plus de 15 en 1938. En lui-même, ce déficit n'est qu'un aspect permanent de notre structure économique. Ce qui est grave, c'est l'ampleur qu'il revêt depuis 1931. « Après avoir couvert les quatre cinquièmes des importations en 1913, les exportations n'en couvrent guère en 1938 que 25 p. 100. » Le rapport de la valeur de nos exportations à celle de nos importations, qui était de 82 p. 100 en 1913 et atteignit 103 p. 100 en 1924, tombait à 56 p. 100 en 1937. Notre balance commerciale, hier encore créditrice, est devenue débitrice avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Égypte, le Canada, le Portugal, la Colombie, le Mexique. Quant au déficit, ordinaire depuis longtemps, avec les États-Unis, le Brésil, l'Inde anglaise et les Indes Néerlandaises, il s'est enflé prodigieusement. Il faut noter que le déficit s'accroît aussi dans les relations de la plupart de nos colonies avec les pays étrangers : l'A. O. F. place à l'étranger 15 p. 100 de ses exportations et en tire 60 p. 100 de ses importations. Le Maroc doit aux étrangers les deux tiers de ses achats extérieurs et ne leur envoie que 30 p. 100 de ses exportations. Ce déséquilibre, qui est presque une loi de notre commerce extérieur, ne s'exprime pas seulement dans les valeurs, mais encore dans les poids ; en 1937, nos importations s'élevaient à 57 300 000 t. métriques et nos exportations à 30 300 000 t. La même loi se traduit dans le trafic de tous nos ports sans exception, trafic dans lequel les entrées sont presque deux fois et demie supérieures aux sorties à Marseille, sept fois à Rouen, cinq fois au Havre, trois fois à Bordeaux, deux fois à Dunkerque, trois fois à Nantes-Saint-Nazaire, quatre fois à Sète, neuf fois à La Rochelle. Les causes de ce déséquilibre relèvent surtout de deux faits. D'abord, sur 44 substances ou denrées de base essentielles à la consommation française, il en est 24 pour lesquelles la production française ne suffit pas aux besoins du pays (moins de 10 p. 100) : par exemple, riz, thé, café, cacao, pétrole, cuivre, étain, coton, laine, soie, jute, caoutchouc. Ensuite, malgré la puissance de notre industrie, nous achetons encore à l'étranger, pour des sommes

énormes, des produits fabriqués tels que machines et tissus. De même, notre exportation de produits manufacturés baisse. Avant guerre, à 100 t. de matières brutes importées correspondait à peu près la sortie de 16 t. de produits fabriqués ; ce rapport est tombé aujourd'hui à 12. N'oublions pas non plus que les ouvriers étrangers travaillant en France envoient, dans leur pays d'origine, des sommes énormes qui s'inscrivent au passif de la balance des comptes.

Si l'on peut dire que la croissance des importations révèle les besoins en matières premières d'une industrie qui se développe, on doit constater que le déclin de l'exportation des produits fabriqués traduit une crise grave. Si l'on prend comme indice de base du volume de nos exportations d'objets fabriqués le chiffre 100 pour 1913, on remarque que, pour 1937, cet indice tombe à 81. Chose plus grave, ce qui décline surtout, c'est l'exportation des articles les plus personnels à l'industrie française, ceux qui incorporent le plus de main-d'œuvre. Les tissus de soie, qui en 1913 représentaient 6 p. 100 de la valeur totale des ventes à l'étranger, n'en représentent plus que 1,4 p. 100 en 1934-1935. La lingerie et les vêtements, créations des ateliers parisiens, baissent de 3,7 à 0,9 p. 100. « L'étranger s'est organisé pour produire en série, à bas prix, des copies fidèles des modèles parisiens. » Les États-Unis sont dans ce cas. « Et puis surtout le développement des sports, la multiplication des automobiles ont créé toute une série de nouvelles dépenses qui ont joué au détriment des anciens articles de luxe. La toilette et les bijoux, qui constituaient naguère à peu près le seul luxe, ont cédé le pas à d'autres manifestations et n'ont subsisté, sous leur forme ancienne, que dans les milieux extrêmement fortunés. » Bien plus, beaucoup d'industries françaises ont développé la fabrication des objets en série, ce qui rendit plus difficile l'écoulement de leur production sur les marchés de l'étranger. C'est que l'industrie française a des prix de revient très élevés. Pour n'en citer qu'une cause récente, depuis l'été 1936 jusqu'à l'été 1937, en une année, le salaire payé pour le même travail a augmenté des deux tiers. Beaucoup de nos usines ne réussissent pas à produire à un prix de concurrence. Elles doivent renoncer à l'exportation. Aussi se tournent-elles vers le marché intérieur. L'esprit du grand négoce décline. « L'exportation prend figure d'excédent destiné à servir de soupape aux irrégularités de la consommation interne. » La conquête des marchés étrangers tend à n'être plus qu'une audace des individus les plus entreprenants.

En somme, la France ne paraît pas s'adapter à de nouvelles conditions économiques. Elle manifeste même des tendances à l'autarcie qui détournent sa production des marchés extérieurs, puisqu'elle demande au marché national de les remplacer en consommant davantage. Elle ne paraît même plus redouter de représailles

contre ses tendances protectionnistes ; elle semble faire bon marché de ses chances d'exportation. En août 1931, elle prit même l'initiative d'une mesure, jusqu'alors presque inédite, de protection : elle inaugura la politique des contingents, « c'est-à-dire qu'elle limita à des quantités maxima, dont les montants seraient fixés par décrets semestriels ou trimestriels, les importations de certaines marchandises ». En juillet 1939, plus de 50 p. 100 de nos importations relevaient du régime du contingent. Il faudrait peut-être essayer de ne plus protéger sans discernement toutes nos productions nationales, ne plus permettre de survivre à des producteurs incapables de résister à la concurrence internationale ; il faudrait faire un choix dans notre vieux patrimoine de travail et renoncer à certains héritages désastreux.

La maison rurale des Alpes du Nord[1]. — Mr J. Robert vient d'accomplir pour les Alpes du Nord un travail qu'on souhaiterait voir s'effectuer avec la même conscience pour d'autres régions françaises. C'est une étude extrêmement poussée de l'habitation rurale, reposant sur une enquête personnelle et, pourrait-on dire, presque sur un recensement. Elle laisse l'impression que l'auteur connaît une multitude de ces maisons, qu'il les a observées, de l'extérieur naturellement, mais aussi qu'il les a visitées comme un hôte familier. C'est en effet par l'intérieur qu'il faut observer les habitations, car c'est seulement ainsi qu'on y perçoit la vie. La meilleure expression de cette méthode, nous ne la trouvons peut-être pas dans les 517 pages du gros livre très bourré de détails et riche en recoins où l'on se perd, mais plutôt dans le bel album qui l'accompagne, recueil incomparable d'illustrations, qui rassemble un millier de dessins, de croquis et de figures, et plus d'une centaine de photographies.

Cette connaissance intime et approfondie de l'habitation alpestre inspire à Mr Robert un grand nombre de descriptions suggestives et pittoresques qui, considérées isolément, constituent parfois de petits tableaux pleins de charme et de vérité. Beaucoup de maisons sont analysées, démontées et expliquées, particulièrement celles qui portent le plus l'empreinte de la nature montagnarde. Plusieurs chapitres sont consacrés à ce que Mr Robert appelle « la maison à cohabitation », si fréquente encore dans les deux cluses intraalpines de Maurienne et de Tarentaise, et dans laquelle les hommes vivent

1. 1° Jean Robert, *La maison rurale permanente dans les Alpes françaises du Nord. Étude de Géographie humaine*, Grenoble, Allier, 1939, in-8°, viii-517 p. En outre, un album publié chez Arrault, Tours, 1939, grand in-4° de 152 p., comprenant 5 cartes hors texte, 81 pages de dessins et figures, et 48 planches de phot.

2° Jean Robert, *L'habitat temporaire dans les montagnes pastorales des Alpes françaises du Nord. Étude de Géographie humaine*, Grenoble, Allier, 1939, in-8°, 110 p., 12 pages de dessins, 6 planches de phot.

en contact direct avec leurs animaux. Il s'agit d'une « maison de défense » qui doit abriter ses habitants contre le froid. la neige et le vent, surtout pendant la mauvaise saison. Elle correspond aux régions les plus hautes, les plus froides, les plus enneigées. Comme moyen de chauffage, on y profite de la chaleur des vaches et des brebis, qui maintiennent dans la pièce unique une température de 18° à 20°. Mais cette maison ne se rencontre plus guère aujourd'hui que dans les hautes vallées les plus isolées, demeurées le plus longtemps à l'écart de la vie de relations.

Une autre maison révèle bien les conditions de la nature alpestre : celle désignée par Mr Robert sous le nom de la « maison concentrée à communications intérieures » et qui n'est en réalité qu'une variété de notre « maison-bloc ». Dans cette maison, le montagnard vit sous le même toit que ses animaux, mais séparé d'eux : disposition extrêmement commune, mais qui présente ici certains traits particuliers. C'est d'abord la chambre d'hiver (*pèle*, *peilo*, *poêle*), aménagée à côté de la cuisine, communiquant avec elle, bien close, ne s'ouvrant jamais au dehors par une porte extérieure, le plus souvent exposée au midi ou au levant ; on s'y réfugie en hiver pour les repas, pour les veillées et aussi pour les nuits. C'est ensuite son couloir, ou corridor d'entrée (*puerche*, *nova*). C'est enfin l'existence d'une énorme grange qui recouvre tout le bâtiment, qui communique avec les écuries d'en dessous par tout un système de trappes et qui (la maison s'adossant à un versant), s'ouvre par une porte à deux battants, de plain-pied du côté de la pente. « Le moment venu, les charrettes bourrées de foin, ou le paysan lui-même, chargé d'une lourde trosse cordée pesant de 80 à 100 kg., pénètrent directement du champ. »

Avec le même sens de la réalité et le même souci d'exactitude, Mr Robert nous décrit deux constructions proprement montagnardes : le grenier isolé et le chalet des montagnes pastorales. Le grenier isolé est un petit bâtiment, le plus souvent en bois, écarté de la maison, destiné à contenir le grain, la farine, les réserves de pain, de viande salée ou fumée, souvent aussi le linge et les vêtements ; très répandu en Savoie ; élevé au-dessus du sol afin d'échapper à l'humidité et aux rongeurs : joli édifice qui se fait de plus en plus rare. Le chalet des montagnes pastorales diffère selon qu'on le considère dans les montagnes particulières ou dans les montagnes collectives : formé par un bâtiment unique dans les premières ; composé, dans les secondes, de plusieurs bâtiments, trois au moins (chalet de fabrication, cave, halle ou écurie), et d'autant plus nombreux que les remues, ou étapes de l'inalpage, sont plus nombreuses elles-mêmes.

On rencontre aussi, chemin faisant, dans l'ouvrage de Mr Robert des indications d'ensemble qui s'appliquent à toutes les maisons de la montagne et qui lui confèrent ainsi un intérêt général : moyens

adoptés pour défendre la maison contre la pluie, la neige, le froid et le vent ; fréquence des maisons de pierre avec écuries voûtées, dans les gros villages de Haute-Maurienne et d'Oisans ; développement des balcons dans les régions abondantes en bois ; forme des toits, qui dépend essentiellement du mode de couverture employé : toits à faible pente quand la toiture est lourde (lauzes, tuiles) ; toits à forte pente quand la toiture est légère (chaume, bois).

Mais tout n'est pas à louer également dans cet ouvrage si consciencieux et si bien renseigné. D'abord, le principe de la classification adoptée, à savoir que, dans toute maison rurale, le paysan loge du bétail et que la classification doit s'établir en fonction de la présence ou de l'absence des animaux, apparaît beaucoup trop étroit, car c'est toute l'économie rurale qu'il faut envisager pour comprendre la variété des types d'habitation ; et d'ailleurs ce principe n'est pas suivi par Mr Robert dans tous les éléments de sa classification.

Voici d'ailleurs cette classification. Une fois son principe adopté, Mr Robert considère le cas où le bétail vit sous le même toit que l'homme, et le cas où les animaux vivent dans un ou plusieurs bâtiments nettement séparés du logis. Dans le premier cas, la maison est dite concentrée ; dans le second cas, dissociée. Parmi les maisons concentrées, Mr Robert distingue les maisons à cohabitation, les maisons à communications intérieures, les maisons à juxtaposition, les maisons à superposition. Parmi les maisons dissociées, on reconnaît les maisons accolées, les maisons en ordre lâche, les maisons en ordre serré. A côté de cette classification un peu compliquée et assez abstraite, Mr Robert a le tort d'en exposer d'autres, ce qui jette le trouble dans l'esprit du lecteur en laissant penser qu'il les admet aussi à côté de la sienne. Nous trouvons ainsi une division en maison cubique, maison étirée, maison en hauteur, maison en escalier ; une autre division en maison en largeur, maison en profondeur, maison à double façade ouverte ; une autre en maison du vigneron, maison du cultivateur de céréales, maison du cultivateur de fruits, maison du cultivateur de tabac, maison du maraîcher, maison de l'éleveur, maison de l'artisan. Pareil étalage de classifications possibles aboutit au désordre et à l'obscurité.

A l'intérieur de la classification qu'il adopte, Mr Robert a véritablement la manie d'introduire encore des groupes et des sous-groupes, des divisions et des subdivisions. Un seul exemple suffira à éclairer le procédé. A l'intérieur du type des maisons à communications intérieures, il faut, selon Mr Robert, distinguer deux sous-types : la maison à couloir du type savoyard et la maison sans couloir du type dauphinois. A l'intérieur de la variété maison à couloir du type savoyard, distinguons encore la maison des vallées de Montjoie, de Chamonix et du Haut-Arly, la maison des vallées du Haut-Arly

(*sic*) et de la Combe d'Arve, la maison des Préalpes de Savoie. Et cette dernière maison des Préalpes de Savoie comporte elle-même des variétés : maison du Chablais, maison de la vallée du Giffre, maison des vallées des Bornes. Et la maison du Chablais a deux sous-variétés : la maison double et la maison simple. Et la maison double elle-même a des sous-sous-variétés : type Abondance, type des Gets, type Morzine. C'est extravagant, d'une complication inextricable, à peu près illisible. Ce morcellement est le contraire d'un classement scientifique qui, pour être compréhensif, doit éliminer l'individuel.

Le désir de créer une classification personnelle est tout à fait légitime quand il s'agit de détruire un système erroné reposant sur des principes faux. Or Mr Robert veut bien adopter le principe de notre classification, tout en la complétant, comme il est juste et précieux, par ses propres observations et réflexions. Dès lors, pourquoi ne pas conserver l'essentiel de la division déjà admise, et surtout pourquoi s'évertuer à en changer les termes, alors que les types considérés sont absolument identiques au fond ? Dans ces conditions, il est, croyons-nous, de meilleure méthode scientifique de demeurer dans les cadres et les termes déjà acceptés, quitte à aménager et à approfondir la classification conformément aux progrès des recherches. Ces progrès ne sont possibles que si tous les travailleurs usent des mêmes mots et dans le même sens.

D'ailleurs la classification de Mr Robert n'est pas assez souple ; elle comporte trop de petits cadres rigides, pas assez de termes de transition et aussi trop de chevauchements d'un type sur un autre. Enfin on ne comprend pas pourquoi, dans une enquête aussi détaillée et localisée, l'auteur ne se soit pas préoccupé davantage de l'évolution des maisons rurales dans le temps : c'eût été l'occasion, à propos d'un travail d'analyse minutieuse, de rechercher tous les documents historiques susceptibles de nous éclairer sur ce problème. Telles sont les quelques imperfections qui font tache dans un ouvrage plein et riche, sans atteindre sa valeur comme source d'une documentation rare et originale sur l'habitation rurale des Alpes.

L'énergie électrique des Pyrénées[1]. — Associant sa compétence technique et sa culture géographique, deux qualités qui ne vont pas toujours de pair, Mr L. Babonneau, ingénieur à l'*Union Pyrénéenne Électrique*, vient d'écrire un livre très précieux par tout ce qu'il nous offre de documentation exacte et de coordination réfléchie dans le domaine économique. Les cinq parties de ce livre se rapportent

1. Lucien Babonneau, *L'énergie électrique dans la région pyrénéenne*, Lavaur, Imprimerie artistique, 1939, in-8°, 271 p., 19 figures et cartes dans le texte, 5 hors texte ; une carte hors texte en trois couleurs, 11 pl. phot., bibliographie de 133 numéros.

respectivement à l'historique de l'industrie hydroélectrique dans les Pyrénées, aux conditions géographiques et aux aménagements de la production actuelle, au transport et à la distribution de l'énergie, à l'utilisation de cette énergie, et enfin aux conséquences présentes et futures de tout ce développement. Dans ce livre que les données techniques, toujours claires, n'encombrent pas, les géographes et les économistes porteront surtout leur attention sur trois ordres de faits particulièrement bien exposés : les conditions géographiques de la production hydroélectrique dans les Pyrénées, les exemples concrets et les descriptions d'usines, et le développement industriel dû à l'utilisation de l'énergie.

On ne pouvait pas mieux analyser les conditions naturelles qui dominent l'aménagement de la houille blanche dans les Pyrénées : des vallées perpendiculaires à l'axe de la chaîne et dévalant entre de hautes crêtes et de hauts plateaux durant les 10 à 20 premiers kilomètres de leur cours ; des dénivellations brusques et de fortes ruptures de pente, donnant de grandes différences de cote entre les hautes surfaces criblées de lacs et les usines génératrices ; un régime hydrologique différent de celui du Massif Central et de celui des Alpes, marqué par de fortes crues de juin, nettement en retard sur celles du Massif Central (mars-avril), nettement en avance sur celles des Alpes (été et même automne) ; des apports d'eau beaucoup moins grands que dans les Alpes, à cause de la moindre étendue des bassins versants ; un plus grand éparpillement des forces hydrauliques (d'où l'absence de grands barrages comparables à ceux des Alpes et du Massif Central) ; une grande richesse en lacs, situés très haut et souvent groupés, réservoirs naturels haut perchés dont on surélève parfois le plan d'eau afin d'accroître leur capacité. Pour toutes ces raisons, on peut classer les usines pyrénéennes en trois catégories : les usines de haute chute, qui sont en général des usines de pointe saisonnière, constituant une réserve pour un temps limité ; les usines de moyenne chute, qui sont la majorité dans les Pyrénées (à cause du grand nombre des courtes rivières), captant les eaux à une certaine altitude au moyen d'une prise d'eau détournant le torrent dans des conduites forcées ; les usines de basse chute, qui fonctionnent au fil de l'eau sur une rivière toute formée, mais qui a perdu sa vitesse, et auxquelles viennent en aide les usines de haute chute.

La structure, le relief et le climat des Pyrénées font que les plus puissantes usines hydroélectriques se groupent dans le Centre-Ouest de la chaîne. Les 100 km. du front pyrénéen compris entre la vallée d'Aspe et la vallée de la Pique, ne comportant que 29 grosses usines, possèdent cependant 75 p. 100 de la puissance aménagée. Aussi la puissance en kw. par départements se chiffre-t-elle à 74 730 dans les Basses-Pyrénées, 95 320 dans les Hautes-Pyrénées, 43 600 dans la

Haute-Garonne, 50 030 dans l'Ariège, 9 850 dans l'Aude, 9 660 dans les Pyrénées-Orientales. De même, la puissance des usines pyrénéennes reste bien inférieure à certaines usines d'autres régions : ainsi l'usine de Luchon-lac d'Oo a 47 000 kva. de puissance installée, alors que Kembs dispose de 150 000, Brommat de 195 000, Sarrans de 144 000. Dans leur ensemble, les Pyrénées possèdent 17,5 p. 100 de la puissance hydraulique installée en France, 18,5 p. 100 de la puissance normale disponible. Les usines qui produisent toute cette énergie ont des caractères communs qui dérivent des conditions naturelles. Mais chacune d'elles est une œuvre d'art originale ; aussi rien n'est-il plus intéressant que de les suivre une à une dans les descriptions de Mr Babonneau : usine d'Orlu, la première en date des grandes centrales pyrénéennes (p. 98) ; usines de la vallée d'Aspe (p. 103), de la vallée d'Ossau (p. 105), du cirque du Lez (p. 116), de la région de Luchon (p. 118). Toute cette énergie pyrénéenne procurait en 1937 une économie de charbon de 800 000 t.

Comment se répartit cette énergie entre les différents consommateurs ? En 1937, sur un total de 1 710 000 kw.-h., 205 000 allaient à la traction, 820 000 à l'électrochimie et à l'électrométallurgie, 360 000 à d'autres usages en haute tension ; 230 000 à la lumière et aux usages domestiques, 95 000 à la force. On voit que 46 p. 100 de la production hydroélectrique des Pyrénées sont absorbés par l'industrie électrochimique : de là, tout un chapitre neuf où Mr Babonneau nous fait un tableau de l'essor de cette jeune industrie qui commence à transformer certains paysages pyrénéens, comme elle a déjà fait dans les Alpes. Elle fonctionne sous le contrôle de quatre grandes entreprises : la *Compagnie d'Électricité industrielle* (usine de Mérignac, à environ 10 km. de Luchon) ; la *Compagnie Alais, Froges et Camargue* (usines de Sabart, d'Auzat, de Beyrède, de Sarrancolin) ; l'*Office national de l'Azote* (usine de Toulouse) ; la *Société des Produits azotés* (usines de Lannemezan). A ces grands établissements il faut ajouter d'autres usines d'électrochimie et d'électrométallurgie : Soulom et Pierrefitte-Nestalas, Perles-et-Castelets, Boussens, Saint-Lizier, Pamiers, Tarascon, Mercus, Saint-Paul-de-Jarrat, Mousserolles, Tarbes, Toulouse, sans parler des ateliers de construction mécanique (Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Toulouse), des papeteries de la vallée du Salat, des scieries, des filatures et des tissages. Toute une vie industrielle pénètre les Pyrénées, créant des faubourgs aux villes, transformant les villages en villes. Enfin cette production d'énergie n'est pas une richesse pour les seules Pyrénées, et Mr Babonneau nous montre comment les systèmes d'interconnexion permettent à l'électricité pyrénéenne de s'avancer au loin dans les artères de l'économie nationale.

Une commune rurale du XVIIIe au XXe siècle[1]. — En nous décrivant une commune rurale d'Auvergne depuis la fin du XVIIIe siècle, Mr L. Gachon nous livre un travail très utile et très curieux. Si l'on ne craignait de paraître un peu paradoxal, on pourrait dire que, pour le fond comme pour la forme, ce livre de dimension modeste et de sujet restreint, avec son intelligente ingénuité et ses réflexions de large portée, nous apporte plus de contentement que son gros jumeau sur les Limagnes du Sud[2]. Il y a dans cet essai sincère un sentiment profond de l'économie rurale et de la vie paysanne, qui aboutit à une compréhension perspicace de l'évolution des campagnes : compréhension qu'on souhaiterait aussi vive et personnelle chez tous ceux qui traitent des choses rurales : il y a même, sur la vie du métayer, sur les jours et les saisons du domaine rural, des pages expressives qui sont d'un écrivain.

Il s'agit de la paroisse de Brousse-Montboissier, canton de Cunlhat, arrondissement de Thiers (Puy-de-Dôme), sur le versant occidental du massif du Livradois. Mr Gachon eut la bonne fortune de trouver aux archives du Puy-de-Dôme un plan cadastral complet et une matrice cadastrale complète datant de 1776, les feuilles du plan étant à une échelle voisine de 1 : 2 500. Ce cadastre a permis à Mr Gachon de nous analyser l'état ancien et l'évolution de l'économie et de la population dans cette commune rurale jusqu'à nos jours. Il lui donne la matière de plusieurs tableaux : les domaines cultivés par les métayers ; les villages habités par les petits propriétaires ; l'état de l'agriculture ; la répartition des lieux habités ; le mouvement de la population. Il y avait en 1776 dans la paroisse deux catégories de groupements paysans : d'un côté, 21 domaines appartenant à des nobles et à des bourgeois (sauf 4), contenant chacun plus de 20 ha. et exploités par des métayers ; d'un autre côté, les villages habités par 306 exploitants, dont 177 disposaient de moins de 3 ha. de terre, et seulement 17 ayant de 10 à 20 ha.

Par l'exemple d'un de ces domaines, celui du Pissis (90 ha.), on peut connaître à peu près l'existence et le travail de tous les autres. C'était une véritable unité domaniale dont la décomposition en 20 parcelles ne traduisait que la distinction entre les différentes natures de sols. Sur l'ensemble de ses terres, les terres de labour occupaient 51 p. 100, les prés 13 p. 100, les *paschiers* (pacages)

1. Lucien GACHON, *Une commune rurale d'Auvergne du XVIIIe au XXe siècle*, Clermont-Ferrand, Imprimerie générale, 1939, in-8°, 167 p., 7 cartes, fig. et graphiques dans le texte, 6 planches (plans) hors texte.

2. Lucien GACHON, *Les Limagnes du Sud et leurs bordures montagneuses. Étude de Géographie physique et humaine*, Tours, Arrault, 1939, grand in-4°, 474 p., 143 figures, 1 carte hors texte, 33 phot. — Voir l'analyse de cet ouvrage dans le dernier numéro : H. BAULIG, *Les Limagnes du Sud, d'après L. Gachon* (*Annales de Géographie*, XLIX, 1940, p. 216-221) (N. D. L. R.).

2 p. 100, les *buges* (terres vagues), 33 p. 100. Ces buges ou terres au repos jouaient un grand rôle dans l'économie agricole, encore extensive ; ils fournissaient les réserves en humus, les genêts pour chauffer le four à pain, les terrains de parcours pour le bétail. La grosse affaire pour la culture d'alors, c'était la production du grain, la seule denrée qui se vendît au dehors du domaine. Le bétail tenait peu de place, d'autant moins que le propriétaire s'en souciait peu ; en effet, comme il n'habitait pas sur place, son éloignement le conduisait à orienter son exploitation vers la seule forme de mise en valeur qui lui permît de lever en une seule fois son bénéfice annuel. « La récolte de seigle avait pour lui ceci de particulièrement heureux qu'elle ne pouvait être dissimulée, qu'elle pouvait se partager au grand jour la moisson faite, que le grain pouvait être emmagasiné, mesuré, vendu en bloc, en une opération qui nécessitait un seul voyage sur les lieux. » Avec la laine des moutons, le produit de l'étable consistait en lait dont la fermière tirait le beurre : denrée précieuse qui, salée, pouvait longtemps se conserver. Avec le petit lait, on nourrissait les porcs. Le salé de porc était, avec le pain et le laitage, la base de l'alimentation. Le métayer avait souvent du mal à joindre les deux bouts. Et cette condition médiocre explique avec quelle difficulté il sortait de sa situation et pourquoi les mêmes familles de métayers restaient un siècle sur la même terre. Mr Gachon trouve même dans les rapports entre maître et métayer une explication ingénieuse du type d'habitation. Les plans cadastraux nous montrent en effet les fermes de domaine composées de trois bâtiments séparés par des terrains vagues : un bâtiment pour le logis et deux autres bâtiments, remarquables par leur longueur, contenant granges et étables. Cette dualité s'explique parce que, à côté du bâtiment grange-étable du métayer, le propriétaire avait besoin d'un autre bâtiment pour engranger sa récolte. « On peut penser qu'alors le propriétaire laissait l'étable de son bâtiment réservé à la disposition du métayer qui pouvait y loger ses moutons. »

Juxtaposées aux bâtiments domaniaux ou mélangées avec eux, on voyait les maisons des villages habités par les paysans petits-propriétaires. Leurs terres couvraient une étendue totale un peu supérieure à celle des domaines ; en outre, elles comprenaient beaucoup plus de labours : 75 à 90 p. 100 de leur étendue totale (50 p. 100 sur les domaines). L'auteur nous décrit avec une ardente sympathie la montée progressive de ce petit peuple rural vers la propriété, « la lente ascension des manouvriers, des vrais manants » qui grignotent les domaines. La petite propriété est en effet postérieure aux domaines et c'est à leurs dépens qu'elle se forma ; en 1776, elle occupait déjà plus de la moitié des terres de la paroisse. Depuis la fin du XVIIe siècle, les paysans émigraient et rapportaient chaque année le petit pécule qui les aida à acquérir des lopins de terre.

Ce qui différencie du domaine la petite propriété, c'est d'abord que le domaine est d'un seul tenant et que la petite propriété, même devenue vaste à l'égal d'un domaine, reste toujours morcelée. C'est ensuite que le domaine, plus étendu, possède assez de terre pour en laisser chaque année une portion se reposer et se régénérer, et qu'il possède les meilleures. La petite propriété a pour elle sa ténacité et son labeur acharné. « La force des bras se paie en fin de compte en terre, surtout aux époques où les bras prennent toute leur valeur. » Et puis, elle ne supporte pas cette énorme charge qu'est pour le métayer la livraison de la moitié de son produit : une fois ses impôts payés, le petit propriétaire garde tout pour lui. Depuis la fin du XVIIIe siècle, cette petite propriété n'a pas cessé de s'accroître. Grâce à la polyculture, que le progrès agricole a développée, le petit paysan cultivant une moyenne de 10 ha. est le type social le plus commun de nos jours, se suffisant à lui-même à peu près, achetant peu et ne faisant guère argent que de ses veaux. Cette évolution marquée vers l'élevage se révèle par l'évolution du pourcentage des superficies par catégories de sol. Les labours occupaient 75 p. 100 du sol en 1776, 40 en 1933 ; les prés, 12 p. 100 en 1776, 22 en 1933 ; les pâtures et terres vagues, 10 p. 100 en 1776, 27 en 1933 ; les bois, 3 p. 100 en 1776, 11 en 1933. Ces chiffres montrent le recul des champs de céréales et la double extension de la forêt et de l'herbe.

Étudiant cette évolution de l'agriculture, Mr Gachon met en rapport avec ce progrès technique la transformation des instruments aratoires et le passage de l'araire à la charrue : fait commun en d'autres régions. La notation personnelle de l'auteur consiste à montrer que le domaine de l'araire et le domaine de la charrue ne sont pas séparés, comme on se plaît quelquefois à l'affirmer, mais que, sur le territoire d'une même paroisse, Brousse-Montboissier, l'emploi de l'un ou de l'autre correspond à des différences de moyens et à des différences de sols. Au XVIIIe siècle, l'araire est l'instrument des petites gens qui disposent de faibles attelages. La charrue est celui des plus riches, des mieux pourvus en bons sols. « De nos jours, à la charrue, les reliefs à faible pente, à sols profonds susceptibles de s'engazonner ; à l'araire, les reliefs à forte pente, à sols minces, de profondeur inégale. » Dans la paroisse de Brousse, les fortes pentes qui dominent les gorges sont le domaine de l'araire ; les replats au sol profond, plus frais, protégé par un feutrage d'herbe sont le domaine de la charrue coupeuse et verseuse de mottes.

Enfin le commentaire que fait Mr Gachon de cet ancien cadastre et la comparaison qu'il établit entre le passé et le présent jettent une lumière suggestive sur le type d'habitat tel qu'on l'observe encore maintenant. Sur le cadastre de 1776, on constate que les lieux habités, s'ils sont dispersés, ne sont pas éparpillés. Si nous considérons comme

limite supérieure de l'habitat disséminé le chiffre de trois feux, on voit que, en 1776, 19 lieux habités sur 48 sont d'habitat dispersé et que 29 villages peuvent être dits d'habitat groupé. Depuis le XVIIIe siècle, ces villages se sont réduits. Mais ce type village ou hameau de deux à cinq feux domine toujours. Cette persistance est assez curieuse à notre époque où beaucoup de paysans tendent à s'établir, chacun chez soi, au milieu de son bien, ainsi que le prouvent plusieurs habitats isolés de création récente. Pourquoi donc le pays reste-t-il, en somme, réfractaire à la ferme isolée ? Avec ingéniosité, Mr Gachon remarque que, pour diluer en fermes isolées les 241 feux qui composent actuellement les 48 écarts de la commune, « il faudrait un nombre quintuple de lieux d'installation favorable, de replats ensoleillés et pourvus de bonne terre et, autour d'eux, une moyenne de 10 ha. de sol, ce qui ferait 2 410 ha., sensiblement plus que n'en compte la commune. Or les dos de pays, sites des habitats, sont en nombre limité. S'éloigner du village, ce serait s'écarter des bonnes terres, des bonnes prairies, des bonnes expositions. Et puis le village offre à chacun ses ressources de tradition : aire commune d'aisances, source, chemin d'accès. Ainsi le village de deux à cinq feux, mode de groupement normal, est un compromis entre la force centrifuge de l'individualisme paysan et de l'attraction centripète des immuables conditions physiques ». Rarement on avait analysé avec autant de précision et de clairvoyance certaines conditions propres à certain type d'habitat dispersé.

Géographie du Midi aquitain[1]. — Cette étude de Mr P. Arqué est une réussite. Elle unit au sens de la description une documentation de bon aloi, et souvent une connaissance très personnelle des choses et des hommes qui lui donne de la saveur et du charme. Il y a des chapitres dans lesquels l'auteur a mis presque de la tendresse, d'autres où l'on sent percer une manière d'humour bon enfant, d'autres même où il ne cache pas son émotion devant les beaux travaux de l'économie humaine : attitudes tout inspirées par un pays qu'il aime et qu'il traite avec une sympathie filiale. Ainsi parle-t-il de « ces admirables pâtés de foie d'oie, uniformément dits de Périgueux, devant qui tout homme de goût ôte respectueusement son chapeau ». Il raconte aussi comment le bourg de Saint-Céré fut laissé de côté par la faute de ses habitants lors de la construction du chemin de fer : le maréchal Canrobert avait obtenu pour sa petite patrie une voie ferrée, en même temps que son érection en sous-préfecture, mais le nouvel arrondissement devant être rattaché au Cantal, les notables

1. P. Arqué, *Géographie du Midi aquitain*, Paris, Les Éditions Rieder, 1939, in-8°, 270 p., 8 cartes et plans dans le texte, 8 planches hors texte (phot.). — Prix, 35 fr.

du lieu refusèrent la double faveur en déclarant dignement : « Boulen pas estre Oubergnas », exemple amusant des petites animosités entre provinciaux. Bien entendu, Mr Arqué, citoyen passionné de Bordeaux, ne pouvait rien dire de banal sur le vignoble bordelais, son éminente dignité, ses nobles bouteilles qui propagent au loin sa gloire ; sur le travail expert du vin dans les chais, sur les types sociaux modelés par le vin, depuis le régisseur du domaine ou homme d'affaires jusqu'au maître de chai. Le régisseur du domaine est, « demi-paysan, demi-monsieur, le véritable maître, logé, appointé, gratifié de maints avantages en nature qu'il sait d'ailleurs arrondir, très entendu à la viticulture et à la vinification ; le maître de chai, autre savoureuse figure du terroir qui, plus encore que son compère, l'homme d'affaires, est un technicien et un homme de confiance. Le chai est son royaume où le patron lui-même se risque presque timidement, à moins que d'aventure il ne soit aussi de la partie. Le maître de chai est un dégustateur hors ligne ; la légende bordelaise le prétend capable, en sentant sur sa langue quelques gouttes d'un vin, d'en déterminer le cru et l'année.... Avec son tablier, sa casquette plate, sa chemise de flanelle, sa ceinture rouge, son pantalon qu'il relève en se servant, non de ses mains dégouttantes de vin, mais de ses poignets, avec son accent nourri d'échalotes, il constitue un type pittoresque et spécifiquement bordelais ».

Tout n'est peut-être pas également bon dans ce bon livre. On y regrette un peu la grande disproportion qui existe entre la partie générale (« Les traits généraux ») et la partie régionale (« Les variétés régionales »), celle-ci plus de trois fois plus longue que la première ; la maigreur du chapitre consacré aux caractères du relief, du modelé et des paysages ; la trop brève analyse du climat que l'auteur connaît pourtant bien, mais où l'on souhaiterait une description plus systématique des étés aquitains, si essentiels dans la vie agricole ; le trop grand nombre des petites divisions régionales ; les redites de faits agricoles mentionnés à la fois dans la première et la seconde partie. On pourrait aussi contester certaines opinions de Mr Arqué. Il remarque avec raison que, « chez le salarié et même le métayer, l'enfant cesse assez vite d'être une charge » (p. 49). Mais pourquoi n'en irait-il pas de même chez le petit propriétaire ? De même, dans l'explication du phénomène de la dénatalité, il faudrait éviter des affirmations uniques et assez brutales comme celle-ci : « Le paysan n'a pas fait d'enfants parce qu'ils ne rapportaient pas » (p. 50).

Bien entendu, c'est de beaucoup le bon, le vivant, le perspicace qui domine dans l'ouvrage. Certains chapitres sont de petits chefs-d'œuvre, tel celui sur les Landes, qui résume en peu de pages pleines et vivantes tout ce qu'on a écrit et tout ce que l'auteur a observé dans le pays. On appréciera aussi d'un bout à l'autre du livre ce qui

concerne l'économie agricole et la vie rurale, leurs traits généraux (polyculture, nature des sols, assolement biennal, cultures commerciales) et surtout leurs aspects locaux : l'eau-de-vie d'Armagnac, les laiteries des Charentes, l'eau-de-vie de Cognac, la truffe, le mouton des Causses, les fruits, les primeurs. Mr Arqué a parcouru avec attention et sympathie toutes ces campagnes ; il y a recueilli des impressions personnelles. Mais là où il excelle, c'est dans la géographie urbaine. Il n'est point de petite ville qu'il ne caractérise d'un trait pittoresque, d'une remarque concise. Et surtout le livre contient deux monographies de grandes villes, Toulouse et Bordeaux, deux tableaux d'un relief, d'une couleur et d'une vie qui révèlent un sens aigu de l'observation et une notion délicate de tout ce qu'il y a de complexe dans l'évolution matérielle et humaine d'une ville.

† A. Demangeon.

TOPONYMIE NORD-AMÉRICAINE

L'œuvre géographique emprunte à des sciences diverses, qu'elle harmonise, certains éléments nécessaires à la réalisation de ses desseins. Ainsi accueille-t-elle avec profit le secours de la toponymie. Les noms des villes et villages lui apportent des renseignements multiples, ample matière à réflexion. A ce point de vue, l'examen des pays de l'Amérique du Nord est particulièrement suggestif. Villes nées d'hier : trois siècles au plus. Leurs noms, souvent choisis en série, prennent la valeur d'un témoignage.

I. — Les États-Unis

A. D'abord *de vieux noms indiens*, la plupart du temps quelque peu déformés :

1° *Noms de lieux*, villages préexistants, prairies, rivières, lacs, montagnes voisines : *Manhattan* : L'île de la puissante beuverie. — *Schenectady* (N. Y.) : Au delà des pins. — *Chattanooga* (Tennessee) : Le nid du corbeau (site de montagne). — *Ashtabula* (Ohio) : La rivière poissonneuse. — *Kalamazoo* (Michigan) : Le pot d'eau bouillante. — *Chicago* : Le pays des poireaux (ou des oignons) sauvages. — *Milwaukee* : La belle, bonne terre. — *Tucson* (Arizona) : La source noire. — *Tacoma* (Washington) : La grande cime blanche[1].

2° *Noms de peuples* (*ou de tribus*) : *Peoria* (Illinois) ; *Omaha* (Nebraska) ; *Cheyenne* (capitale du Wyoming) ; *Natchez* (Mississipi) ; *Miami* (Floride) ; *Sitka* (Alaska).

3° *Noms de chefs peaux-rouges*, auxiliaires des Blancs dans leur marche vers l'Ouest : *Keokuk*, c'est-à-dire « le Renard en éveil » (Iowa) ; *Seattle* (Washington).

Parfois s'établit, dans les noms, le contact entre deux civilisations : *Port Huron* (Michigan), *Sioux City* (Iowa), *Sioux Falls* (Dakota S), *Fort Apache* (Arizona). Effort de compromis qui peut aboutir à des composés bizarres : *Minneapolis* accouple *minehaha*, « l'eau riante » (une cascade chantée dans les ballades), et une désinence grecque.

B. Mais surtout *des noms d'importation européenne*, de beaucoup les plus nombreux[2]. Ils traduisent la variété extrême du peuple-

1. Un village du Wisconsin porte le nom de la hache de guerre : *Tomahawk*.

2. Dans bien des cas pourtant les dénominations nouvelles n'arrivent pas à s'imposer ; très vite la tradition indienne l'emporte. Force incomparable des habitudes, emprise du passé. Deux exemples : *Bronson*, un village du Michigan fondé par Titus Bronson en 1829 ; dès 1836, l'agglomération s'intitulait du nom indien de sa rivière, *Kalamazoo* ; — *Novo-Arkhangelsk*, un poste de négociants russes sur la côte de l'Alas-

ment, la bigarrure des origines ethniques, les vagues successives de l'immigration (vague anglo-saxonne et germanique, vague latine, vague slave, vague orientale). Ils expriment une gamme extra ordinaire de sentiments : tantôt un salut à la patrie quittée ; tantôt la joie du découvreur mis en présence d'immenses richesses naturelles ; tantôt un désir naïf, sur ce sol neuf, de se raccrocher à un passé, même lointain, dans l'espace et le temps ; nostalgie, espoir, certitude victorieuse, désir de tradition, humour : toute la lyre. La liste est amusante à dresser. Elle a déjà tenté Mr Robert Sedillot dans sa thèse sur les villes-champignons[1]. Remanié et développé, son travail m'a servi de point de départ.

1° *Actes de naissance.* — Qu'ils évoquent un paysage où s'est fixé le destin d'une agglomération, qu'ils rappellent la primitive raison d'être d'une cité ou le souvenir d'un fondateur, ces noms récents constituent souvent de véritables actes de naissance, riches de signification.

a) Valeur d'une *situation*, utilisation d'un *site*, éléments caractéristiques du *cadre géographique.* Ce sont des sources, fréquents facteurs de création urbaine : *Springfield*, retrouvé maintes fois (notamment Vermont, Massachussets, Ohio, capitale de l'Illinois, Missouri, Colorado). C'est une de ces ruptures de pente qui ont très tôt attiré l'industrie textile en Nouvelle-Angleterre : *Fall River* (Massachussets). C'est encore une chute formidable d'un affluent du Mississipi, permettant l'envoi d'énergie électrique au district minier de Butte, producteur de cuivre : *Great Falls* (Montana). C'est un goulet faisant communiquer le lac Saint-Clair et le lac Érié : *Detroit.* C'est une crête gréseuse de l'Ozark, position défensive, dominant la vallée de l'Arkansas : *Little Rock* (capitale de l'Arkansas). C'est la fertilité d'un terroir qui fixe l'immigrant : *Bonne Terre* (Missouri). C'est l'existence d'un bassin lacustre immense au milieu des hauts plateaux de l'Ouest aride : *Salt Lake City*[2] (capitale de l'Utah). Ce sont des plages étendues sous un climat idéal : *Palm Beach* (Floride) sur l'Atlantique ; *Gold Beach* (Oregon), *Long Beach* (Californie) sur le Pacifique.

Situation océanique : *Atlantic City* (New Jersey), *Ocean Side* (Californie). Cité insulaire : *Key West* (Floride), extrémité occidentale de l'archipel des *Keys* (îlots rocheux : l'anglais *keys* transcrit l'espagnol *cayos*). Indications climatiques : *Salubria* (Idaho), *Caliente* (Nevada, Californie). Dans la montagne aux neiges éternelles, on

ka. 1867 : les États-Unis achètent l'Alaska à la Russie ; Novo-Arkhangelsk va devenir *Sitka.*

1. Robert SEDILLOT, *Les villes-champignons* (thèse de doctorat en droit), Paris, Les Presses Modernes, 1928, in-8°, 221 p.

2. Aux États-Unis, *city* n'indique aucun privilège, aucune prééminence. C'est un simple synonyme de *town.*

rencontre *Nevada City* (Californie), *Nevadaville* (Colorado). Convergence de rivières : *Junction* (Texas, Montana), *Great Junction* (Colorado). Plages lacustres : *Sand Beach*, *Au Sable* (Michigan) sur les bords du lac Huron.

Akron occupe un des sites les plus élevés de l'État d'Ohio (*akron* en grec : « le sommet »). *Mobile* (Alabama) est une image d'instabilité fluviale : les lacis que forment les rivières à leur embouchure sur le golfe du Mexique.

Biogéographie : La flore. Partout : des *Greenville* (Maine, Pennsylvanie, Caroline S, Géorgie, Kentucky, Ohio, Illinois, Californie), des *Greensboro* (Caroline N, Géorgie), évocation d'une nature verdoyante (prairies, bocages, forêts). *Brooklyn*, c'est la lande (*Breukelen* des Hollandais) ; *Appleton* (Wisconsin), la ville des pommes ; *Oakland* (Californie), le pays du chêne ; *Hollywood*, le bois de houx. — Les animaux : *Buffalo*, « ainsi nommé des bisons qui paissaient dans les solitudes » (Élisée Reclus), *Bison* (Dakota S), *Caribou* (Maine), *Eagle Pass* (Texas), *Eagle River* (Wisconsin).

b) *La marque du passé.* Prestige d'un lieu sacré : *Council Bluff* (Iowa), la Falaise du Conseil, emplacement où se réunissaient les Anciens des Prairies du Grand Ouest. Notation folklorique : *Devil's Lake* (Dakota N), le lac du Diable. Circonstances particulières d'un débarquement : *Baton rouge* (capitale de la Louisiane), d'après un symbole de guerre que les Français trouvèrent en arrivant. Les légendes poétisent souvent les fondations urbaines. De pittoresques noms français gardent les traces des courses aventureuses des chasseurs de fourrures canadiens. Dans les Rocheuses du Nord : *Cache-à-la-Poudre*, *Cœur-d'Alène*, *Butte* — une butte de granit — (Montana). Vers les Grands Lacs : *Portage*, *Eau-Claire*, *Fond-du-Lac* — c'est-à-dire bout du lac —, *Prairie-du-Chien* (Wisconsin) ; *Sault-Sainte-Marie*, ville double entre lac Supérieur et lac Huron (une ville américaine, Michigan ; une ville canadienne, Ontario).

c) *Premières fonctions :* noms-programmes. L'origine d'une ville ? C'est la possibilité d'un pont et d'un port à l'entrée d'un estuaire à marée : *Bridgeport* (Connecticut). C'est un passage frayé par le Rio Grande vers le Nord à travers les montagnes : *El Paso* (Texas), la Passe.

C'est surtout une découverte minière provoquant un *rush* : *Le charbon : Coal City* (Illinois) ; *Coal Ville* (Utah) ; *Carbon* (Wyoming) ; *Carbondale* (Californie) ; *Carbon Hill* (Alabama). — *Le pétrole : Oil City* (Penns., N. Y.) ; *Oil Center* (Californie) ; *Olean* (N. Y.) ; *Petrolia* (Alabama) ; *Gas City* (Indiana) ; *Asphalto* (Californie). — *Le fer : Iron* (Missouri, Utah) ; *Ironton* (Ohio) ; *Iron Mountain*, *Iron River*; *Iron Wood* (Wisconsin)[1]. — *L'or : Gold Center*, *Gold Field* (Nevada) ;

1. Mines de fer du lac Supérieur.

Golden (Colorado) ; *Golden Mountain* (Nevada) ; *Goldendale* (Washington) ; *Eldorado* (Kansas, Arkansas) ; *Placerville* (Californie). — *L'argent : Silver* (Idaho) ; *Silver City* (Nouveau-Mexique) ; *Silverton* (Colorado) ; *Silver Cliff* (Colorado) ; *Silver Lake* (Oregon). — *Le plomb* : *Leadville* (Colorado). — *Le cuivre* : *Cooper* (Michigan) ; *Copperopolis* (Californie). — *La galène* : *Galena* (Illinois, Kansas). — *Le chrome* : *Chromite* (Californie). — *Le diamant : Diamond* (Nevada). — *Le sel : Salina* (Kansas, Utah) ; *Salinas* (Californie). — *Les eaux minérales et thermales* : *Coloradò Springs* (Colorado)[1] ; *Big Springs*, *Warm Springs* (Virginie) ; *Hot Springs* (Virginie, Arkansas, N. Mex.) ; *Sulpher Springs* (Virginie, Texas) ; *Soda Springs* (Idaho). — *Carrières* : *Granite City* (Iowa).

La toponymie souligne surtout de façon éclatante la richesse minérale des Rocheuses. Parfois, peut-être en raison de possibilités multiples, l'indication est plus vague : *Mineral Point* (Missouri, Iowa, Wisconsin), *Minnersville* (Penns.).

Autre cas : l'apparition d'une industrie spécialisée détermine par sa seule force une poussée urbaine. *Steelton* (Penns.), une des villes de l'acier, *Gloversville* (N. Y.), où se fabrique aujourd'hui la moitié des gants vendus aux États-Unis, *Crystal City* (banlieue de Philadelphie), un Saint-Gobain des États-Unis.

Rôle d'une grande gare : *Atlanta* (capitale de la Géorgie) a été choisi dès l'origine comme aboutissement d'une ligne de chemin de fer ; d'où son premier nom : *Terminus* (1836). En 1843, Terminus devint *Marthasville* : Martha était la fille de Wilson Lumpkins, gouverneur de Géorgie. Mais la galanterie dura l'espace d'un séjour de fonctionnaire. 1846 : Marthasville s'appelle désormais *Atlanta* (the Western and *Atlantic* Railway)[2].

d) *Des fondateurs maintenant.* Gouverneurs de colonies ou d'États : *Nashville* (Albert Nash ; capitale du Tennessee), *Denver* (capitale du Colorado). — Propriétaires de terrains : *Rochester*, *Cleveland ; O'Neill*, un Irlandais (Nebraska) ; *Mac Henry*, un Écossais (Dakota N). — Industriels : *Lowell* (Massachussets), où Francis C. Lowell traça en 1814 le plan de fabriques permettant d'effectuer tout le cycle du travail cotonnier, de la filature à la confection ; *Lawrence* (Massachussets), que créèrent des capitalistes de Boston, parmi lesquels Abbott Lawrence ; *Pullman* (banlieue de Chicago), appartenant au célèbre constructeur de wagons de luxe ; *Gary* (Illinois), où fut installée en 1906, près de Chicago, la plus grande aciérie du monde, a pour parrain le président de l'*U. S. Steel Corporation.* — Commerçants : *Astoria* (Oregon) à l'estuaire de la Columbia, *Pierre* (capitale du Dakota S) ;

1. *Colorado Springs* est une sorte de Vichy américain.
2. Dans la Californie du Sud, on trouve de même *Imperial Junction*, nœud important de voies ferrées.

à l'origine, Astoria était le comptoir du marchand de pelleteries Astor, un Allemand de New York ; Pierre, le poste du Canadien *Pierre* Chouteau pour le trafic des fourrures. — *Wilkes-Barre* (Pennsylvanie) tire son nom de deux survivants d'un massacre des Blancs par les Indiens (1778) dans la plaine du Wyoming ; les temps de paix revenus, Wilkes et Barre revinrent dans la vallée, et ce fut le point de départ d'un repeuplement.

2° *Dédicaces.* — D'autres noms de lieux constituent de véritables dédicaces : l'honneur rendu à un saint, à un puissant du jour, à un grand homme.

a) *Noms de saints :* Aux rives du Mississipi, ils rappellent la colonisation française d'Ancien Régime : *Saint-Louis* (1764) et, à une centaine de kilomètres au Sud, *Sainte-Geneviève* (Missouri). Dans l'Ouest et le Sud, l'Espagne a longtemps dominé ; civilisation catholique et royale : missions et forts. En Californie surtout : *Los Angelès* (Reina de Los Angeles, 1771), *San Francisco* (Las Dolores de San Francisco, établissement franciscain de 1776), aujourd'hui métropoles du Pacifique ; *San Diego*, maintenant grand arsenal ; *Trinidad*, *Santa Cruz*, *San Pedro*, *San Rafaël*, ports d'importance locale ; *Sacramento*, *San José*, *San Bernardino*, *Santa Ana*, *Santa Barbara*, *Santa Monica*..., opulentes capitales rurales des vallées fruitières. On trouve encore *San Miguel* (Colorado), *Santa Fé*, *Santa Rosa* (Nouveau-Mexique), oasis dispersées, îlots agricoles de la zone désertique, étapes routières vers la côte. Dans le Texas enfin : un grand centre régional au développement continu, *San Antonio* ; un port de lagune, *Corpus Christi*.

Saint-Joseph (Missouri) fut fondé en 1843 par le Français *Joseph* Rebidoux. *Saint-Paul* s'appela d'abord *Pig's Eye*, « l'œil de porc », sobriquet du Canadien Parent qui s'y installa en 1838. En 1849, le hameau fut choisi comme capitale du Minnesota ; par souci de dignité, il prit dès lors de nom de sa paroisse.

b) *Hommage aux puissants du jour :* Expression de reconnaissance, affirmation de loyalisme, acte de courtisan, besoin de protection. Maisons royales : *Stuart* (Virginie), *Orange* (Virginie, Caroline S), *Hannover* (Pennsylvanie). Rois et reines d'Angleterre : *Charleston* (Caroline S : Charles II), *Annapolis* (capitale du Maryland), *Georgetown* (Caroline S). Princes de la famille royale ; *Albany*[1] (capitale de l'État de New York), *Frederick* (Maryland), *Augusta* (capitale du Maine, Géorgie), *Charlotte* (Caroline N). Un grand seigneur anglais : *Baltimore* (charte de 1632). Un premier ministre : *Pittsburg*. Des vice-rois de la Nouvelle-Espagne : *Albuquerque* (Nouveau-Mexique ; début XVIIIe s.), *Galveston* (Texas ; vers 1782 : Bernardo de Galvez).

1. Le duc d'York, futur Jacques II, était aussi comte d'Albany. Albany, ancien Fort-Orange, fut conquis sur les Hollandais en 1664.

Souvenirs enfin de l'intervention officielle de la France dans la guerre de l'Indépendance : *Louisville* (Kentucky), *Mariette* (Ohio : Marie-Antoinette), *Vergennes* (Vermont)[1].

c) *Les grands hommes :* Tout le *De viris* du peuple américain. D'abord le découvreur : *Columbus* (capitale de l'Ohio, Indiana, Géorgie, Texas, Mississipi, Nebraska), *Columbia* (capitale de la Caroline S, Pennsylvanie, Indiana, Tennessee, Missouri, Dakota S). — Les explorateurs des XVIIe et XVIIIe siècles : *La Salle* (N. Y., Illinois, Texas : Cavelier de la Salle), *Joliet* (Illinois), *Marquette* (Michigan), *Duluth* (Minnesota). — Gloires locales : la colonie de la Présentation, primitivement destinée à recevoir les Indiens convertis des « Cinq Nations du Canada », prise par les Anglais en 1776, devint *Ogdensburg* (N. Y.) ; Abraham Ogden (1743-1798), homme de loi du New Jersey, s'y etait établi. — Les héros de l'indépendance : *Washington* (Federal city, Pennsylvanie, Ohio, Indiana, Caroline N, Géorgie, Floride, Iowa, Kansas ; — *Port-Washington*, Wisconsin, sur le lac Michigan)[2] ; *Franklin* (Maine, Pennsylvanie, Maryland, Virginie, Virginie O, Caroline N, Géorgie, Kentucky, Louisiane, Texas, Indiana, Iowa, Nebraska) ; *Jefferson* (Géorgie, Iowa ; — *Jefferson City*, capitale du Missouri ; — *Jeffersonville*, Indiana) ; *La Fayette* (Louisiane, Indiana, Oregon ; — *Fayetteville*, Caroline N, Arkansas) ; *Montgomery* (capitale de l'Alabama : Richard Montgomery, tué devant Québec, 1775) ; *Dayton* (Ohio : Jonathan Dayton, 1760-1824, représentant du New Jersey au Congrès). — Les grands Présidents : *Adams* (Massachussets) ; *Madison* (Connecticut, New Jersey, Ohio, Indiana, Virginie O, Géorgie, Wisconsin, Dakota N ; — *Fort Madison*, Iowa ; — *Madisonville*, Ohio, Kentucky, Tennessee, Texas) ; *Monroë* (Maine, Caroline N, Géorgie, Louisiane, Wisconsin, Michigan)[3] ; *Jacksonville* (Floride) ; *Dallas* (Texas) ; *Van Buren* (Arkansas) ; *Lincoln* (Maine, Rhode Island, Kansas, Caroline S ; — *Lincolnton*, Caroline N) ; *Grant* (Missouri ; — *Grantville*, Alabama ; — *Grant-town*, Wisconsin); *Roosevelt* (Nouveau-Mexique). — Les défenseurs de l'impérialisme et de l'intégrité des États-Unis d'Amérique : *Houston* (Texas ; général Samuel Houston qui assura l'indépendance du Texas contre le Mexique, 1835) ; *Reno* (Nevada ; un général « nordiste » pendant la guerre de Sécession). — Les artisans de la

1. Parfois les noms d'États correspondent aux mêmes désirs, plaire, remercier : la *Caroline*, en l'honneur de Charles IX roi de France ; la *Virginie*, en l'honneur de la reine Élisabeth ; le *Maryland*, en l'honneur d'Henriette-Marie, épouse de Charles Ier ; la *Louisiane*, en l'honneur de Louis XIV ; la *Pennsylvanie*, en l'honneur de William Penn, le quaker.

2. Washington est encore glorifié par son domaine virginien de *Mount Vernon* qu'on retrouve dans dix autres États : Maryland, Kentucky, N. Y., Ohio, Indiana, Illinois, Iowa, Missouri, Géorgie, Texas.

3. La capitale du Liberia, république noire d'Afrique, création américaine, s'appelle *Monrovia*.

prospérité économique (inventions, capitaux) : *Fulton* (N. Y., Ohio, Kentucky, Missouri, Mississipi, Illinois, Arkansas ; — *Fultonville*, N. Y. ; l'ingénieur Robert Fulton, pionnier du bateau à vapeur) ; *Bessemer* (Alabama, Michigan, Colorado, régions sidérurgiques ; le grand chimiste qui a révolutionné la métallurgie du fer) ; *Carnegie* (Pennsylvanie ; dans le fief du « roi de l'acier »).

Mais les immigrants transportent avec eux le culte de leurs grands hommes. Quelques pages d'histoire de France : *Clovis* (Nouveau-Mexique), *Fort Sully* (Dakota S), *Bonaparte* (N. Y., Iowa), *Napoléon* (Ohio, Dakota N ; — *Napoléonville*, Louisiane). Les Suisses ont fondé *Tell City* (Missouri), glorifiant le héros légendaire des luttes pour l'indépendance, et les Allemands *Bismarck* (capitale du Dakota N), célébrant ainsi le réalisateur de leur unité nationale.

L'éveil des nationalités : fait essentiel du XIXe siècle. Dans ce *melting pot* que constituent les États-Unis, terre de liberté, refuge des exilés politiques, retentit l'écho des préoccupations et des espoirs du monde. Parmi ceux qui ont réussi, voici *Bolivar*, le libérateur de l'Amérique du Sud (Tennessee, Missouri ; — *Port Bolivar*, Texas), *Ypsilanti*, éveilleur de la conscience grecque (Michigan). Parmi ceux qui ont glorieusement échoué, *Kosciusko*, le patriote polonais qui s'était d'ailleurs mis au service des Insurgents (Indiana, Mississipi).

D'après les grands hommes qu'ils ont choisis, on pourrait faire toute une étude sur la psychologie des Américains : *a*) leurs idées religieuses, l'esprit de la Réforme, avec *Luther* (Michigan), *Knox* surtout (Pennsylvanie, N. Y., Indiana ; — *Knoxville*, N. Y., Ohio[1], Maryland, Virginie O, Kentucky, Tennessee, Géorgie, Mississipi, Missouri, Arkansas, Illinois, Iowa ; — *Knoxtown*, Indiana ; — *Knox City*, Missouri ; *Knoxdale*, Pennsylvanie) ; — *b*) la part essentielle de l'esprit, partout présent, même chez les brasseurs d'affaires, l'amour de la lecture, avec *Guttenberg* (New Jersey), père du livre ; des poètes surtout, *Milton* (Vermont, N. Y.), symbole pour les Puritains, *Byron* (Géorgie), *Hugoton* (Kansas) ; Shakespeare est célébré avec *Roméo* (Michigan, N. Y.), *Hamlet* (Caroline N), *Desdemona* (Texas) ; — *c*) le goût du XVIIIe siècle finissant pour les réminiscences antiques, avec de grands écrivains et penseurs, *Homer* (N. Y., Géorgie, Louisiane, Texas), *Cicero* (Illinois), *Virgil* (N. Y.), *Seneca* (Kansas) ; de grands exemples de vertus civiques, *Cincinnati* (en l'honneur des *Cincinnati*, une société de vétérans retournés à la charrue après la guerre d'Indépendance), *Hannibal* (Missouri), *Titusville* (Pennsylvanie) ; des dieux même, *Jupiter* (Floride), *Neptune City*, un port (N. Y.), *Minerva* (Ohio, N. Y.), *Apollo* (Penn-

1. *Knox* (Pennsylvanie) s'appelle aussi *Edinburgh ;* on ne peut rêver identification plus complète d'une ville avec un de ses illustres enfants.

sylvanie), *Phœbus* (Virginie), *Diana* (N. Y.) ; des personnages de légende, *Ulysses* (Kansas), *Romulus* (N. Y., Michigan). Le Panthéon est varié.

3° *Une géographie universelle.* — Mais la préférence des créateurs se porte généralement soit sur des noms de pays, soit plutôt sur des noms de villes cueillis dans tous les États du globe.

a) *Noms de pays* : *New Britain* (Connecticut) ; *New England* (Dakota N) ; *English* (Indiana) ; *Albion* (N. Y., Maine, Illinois, Michigan, Indiana, Idaho) ; *Scotland* (Dakota S) ; *New Scotland* (N. Y.) ; *Scotia* (Californie) ; *Caledonia* (Wisconsin) ; *Erin* (Tennessee) ; *New Holland* (Pennsylvanie) ; *Batavia* (N. Y., Illinois. Ohio, Michigan) ; *New Holstein* (Wisconsin) ; *New Iberia* (Louisiane) ; *Andalusia* (Alabama) ; *Dardanelle* (Arkansas).

Richesse minière : *Brazil* et *Peru* (Indiana). Parenté du climat : *Madera* (Californie).

Même type de côte peut-être, plus probablement même population noire : *Cameron* (Louisiane).

b) *Noms de villes.* Sur une carte des États-Unis, on peut faire, mais dans un beau désordre, le tour du monde. Une grosse majorité de villes anglaises : c'est normal. On rencontre ainsi *London* (Ohio, Kentucky), *New London*, port d'estuaire sur la rivière *Thames* (Connecticut), *Liverpool* (N. Y., Pennsylvanie, Ohio, Indiana), *Manchester* (Maine, Vermont, N. Hampshire, Connecticut, Massachussets, N. Jersey, Maryland, Tennessee, Kentucky, Ohio, Iowa, Michigan, Californie ; — au total : 27), *Birmingham* (Connecticut, Pennsylvanie, Alabama ; — au total : 12), *Sheffield* (Massachussets, Pennsylvanie, Illinois), *Leeds* (Maine,N. Y., Dakota N), *Newcastle* (Pennsylvanie), *Southampton* (Massachussets, N. Y.). Toutes les grandes métropoles industrielles et les grands ports de l'Angleterre d'aujourd'hui[1]. Mais ce sont surtout les cités historiques de la vieille Angleterre qu'on retrouve en grand nombre : *Bristol* (Connecticut, Rhode Island, Pennsylvanie, Virginie, Tennessee, Floride), *York* (Pennsylvanie, N. Jersey ; — *Yorktown*, Virginie ; — *Yorkville*, Caroline S ; — *New York*), *Oxford*, (Maine, Massachussets, Pennsylvanie, N. Jersey, N. Y., Ohio, Iowa, Michigan, Mississipi), *Cambridge* (Massachussets, N. Y., Ohio, Maryland), *Portsmouth* (N. Hampshire, Ohio, Virginie, Michigan), *Plymouth* (Massachussets, N. Hampshire, Connecticut, Pennsylvanie, Caroline N, Ohio, Michigan, Wisconsin, Californie ; — au total : 22), *Dover* (N. Hampshire, N. Jersey, capitale du Delaware, Ohio, Tennessee), *Norwich* (Connecticut), *Derby* (Connecticut), *Durham* (Caroline N), *Gloucester* (Massachussets, Virginie), *Worcester* (Massachussets),

1. On compte 22 *Newport* : Maine, Vermont, N. Hampshire, Rhode Island, Pennsylvanie, N. Y., Tennessee, Kentucky, Oregon.... Le nom est trop commun, d'une facilité trop tentante pour qu'on puisse voir chaque fois une allusion au grand port gallois.

Winchester (Kentucky), *Bedford* (Pennsylvanie, Virginie, Indiana ; *New Bedford*, Massachussets), *Lancaster* (Pennsylvanie, N. Jersey, Caroline S, Ohio, Missouri, Wisconsin), *Carlisle* (Pennsylvanie, N. Jersey, Kentucky), *Salisbury* (Maryland, Caroline N), *Chatham* (Virginie).

Plusieurs causes justifient le choix des immigrants. Sûrement le désir de flatter certains lords en perpétuant sur une terre lointaine leurs titres de noblesse. Mais surtout la force des souvenirs, l'affirmation d'une prééminence. Au moment, en effet, où les planteurs commençaient à exploiter en Virginie un royaume du tabac, au moment où les sectes puritaines s'efforçaient de fonder le royaume de Dieu dans une Nouvelle-Angleterre purifiée, au moment où les Anglais chassaient Hollandais, Flamands, Wallons de la Nouvelle-Amsterdam, York, Norwich, Durham, Gloucester, Worcester, Bedford... étaient, après Londres, les plus grandes villes britanniques. Dans la vie économique, les ports du Sud dominaient : Bristol pour les relations d'outre-mer ; Portsmouth, Plymouth, Dover, tournés vers le continent (l'Angleterre s'affirmait encore avant tout comme une puissance européenne).

Les pèlerins du *May Flower* appelèrent *Plymouth* le point où ils abordèrent (Massachussets). *Boston* doit son nom au clergyman John Cotton qui avait été vicaire à Boston, dans le Lincolnshire. Dans le district métropolitain de Boston, on relève *Cambridge*, *Hyde Park*, *Brighton*. Et la Nouvelle-Amsterdam, débaptisée, devient *New York*.

Sans connaître la fortune éclatante de New York et de Boston, d'autres villes d'Amérique éclipsèrent très largement et très vite leurs homonymes britanniques : c'est *Lynn* (Massachussets), grand centre du travail de la chaussure ; c'est *New Bedford* (Massachussets) qui, après avoir été la métropole des chasseurs de baleine, s'est transformé en ruche cotonnière ; c'est *Newhaven* (Connecticut) dont l'activité se trouve partagée entre la métallurgie de précision (symbolisée par le pistolet *Browning* et la serrure *Yale lock*) et le rayonnement intellectuel d'une célèbre université (*Yale*) ; c'est *Norfolk* (Virginie), le plus important des ports charbonniers du groupe de *Hampton Roads* ; c'est *Richmond* (Virginie), qui fut la capitale des Sudistes ; c'est *Durham* (Caroline Nord), qui possède la plus grande usine de tabac du monde (firme *Blackwell et Duke*).

Mais les vénérables cités de l'*old England* ne revivent pas seulement aux rivages atlantiques. Dans l'Union tout entière s'est transporté leur souvenir. Très vite, en effet, les ruraux de la Nouvelle-Angleterre, lassés d'une lutte pénible et sans profits « contre les cailloux et les bois », ont subi l'attraction de l'Ouest. D'abord, ils ont mis en valeur les rives de l'Érié. Puis, de proche en proche,

ils ont atteint le Nord-Pacifique. Avec eux, ils ont amené leurs noms familiers. Au *Portland* du Maine répond, sensiblement à la même latitude, le *Portland* de l'Orégon.

Mêmes noms et souvent mêmes horizons de travail : *Cambridge* (Massachussets) est le siège de la plus illustre université américaine (*Harvard*)[1] ; *Manchester* (N. Hampshire) est aussi une ville du coton, *Birmingham* (Alabama) une capitale de la sidérurgie. De même, *Newcastle*, répété en Australie et en Union Sud-Africaine (Natal), est devenu le symbole vivant du grand port charbonnier[2].

Voici encore des villes d'Écosse : *Edinburgh* (Pennsylvanie, Indiana, Texas), *Glasgow* (Kentucky, Missouri, Montana), *Aberdeen* (Missis-sipi, Dakota S, Washington, Idaho), *Stirling* (Californie), — d'Irlande : *Dublin* (Géorgie, Texas), *Belfast* (Maine), *Londonderry* (N. Hampshire), — du Pays de Galles : *Bangor* (Maine, N. Y., Michigan).

L'apport britannique et celtique mis à part, c'est le contingent allemand qui est certainement le plus considérable : *Berlin* (Connecticut, N. Y., Maryland, Tennessee, Ohio, Michigan, Wisconsin ; — *New Berlin*, N. Y. ; — au total : 36, le record), *Vienna* (N. Y., Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, Maryland, Missouri, Louisiane ; — *New Vienna*, Iowa), *Hamburg* (Pennsylvanie, N. Y., Caroline S, Iowa, Arkansas), *Frankfort* (capitale du Kentucky, Indiana, Kansas), *Leipsic* (Delaware), *Dresden* (Ohio, Tennessee), *Stuttgart* (Arkansas), *Manheim* (Pennsylvanie), *New Bremen* (Ohio), *New Ulm* (Minnesota), *Weimar* (Texas), *Carslbad* (Nouveau-Mexique).

Villes de France. La plus ancienne : *New Rochelle* (N. Y.), fondée après l'Édit de Fontainebleau par les Protestants. La plus importante : *New Orleans* (Louisiane, 1718). Mais il y a aussi *Paris* (Maine, Kentucky, Tennessee, Illinois, Missouri, Arkansas, Texas, Idaho)[3], *Marseilles* (Illinois), *Lyon City* (Montana), *Havre de Grace* (Maryland), *Calais* (Maine), *Strasburg* (Pennsylvanie, Virginie), *Metz* (Californie), *Montpelier* (capitale du Vermont, Idaho), *Vincennes* (Indiana, 1735), *St. Cloud* (Minnesota).

Villes d'Italie : *Rome* (N. Y., Géorgie), *Milan* (N. Y., Ohio, Tennessee, Missouri), *Naples* (N. Y.), *Genova* (Illinois, Wisconsin, Nevada ; — parfois sous la forme *Genoa*), *Florence* (Caroline S, Alabama, Wisconsin, Colorado), *Venice* (N. Y., Illinois, Californie), *Ravenna* (Ohio, Nebraska). — Espagne : *New Madrid* (Missouri), *Barcelona* (Californie), *Malaga* (Nouveau-Mexique), *Toledo* (Ohio), *Cadiz* (Californie), *New Almaden* (Californie). — Portugal : *Lisbon*

1. *Cambridge* (Massachussets) a pour origine le collège fondé à *Newtown* par des étudiants de la grande université anglaise de Cambridge, avec l'appui de la Cour générale du Massachussets (1636). En 1638, le pasteur puritain John Harvard légua au collège naissant sa bibliothèque et sa fortune.

2. Le *Newcastle* de Pennsylvanie est un centre houiller, mais assez loin de la côte.

3. Au *Census* de 1930, *Paris* (Texas), 15 600 hab. ; *Paris* (Illinois), 8 000.

(Dakota Sud ; *New Lisbon*, Ohio, Wisconsin). — Suisse : *Bern* (*Bernville*, Pennsylvanie ; *New Bern*, Caroline N), *Geneva* (N. Y., Alabama, Nebraska ; *New Geneva*, Pennsylvanie), *Neu Glaris*[1] (Wisconsin).

Toute la terre : *Antwerp* (N. Y.), *Amsterdam* (N. Y.), *New Utrecht* (N. Y.), *Buda* (Illinois), *Warsaw* (Pennsylvanie), *Riga* (Michigan), *Petersburg* (Virginie ; — *St. Petersburg*, Floride), *Moscow* (Maine, Idaho), *Athens* (Ohio, Illinois, Tennessee, Géorgie, Alabama, Texas), *Smyrna* (Delaware ; *New Smyrna*, Floride), *Mecca* (Ohio), *Alexandria* (N. Jersey, N. Hampshire, Virginie, Louisiane), *Cairo* (N. Y., Illinois ; — au total : 14), *Calcutta* (Ohio, Virginie), *New Delhi* (N. Y.), *Pekin* (Illinois). Et même des villes d'Amérique latine : *Mexico* (Missouri), *Havana* (N. Y., Illinois), *Montevideo* (Minnesota), *Lima* (Ohio, Illinois, Montana), *Potosi* (Missouri), *Valparaiso* (Indiana).

Mais ces rappels ne doivent pas faire illusion. Ce ne sont pas toujours des citoyens déracinés qui ont voulu conserver quelque chose de leur contrée natale. Certains noms ont une valeur symbolique. *Athens :* prestige intellectuel. Productions célèbres : *New Almaden* (Californie) a donné jusqu'à 30 p. 100 du mercure mondial ; *Charleroi* (Pennsylvanie) se trouve dans un district charbonnier, et *Carlsbad* (Nouveau-Mexique) est une station thermale. Sur une carte, on remarque aisément l'analogie qui existe entre le site du Caire et celui de *Cairo* (Illinois) : point de confluence de trois branches fluviales, l'Ohio, de direction NE-SO, le Mississipi, qui, après avoir suivi une orientation NO-SE, s'engage nettement vers le Sud. D'autre part, des quartiers de Los Angelès s'appellent *Nice*, *Naples*, *Venice*, *Florence*, *Élysées*, rassemblement de lieux enchanteurs. Mais il faut se garder des interprétations hâtives : *Bayonne* (district métropolitain de New York) est une corruption de l'appellation primitive *Pavonia* (du Hollandais Michel Pauw).

Les allusions bibliques abondent (fondations puritaines surtout, israëlites ou même catholiques) : *Jerusalem* (Californie), *Bethlehem* (Pennsylvanie), *Nazareth* (Pennsylvanie), *Jericho* (Vermont), *Palestine* (Texas), *New Canaan* (Connecticut), *Mount Carmel* (Pennsylvanie, Illinois), *Newark*, la « nouvelle Arche » d'alliance (District métropolitain de New York), *Assumption* (Illinois).

Folie des grandeurs : l'envie de rappeler tous les hauts lieux de l'histoire du monde. Magnificence : des résidences, synonymes de splendeur princière, étonnantes dans un pays qui se flatte d'être libéré de toute attache monarchique : *Versailles* (Indiana), *Potsdam* (N. Y.), *Schoenbrunn* (Ohio), *Westminster* (Massachussets, Maryland), *Windsor* (Caroline N. ; — *New Windsor*, Pennsylvanie, N. Y., Mary-

1. *Neu glaris*, fondé en 1845 par des Suisses désireux de sauvegarder leurs coutumes, resta longtemps un îlot de vie helvétique en terre américaine.

land), *Alhambra* (Californie). — Champs de bataille célèbres : *Marathon* (N. Y.), *Arcola* (Illinois), *Lodi* (N. Jersey), *Rivoli* (Illinois), *Marengo* (Alabama, Illinois, Iowa), *Waterloo* (Illinois, Iowa). — Prestige de l'antiquité surtout : *Babylone* (N. Y.), *Ninevah* (Indiana), *Memphis* (Tennessee, Missouri, Texas), *Troy* (N. Y., Ohio, Mississipi, Missouri, Kansas ; — *New Troy*, Floride), *Ilion* (N. Y.), *Ithaca* (N. Y. ; Michigan), *Sparta* (Illinois, Wisconsin ; *Spartanburg*, Caroline S), *Laconia* (N. Hampshire), *Arcadia* (Floride, Louisiane), *Ionia* (Michigan), *Delphos* (Ohio), *Laurium* (Michigan), *Carthage* (N. Y., Caroline N, Missouri, Texas), *Utica* (N. Y.), *Palmyra* (Missouri)[1].

Des aciéries, des hauts fourneaux à *Bethlehem* ! *Memphis* (Tennessee) est devenu un des plus grands marchés cotonniers du globe. *Laurium* (Michigan) se trouve naturellement à proximité de gisements de plomb argentifère. Le long de la grande voie Hudson-Mohawk se succèdent sur une distance d'environ 200 km. : *Troy*, en face d'Albany (cols et manchettes), *Ilion* (patrie de la machine à écrire *Remington*), *Utica* (tricotage mécanique), *Rome*, *Syracuse* (qui fabrique la moitié du soda des États-Unis). Souvenirs anciens, grande industrie moderne. Et *Rome* est presque voisin de *Carthage* !

4o *Le « climat » moral et politique des États-Unis.* — Le nom des trois capitales des États de New Hampshire, Pennsylvanie, Rhode Island, *Concord*, *Philadelphie*, *Providence*, traduit les sentiments fraternels et bibliques, la reconnaissance et la confiance envers Dieu, qui animaient les premiers colons. *Philadelphie*, par exemple, c'est l'amour fraternel qui unissait les compagnons de W. Penn arrivés en 1682 sur la Delaware parmi les Indiens de la forêt, leurs frères.

La toponymie est parfois l'expression d'un régime, d'un idéal civique, l'affirmation d'une unité nationale[2] : *Independence* (Kansas, Californie), *Liberty* (Missouri, Kansas, Texas), *Republic* (Michigan, Washington), *Liberal* (Kansas), *Demopolis* (Alabama), *Union* (Caroline S, Tennessee ; *Union City*, New Jersey ; *Uniontown*, Pennsylvanie), *Alliance* (Ohio, Nebraska). La fidélité aux institutions : *Congress* (Arizona). Un hommage au Soldat Inconnu de la guerre d'Indépendance : *Veteran* (Nevada).

5o *Imagination, fantaisie.* — La réalité s'exprime en images pleines de rêve et de beauté. L'inquiétude du silence : *Soledad* (Californie), dans la solitude des grands déserts occidentaux. L'oasis merveilleuse, le site enchanteur, la Terre Promise enfin découverte au bout

1. Cf. *Rhode* Island, nom d'État.

2. La France révolutionnaire avait montré la voie : 19 communes portaient le nom d'*Égalité*, 16 de *Fraternité*, 11 de *Liberté* ; Lyon devint *Commune Affranchie*. — En U. R. S. S., les hommes d'une génération ont effacé trois siècles d'histoire tsariste. Mais les nouvelles dénominations ont encore quelque chose d'instable. En vingt ans, *Elisavetgrad* est devenue *Zinovievsk*, puis *Kirovo*. La toponymie suit même le rythme rapide des disgrâces.

d'une route longue et pénible : *Paradise* (Montana), *Aurora* (Indiana, Illinois), *Fortuna* (Californie). Plus la marche a été dure, plus les espérances sont magnifiques. L'eau, la verdure, la terre fertile, l'or : *Eureka* (Illinois, Kansas, Dakota S, Nevada, Californie) ! On prend tous les espoirs pour des réalisations déjà acquises : *Bloomington*, la ville florissante (Illinois, Indiana). Ce qui, hier, avant l'exode, pouvait sembler normal, se pare de splendeur. On a besoin de croire que tout sera facile ; tant d'énergie acquise dans la lutte crée une atmosphère de féerie : *Phoenix* (Arizona). « Aux confins de l'extra-ordinaire ». *Urbana*, *Centralia*, *Metropolis* (Illinois) sont restées des bourgades : espérances déçues ? Mais voilà où les explications semblent difficiles : *Oceana* se trouve en pleine Virginie occidentale. Et pourquoi *Bad Axe* (Michigan), *Globe* (Arizona) ?

Imagination débordante. Au contraire, pour certains choix, on adopta une solution de facilité. Contact entre deux nations : *International Falls* (Minnesota) à la frontière canadienne, *National City* (Californie) à la frontière du Mexique. Bien souvent, le nom de l'État a servi de base : *Jersey City*, *Indianapolis* (capitale de l'Indiana), *Arkansas City*, *Oklahoma City* (capitale de l'Oklahoma, « le peuple rouge »), *Iowa City*, *Kansas City*, *Nebraska City*, *Idaho City*, *Arizona City*, *Oregon City*, etc. Désir de prononciation facile : le village de *Vide poche* (banlieue de plaisance, genre Robinson), où les jeunes gens de Saint-Louis allaient joyeusement dépenser leur argent dans les guinguettes, s'est déformé en *White Bush*, le buisson blanc.

II. — Le Canada

Mêmes formules au Canada, mais réalisées avec moins d'ampleur. Le Canada ? Un pays américain de civilisation française et anglaise, un pays neuf. Tous ces caractères essentiels se retrouvent dans la toponymie.

1° *Un pays américain*. — Ce sont encore des noms indiens. *Québec*, « ainsi appelé des sauvages » (Champlain), vient de *kepek*, « c'est bouché » en dialecte algonkin (le Saint-Laurent est à sa largeur minimum : 1 200 m.), ou bien de *kepan*, « débarquer, aller à terre » (Québec est un port fluvial, une étape de navigation, un débarcadère). *Ottawa* s'appela d'abord *Bytown* (le colonel By construisit le canal Rideau, origine du développement commercial) ; mais en 1854, selon un processus très fréquent, Bytown reprit le nom de sa rivière : Ottawa (la tribu des oreillards). *Toronto* signifie « les arbres sous l'eau » (la grande forêt en bordure du lac Ontario) et *Winnipeg* « les eaux fétides ».

2° *Un pays de civilisation française*. — *Montréal*, c'est le Mont

Royal (le site fut découvert par Jacques Cartier en 1535 lors de son deuxième voyage, la ville fut fondée par Paul de Chaumédy, sieur de Maisonneuve, gentilhomme champenois, en 1642). Dans la Province de Québec, de nombreuses bourgades traduisent les sentiments catholiques de la population : *L'Annonciation*, *L'Assomption*, *Notre-Dame*, *Sainte-Anne-des-Monts*, *Saint-Marc-des-Carrières*, *Saint-Félix-de-Valois*, *Saint-Benoît-Labre*, *Saint-Vincent-de-Paul*, etc. D'autres ont une allure très Vieille France : *Grand'Mère*, *Cap-Madeleine*, *Cap-des-Rosiers*, *Mont-Laurier*, *Mont-Joli*, *Rivière-du-Loup*, *Montmorency*.... Voici maintenant les découvreurs : *Cartier* (Ontario), *Champlain* (Québec). Des villages s'appellent encore *Joffre*, *Foch* ; un faubourg de Montréal, *Verdun*. On trouve aussi *Paris* (Ontario), *Montmartre* (Saskatchewan).

3° *Un pays de civilisation anglo-saxonne*. — *a*) Souverains et grands personnages d'Angleterre : *Charlottetown* (île du Prince-Édouard) ; *Halifax*, *Annapolis* (Nouvelle-Écosse) ; *Fredericton* (Nouveau-Brunswick) ; *Buckingham* (Québec) ; *Hamilton* (Ontario) ; *Prince Albert* (Saskatchewan) ; *Victoria*, *Prince Rupert* (Colombie Britannique).

Dans les noms successifs de *Halifax*, porte du Canada vers l'Europe, on retrouve les trois étapes successives de l'occupation du sol : l'indien : *Chebukto* (le port-chef) ; le français : la *Baie Saine* ; l'anglais : *Halifax* (Lord Halifax, Président du *Board of trade and Plantations*, 1849).

Kingston (Ontario), port fluvial où le Saint-Laurent débouche du lac Ontario, exprime la fidélité, le loyalisme monarchique : un pendant de Montréal.

Victoria ? La reine idéale, selon le cœur des Anglais : il n'est pas, dans l'Empire, de ville plus typiquement britannique que *Victoria*, dans l'île Vancouver. *Prince Rupert* enfin, débouché depuis 1914 d'un Transcontinental, port du saumon et du bois, encore sommeillant, mais plein d'avenir, rappelle les premières tentatives d'exploitation : ce neveu de Charles II (1619-1682) fut le premier gouverneur de la *Compagnie de la Baie d'Hudson*.

b) Cités et comtés du Royaume-Uni, qui, en même temps, sont souvent des titres de noblesse : *Newcastle*, *Chatham*, *Sussex* (Nouveau-Brunswick) ; *Yarmouth* (Nouvelle-Écosse) ; *Hull*, un faubourg d'Ottawa (Québec) ; *London*, *Windsor*, prolongement, en territoire canadien, de Detroit et de son industrie automobile ; encore *Chatham*, *Southampton*, *Stratford*, *Pembroke* (Ontario) ; *Yorkton* (Saskatchewan) ; *New Westminster* (Colombie Britannique).

L'Écosse est représentée par *Caledonia*, *New Edinburgh*, *Perth*, *Renfrew* (Ontario). « Arrachez les *Mac*, écrit André Siegfried, de l'annuaire téléphonique de Montréal où ils remplissent dix pages...

vous aurez un immense village français avec une petite garnison anglaise. » Image d'Irlande maintenant : le choix de *Killarney* (Ontario, Colombie Britannique) semblait s'imposer dans ce pays aux mille lacs.

4° *Un pays neuf.* — C'est l'épopée des trappeurs qui revit avec *Portage la Prairie* (Manitoba), *Castor*, *Red Deer* (Saskatchewan). Les premiers étonnements, les premières constatations. C'est la grande aventure des marins vers l'Ouest et le Grand Nord : *Vancouver* (Colombie Britannique), *Port Nelson* sur la baie d'Hudson (Manitoba). L'effort des prospecteurs. Un géologue : *Dawson City*, au pays de l'or (territoire du Yukon). C'est le rôle important joué, là aussi, par l'immigration européenne. Des Allemands, par exemple, ont fondé *New Germany* (Nouvelle-Écosse), *Dresden* (Ontario). C'est surtout l'enthousiasme jaillissant devant des possibilités d'exploitation incalculables, *unlimited possibilities* : *Cobalt*, *Copper Cliff* (Ontario), *Galena* (Colombie Britannique), *Fortune* (Saskatchewan). *Regina* (Sask.), un rendez-vous des chasseurs de fourrures, une des capitales du blé, affirme son ambition d'être « la Reine » de la Prairie. Tout est toujours possible, puisqu'il n'y a rien d'impossible. Un industriel peut rêver de perpétuer son nom dans une création urbaine durable, sanctionnée par un rapide succès. Aux bords du Saguenay, l'*Aluminium Company* projetait une ville de 30 000 âmes : *Arvida* (Québec). Arvida ? 1 790 hab.[1]. Les hommes ont maintenant tort de prévoir, dans leurs plans préparés d'avance, un développement certain. Au point de vue économique, le spontané seul semble désormais réussir. Le Canada a-t-il cessé d'être un pays neuf ?

Que sera demain ? Peut-être verrons-nous une ville de Lindbergh. Et pourquoi pas Charlie Chaplin, Garbo, W. C. Fields, Laurel et Hardy, Clark Gable ? On a parlé, à tort et à travers souvent, de géographie sentimentale. Il n'est pas de géographie sans esprit scientifique. Il n'est pas de géographie sentimentale sans poésie. La géographie sentimentale, c'est, à coup sûr, la toponymie.

JEAN SOULAS.

1. Raoul BLANCHARD, Compte rendu critique de la *Géographie des villes*, de Pierre LAVEDAN (*Revue de Géographie alpine*, 1937, II, p. 444).

PROBLÈMES DE COLONISATION DANS LES INDES NÉERLANDAISES

(*Premier article.*)

(Pl. II-III[1].)

Parmi toutes les colonies tropicales, les Indes Néerlandaises offrent à l'observateur une évolution singulièrement passionnante[2]. C'est en 1619 que Jan Pieterszoon Coen, s'étant emparé de la vieille cité de Jacatra, fonde Batavia, qui va supplanter la « loge » plus occidentale de Bantam. Depuis, sauf un court intermède d'administration britannique pendant les guerres du Premier Empire, les Pays-Bas restent les maîtres du trafic. Le xixe siècle les voit étendre leur domination politique sur la plus grande partie de l'Insulinde. Ce petit pays de 9 millions d'âmes, amarré « comme un ponton au rivage de l'Europe fiévreuse, comme une bouée à l'embouchure de ses grands fleuves » (G. Duhamel), gouverne finalement, entre l'Asie et l'Australie, un domaine sept fois plus peuplé que la métropole, grand comme la moitié de l'Europe sans la Russie, et dont la capitale est à près de 18 000 km. d'Amsterdam par la voie maritime la plus courte. D'autres empires l'emportent sur celui-ci par leurs dimensions et leur variété. Il n'en est pas qui offrent un exemple plus impressionnant du fait colonial.

La continuité de l'action hollandaise simplifie en somme l'examen des problèmes. De l'agent de la Compagnie au fonctionnaire du gouvernement, ce sont des hommes de même souche, de même tempérament ethnique, qui débarquent et travaillent aux Indes. Le sérieux, l'esprit de méthode, la persévérance sont généralement reconnus comme leurs qualités maîtresses. Le réalisme aussi, et qui s'accorde plus ou moins, comme il arrive souvent, avec les exigences du sentiment. Il est possible sans doute de souligner les traits de filiation, sinon de ressemblance, entre le trafiquant du comptoir fortifié

1. La publication de la présente étude a été retardée par les événements de 1940. C'est pourquoi les photographies hors texte de ce premier article portent la triple mention n° 278, t. XLIX, pl. II et III, alors qu'elles constituent en réalité les planches I et II du n° 281, commençant le tome L. Un décalage analogue affectera les planches du second article. Nos lecteurs voudront bien nous en excuser (N. D. L. R.).

2. Quelques géographes européens et américains ont eu la chance de participer à l'excursion organisée aux Indes Néerlandaises par le Comité hollandais de l'Union Géographique Internationale, à la suite du Congrès d'Amsterdam. Généreusement accueillis — le séjour aux Indes fut allongé de deux semaines, le coût étant à peine augmenté — ils ont visité Java et Bali, puis traversé Sumatra de Padang à Belawan Déli. L'excursion, qui bénéficia tout au long de compétences très variées, fut dirigée par le Dr J. van Hinte, professeur à l'Institut Colonial d'Amsterdam, et, sur le territoire des Indes, par le Dr A. N. J. Thomassen a Thessink van der Hoop, Directeur du Musée Ethnologique de Batavia. Qu'ils veuillent bien trouver ici les vifs remerciements des trois Français de la caravane.

et malsain, qu'évoquent encore les entrepôts et les douves du vieux Batavia, et le négociant actuel des beaux quartiers de résidence de Weltevreden, de Soerabaja ou Médan. Mais le génie hollandais n'est pas fait de routine. Il se plie aux circonstances avec beaucoup de souplesse. Il n'entreprend pas sans avoir demandé la leçon des faits. Nul pays tropical sans doute où l'adaptation des plantes aux différents milieux n'ait été mieux étudiée qu'à Java. Les centres d'expérimentation agricole des Indes, avec leurs laboratoires, leurs techniciens, leurs jardins somptueux, sont justement célèbres. Des cultures ont décliné; d'autres, imprévues, acclimatant et sélectionnant des espèces d'origine lointaine, prospèrent. Depuis un siècle environ, les sociétés indigènes ont été elles-mêmes l'objet d'enquêtes approfondies, qui permettent de suivre leurs transformations : les résultats en sont consignés dans une masse d'ouvrages et d'articles écrits en hollandais, et trop peu connus en dehors des Pays-Bas. Les événements mondiaux eux-mêmes ont leur grande part de responsabilité dans l'évolution des Indes Néerlandaises, devenues l'un des principaux fournisseurs de matières premières, très sensibles par conséquent à l'élargissement ou à la fermeture des débouchés extérieurs.

Les Pays-Bas ont réussi jusqu'ici, sans troubles graves, une adaptation difficile. La population des Indes a doublé environ depuis cinquante ans, et son niveau de vie s'est certainement élevé. En même temps, la métropole a continué à tirer de gros profits de son empire. Mais de lourds problèmes se sont posés à elle depuis la guerre de 1914. Comment concilier les bénéfices des entreprises européennes et l'amélioration de l'agriculture indigène ? Quelle attitude adopter vis-à-vis des tendances mondiales à l'économie fermée, dans le cadre des nations ou dans le cadre des empires ? Et de quelle manière remédier à la surpopulation javanaise, qui menace de s'aggraver rapidement ? Problèmes qui sont sans doute intimement mêlés, qui ne peuvent être résolus l'un sans l'autre, mais que l'on exposera séparément dans un désir de clarté. On étudiera d'abord — et ce sera l'objet de ce premier article — les types de colonisation européenne.

***

La puissante *Compagnie des Indes orientales* avait réussi, par la violence, ou par contrat plus ou moins régulier avec les princes indigènes, à accaparer dans Java de vastes domaines. Elle en vendit, lors de sa décadence, à la fin du XVIIIe siècle, à des particuliers, Hollandais ou Chinois pour la plupart. Après la faillite de la Compagnie, le gouvernement, devenu le maître de ces terres et avide de ressources immédiates, en aliéna d'autres.

Ces propriétés privées ont été en grande partie rachetées par l'État depuis 1860, pour être rendues aux communautés indigènes,

ou louées aux colons européens. Au début de 1936, il n'y avait plus que 490 000 ha. de ces « terrains privés », d'ailleurs livrés partiellement aux cultures indigènes[1]. Presque tous sont dans les régences de Batavia et de Buitenzorg, la plus vieille région de colonisation blanche aux Indes : une allée de vieux arbres, mimosées au tronc noueux, conduit vers la robuste maison au toit de tuiles débordant, qui évoque la vie confortable du grand planteur de naguère, et son autorité comme féodale. La réglementation nouvelle aura bientôt supprimé, ici comme dans les Principautés Centrales (*Vorstenlanden*), les dernières traces des privilèges fonciers.

L'actuelle législation agraire exprime vivement le souci de protéger l'indigène contre sa propre insouciance. Il ne peut pas vendre ses terres de culture à des étrangers (y compris les Hollandais), mais seulement les louer, moyennant un contrat précis qui doit être reconnu valable par l'administration. Quant aux terrains domaniaux vacants, ils sont eux-mêmes loués par le gouvernement, à bail emphytéotique, pour une durée de 75 ans au maximum, et dans la mesure où ils ne sont pas nécessaires à l'extension prévue des cultures indigènes. Le planteur blanc ne possède en toute propriété que le sol où sont construits sa maison et les bâtiments nécessaires à son exploitation.

La petite colonisation européenne ne joue dans les Indes Néerlandaises qu'un rôle très effacé. C'était déjà l'ambition de Jan Pieterszoon Coen, l'un des premiers gouverneurs généraux (1619-1629), de multiplier les petits fermiers hollandais. Beaucoup d'efforts ont été faits depuis, et surtout à partir de 1860, pour fixer des Blancs en Insulinde : désir entretenu par l'accroissement de la population métropolitaine. Les résultats ont été très maigres. Malgré l'amélioration de l'hygiène et du confort, les possibilités scolaires, la multiplication des stations d'altitude, la plupart des Blancs ne sont ici, comme dans les autres colonies tropicales, que des passants. On en trouve sans doute « qui attendent la mort », disent les indigènes, dans les agréables résidences de Java, comme Soekaboemi, Bandoeng, Salatiga, Malang ; mais ils sont beaucoup plus nombreux à prendre leur retraite dans le pays natal. Même s'il résiste au climat, il est très difficile au Blanc, travaillant un petit domaine, de concurrencer le paysan indigène, accoutumé à une vie moins que frugale.

En 1936, on ne comptait dans toutes les Indes qu'un millier de petits colons « européens », presque tous à Java. Un grand nombre étaient des métis, des « Indos »[2]. C'était pour les métis surtout,

1. En 1936, les plantations européennes ne couvraient sur ces propriétés que 46 000 ha. — D'autre part, le gouvernement exploitait encore lui-même environ 25 000 ha., plantés surtout en hévéa, palmier à huile, quinquina, café.

2. Comme dans la plupart des territoires coloniaux, la distinction des « Européens », dans les recensements, repose sur une base juridique, et non ethnique. Le groupe comprend aussi des métis de Blancs et d'indigènes. Il est impossible de connaître exac-

d'existence souvent précaire, que des mesures favorables à la petite colonisation avaient été prises au début du siècle. Lorsque la crise récente obligea les grandes plantations à congédier une partie de leurs employés, certains s'établirent à leur compte. Ces modestes tenanciers se livrent généralement à la polyculture, sur des domaines d'une dizaine d'hectares en moyenne. La majorité cependant ont une production principale : c'est souvent le caféier, par exemple dans les Lampoeng (Sud de Sumatra) ; ailleurs le cocotier, le théier, le kapokier, l'hévéa, le quinquina, le tabac, le manioc. Beaucoup ont une autre source de revenus, et sont par exemple pensionnés de l'État. C'est une classe qu'on connaît mal, dont la situation n'est pas brillante. Ses membres réclament une réforme de la législation agraire, leur permettant de devenir propriétaires du sol qu'ils mettent en valeur. Il faut remarquer qu'ils emploient toujours des travailleurs indigènes.

C'est la grande et moyenne colonisation qui l'emporte, et de loin. Les domaines de plus de 50 ha. représentent la presque totalité de la superficie louée à des Blancs. Les concessions moyennes (entre 50 et 300 ha.) sont encore parfois exploitées par des particuliers ou des associations limitées. Mais la concentration capitaliste a conduit à des groupements énormes dans la main de sociétés anonymes, dont les actions s'échangent à Amsterdam, et dans d'autres grandes Bourses, comme Londres, New York, Paris[1].

En effet, la législation a favorisé l'entrée des capitaux étrangers. La dernière estimation des sommes investies a été faite, à notre connaissance, en 1929, pour les grandes régions de plantations (Java, Côte Est et Sud de Sumatra). Elle était de 2 048 millions de florins. Les investissements hollandais l'emportaient sur tous les autres, représentant environ les trois quarts du total (1 533 millions de florins, dont 780 pour le sucre, 293 pour l'hévéa). Pour le sucre, le tabac, le quinquina, la part des capitaux étrangers est très faible. 82 p. 100 de la production du tabac de Sumatra (1929) étaient contrôlés par quatre grandes sociétés hollandaises, les *big four*. L'*Amsterdam Rubber* exploite 75 000 ha. à Java et Sumatra : non seulement hévéa, mais aussi palmier à huile, théier et caféier.

tement leur nombre : les évaluations varient généralement entre la moitié et les deux tiers des « Européens » recensés (242 000 en 1930, dont 193 000 pour Java). C'est naturellement à Java, de bonne heure pénétrée par les Hollandais, que la proportion des Eurasiens est la plus forte (voir H. Lehmann, *Die koloniale Oberschicht der Bevölkerung von Niederländisch-Indien*, *Koloniale Rundschau*, Heft 2, 1938, p. 97-114).

1. Voici quelques chiffres, tirés de l'*Indisch Verslag*, 1937. A Java, 488 945 ha. de « terres privées » étaient à 119 propriétaires. Dans la même île, sur 613 454 ha. de terres louées, 560 480 sont exploités par 536 sociétés, 28 597 par 184 colons européens, 24 178 ha. par 164 Asiatiques étrangers, vraisemblablement chinois pour la plupart. Les petits colons, dénombrés à part, étaient 998, sur 9 965 ha.

Dans les Possessions Extérieures, sur 1 759 498 ha. de terres louées, on compte 1 511 339 ha. exploités par 411 sociétés, 183 964 ha. par 320 colons européens, 54 275 par 901 Asiatiques étrangers. Enfin, 596 ha. seulement sont occupés par 65 petits colons.

Parmi les capitaux étrangers, ce sont les britanniques qui l'emportent, investis surtout dans les plantations d'hévéa et de théier ; puis les capitaux franco-belges et ceux des États-Unis, consacrés presque entièrement à l'hévéa et à l'élœis ; les capitaux allemands ne viennent qu'ensuite et sont beaucoup plus dispersés [1].

En même temps que les capitaux, les Hollandais ont admis la collaboration effective des étrangers dans les grandes exploitations agricoles. Ce sont les Allemands qui étaient les plus nombreux lors du dernier recensement (1930), les Anglais venant loin derrière eux, puis les Belges, les Français, les Suisses, les Japonais. On comptait 71 Allemands occupés dans les seules plantations de sucre de Java ; 150, environ, avec leurs familles. Dans le Territoire de l'Est de Sumatra, plus du quart (26,6 p. 100) des étrangers étaient des Allemands.

La grande plantation ne saurait attacher les Blancs au sol de l'Insulinde, puisque, directeur, contrôleurs, assistants, agronomes, chimistes et spécialistes divers, ils ne sont généralement que des employés de la Société. Mais elle a l'avantage de permettre un abaissement considérable des prix de revient par les méthodes d'exploitation rationnelle et scientifique où excellent les Hollandais, et aussi de faciliter le contrôle de la production et de la vente.

La réussite ne fut pas toujours aussi rapide qu'on le croit. On pouvait justement admirer, vers 1928, la prospérité inouïe que l'essor des grandes plantations valait aux Indes Néerlandaises ; il ne fallait pas oublier la longue série d'expériences qui l'avaient permise, les échecs et les déboires qui l'avaient précédée. On doit souligner aussi que, en dépit du désir légitime qu'avaient les planteurs de conserver le bénéfice de leurs efforts, les autres pays en ont largement profité. L'exportation de graines ou de greffons pouvait être interdite ; il était difficile de garder secrètes les méthodes de culture. Que l'on envisage l'abandon du *clean weeding*, ce nettoyage absolu qui entraîne une dégradation si rapide du sol en pays tropical, l'emploi des légumineuses de couverture et d'ombrage, la sélection des variétés, l'analyse des terres, le conditionnement des produits marchands, les techniques néerlandaises ont contribué beaucoup à l'essor de grandes cultures tropicales comme l'hévéa, l'élœis, le théier, le caféier. Les problèmes posés par le régime foncier et l'utilisation de la main-d'œuvre ont eux-mêmes, après des expériences laborieuses, reçu des solutions qui ont été d'un enseignement précieux à d'autres colonisateurs.

Ceux-ci, cependant, ont eu parfois le tort de copier trop servilement les méthodes hollandaises et ont ainsi trouvé l'occasion de s'en repentir. En réalité, la zone intertropicale ne présente pas moins de

1. Le montant des capitaux chinois investis est inconnu : en 1923, ils représentaient environ le sixième du total des capitaux placés dans l'industrie du sucre. Leur part est relativement grande aussi dans les plantations de poivre.

variété que nos pays tempérés ; elle n'offre jamais à une observation attentive de cas absolument semblables. Dans l'intérieur même des Indes Néerlandaises, la grande colonisation agricole montre des adaptations très variées aux conditions géographiques.

A. Le Centre et l'Est de Java. — Des plaines relativement vastes, au sol en général très fertile, un climat à saison sèche, mais des possibilités d'irrigation, une population presque partout surabondante, tels sont les traits les plus significatifs de la partie centrale et orientale de Java au regard de l'exploitation européenne. Une grande culture devait s'y adapter merveilleusement, celle de la canne à sucre.

Dès le XVIIIe siècle, la *Compagnie hollandaise des Indes orientales* avait établi à Java des fabriques de sucre fonctionnant sous une direction chinoise. La canne était plantée sur des terrains qu'elle cédait à des particuliers, en même temps que les droits sur le travail des indigènes. Mais c'est après 1870 que l'extension devint rapide, lorsque le régime des cultures forcées fut aboli et que la jouissance des terres fut reconnue aux indigènes par la législation. Elle s'accéléra à la fin du siècle dernier.

La canne est ici, comme dans la plupart des zones de grande production, une culture de plaine : elle devient rare, sauf dans les jardins indigènes ou dans les pépinières, au-dessus de 200 m. d'altitude. Elle trouve dans ces régions basses un sol riche, constitué par des matériaux volcaniques récents, en place ou alluviaux, reposant sur des calcaires ou des marnes tertiaires. Les analyses chimiques et physiques révèlent sans doute de grandes variations, même sur un espace restreint, mais la canne n'est confiée qu'aux meilleures terres.

Ces sols sont immémorialement cultivés par les indigènes, en vue des productions vivrières indispensables à leur nourriture. Aussi le régime institué par le gouvernement devait-il concilier les intérêts européens et ceux des paysans javanais. Les terrains sont loués aux sucriers pour vingt et un ans et demi, mais à condition d'un usage intermittent : la canne ne peut occuper le sol que pendant six périodes de dix-huit mois, séparées par des intervalles d'au moins une saison pluvieuse ; le loyer minimum est fixé par le gouvernement.

Le succès de la culture est lié à l'irrigation. La présence d'une saison sèche favorise la maturation et la récolte. Il est remarquable que les plantations de canne se trouvent surtout dans les zones où l'on ne compte pas plus de vingt jours de pluie pendant les quatre mois les plus secs ; elles sont moins nombreuses déjà là où ce total est compris entre vingt et trente ; elles deviennent rares lorsqu'il dépasse trente (voir fig. 1 et 2). Mais la grande irrégularité des pluies au cours de l'année, familière aux pays de mousson, entraînerait celle de la production, si l'on n'y remédiait. Heureusement, les massifs mon-

tagneux voisins sont des condensateurs d'humidité et, mieux encore, grâce à la perméabilité de leurs matériaux généralement volcaniques, de précieux réservoirs d'eau. Aussi les travaux hollandais permettent-ils de doser scientifiquement, pendant toute la croissance de la plante, l'irrigation convenant au meilleur rendement de sucre.

Chaque société sucrière dispose donc de trois fois plus de terrain qu'il ne lui en faut pour l'approvisionnement de son ou de ses usines, les deux tiers de la superficie devant être réservés, par un assolement régulier, aux cultures vivrières, en particulier au riz. En fait, comme elle se limite aux sols les plus riches, la canne à sucre n'occupait guère en 1928 que 10 p. 100 de la superficie utilisée par les indigènes. Une rotation courante est celle-ci : *1re année* : mai à octobre, récolte de la canne ; octobre à novembre, soja et maïs ; novembre à avril, riz ; — *2e année* : avril à novembre, indigo, tabac, haricots, ou jachère ; novembre à avril, riz ; — *3e et 4e année* ; avril-mai jusqu'à octobre de l'année suivante, canne à sucre. Pourtant, il arrive fréquemment que le manioc succède à celle-ci : comme il reste plus d'un an en terre, on ne fait alors qu'une seule récolte de riz, la deuxième année, avant le retour de la canne.

La canne à sucre est ici l'objet d'une culture intensive. Les champs mesurent couramment 100 *bouw* (71 ha. environ). Après des labours à la charrue, c'est à la bêche qu'il faut creuser les canaux secondaires d'irrigation, et les tranchées où l'on déposera les boutures. Ces tranchées sont ouvertes à l'eau quand la canne a environ 60 cm. Il faut pratiquer dix à douze irrigations en moyenne pendant huit mois. Entre temps, la terre est ramenée peu à peu contre la plante qui se trouve ainsi, au bout de cinq à six mois, « chaussée » dans un billon où elle peut développer ses racines. Ces façons exigent une abondante main-d'œuvre, qui vient des villages voisins, et y retourne tous les soirs ; elle travaille généralement par équipes, sous l'autorité de surveillants indigènes, ou *mandoers*, avec lesquels la société passe un contrat. Certaines opérations s'effectuent avec une discipline militaire : le sulfate d'ammoniaque, engrais très employé, est déposé dans des trous, à la cuiller, par des manœuvres partant des extrémités du sillon au coup de sifflet, et se rencontrant au milieu. Les ouvriers de l'usine sont logés par l'entreprise.

C'est l'usine en effet qui est le centre de l'exploitation. Elle contrôle la culture et traite la production de 1 000 à 1 500 ha. en moyenne[1]. La canne y est amenée par wagonnets tirés sur voies Decauville, et montée par tapis roulant sous les rouleaux compres-

1. La société la plus puissante est celle de Djatiroto. En 1925, elle traitait la production de 6 400 ha. Dans ses plantations, les voies ferrées étroites se développaient sur 440 km. Elle employait 122 Européens et, pendant la campagne, 24 000 travailleurs javanais. Sa production totale atteignait près de 100 000 t. de sucre (on trouvera un plan de l'exploitation dans l'*Atlas van Tropisch Nederland*, 1938).

seurs, par où débute la série des transformations qui conduisent au sucre blanc, généralement non raffiné. La plupart des opérations se font mécaniquement, grâce à un outillage puissant. La campagne de fabrication dure environ trois à quatre mois, à partir de juillet



Fig. 1. — Culture de la canne a sucre et densité de la population a Java.
1, Territoires et régences ayant plus de 300 hab. au kilomètre carré. — 2, Sucrerie.
Échelle, 1 : 10 000 000.

dans les environs de Jogjakarta, l'usine travaillant jour et nuit. La canne reste ici treize mois en terre.

Jusqu'en 1928, la production avait augmenté bien plus que la superficie cultivée. Le rendement moyen à l'hectare était passé en effet à plus de 13 tonnes de sucre : il n'était que de 4 t. à Cuba, de 3 t. aux Philippines, de 6 dans le Queensland. Seules les Hawaï



Fig. 2. — Culture du théier et pluviosité a Java, d'après C. G. G. J. v. Steenis.
Nombre de jours de pluie pendant les quatre mois les plus secs : 1, de 0 à 10 jours de pluie ; 2, de 10 à 20 jours ; 3, au moins 20 jours. — Les points représentent les plantations de thé. — Échelle, 1 : 10 000 000.

avaient un rendement presque égal. Ce résultat était dû aux méthodes intensives de culture, mais aussi à la sélection des variétés, poursuivie par la station d'essai de Pasoeroean, entretenue par les sociétés elles-mêmes, qui lui consacraient chaque année de grosses sommes.

Lorsqu'on s'éloigne de Batavia vers l'Est, les premières sucreries apparaissent, dans les plaines septentrionales, à l'Ouest de Cheribôn. On trouve encore des champs de canne à l'extrémité orientale de l'île, arrosés par les eaux qui descendent des lacs de l'Idjen : mais il faut ici

une distribution minutieusement réglée pour traverser la longue saison sèche ; les cultures d'Asembagus font l'effet d'une oasis, dans la savane à borassus, aux herbes complètement rôties au mois d'août[1]. Les régions de grande culture sont : 1° les plaines de Cheribon, Tegal et Pekalongan ; 2° les plaines de Jogjakarta et Klaten ; 3° l'arrière-pays de Soerabaja, jusque vers Kediri au Sud-Ouest, Pasoeroean et Probolinggo au Sud-Est. Parmi les jachères crevassées, au bord des routes poussiéreuses, les cannes à sucre élèvent jusqu'à plus de 3 m., à la fin de la saison sèche, leurs tiges violettes et serrées, leurs feuilles d'un vert clair. Çà et là jaillissent sur la plaine les cheminées des sucreries, dominant les bâtiments aux murs crépis et les meules de bagasse, employée comme combustible.

Cette exploitation intensive du sol, par assolement régulier de la canne à sucre et des cultures vivrières, a permis la prolifération d'une humanité déjà très abondante. Il est significatif que presque toutes les « résidences » où la densité de la population dépasse 300 hab. au km² en 1930 soient justement celles où la canne occupe les plus grandes superficies relatives (fig. 1). En effet, si une bonne part des recettes réalisées prenait le chemin des Pays-Bas, — économies des 5 000 employés européens, ou dividendes versés aux actionnaires, — une part plus grande encore revenait aux indigènes. Ceux-ci recevaient, pour la location de leurs terres, et en salaires, des sommes relativement élevées. En outre ils profitaient de tous les aménagements réalisés, en tout ou partie, aux frais des compagnies : réseaux d'irrigation, routes et chemins de fer, fumure du sol, etc.

La crise a porté un coup terrible aux sociétés sucrières, dont la vie était fondée sur l'exportation. Le sucre était, loin en avant des autres denrées agricoles, la première exportation de Java ; l'économie de l'île parut ébranlée dans ses assises profondes. Les pertes ont été énormes, car, surtout à cause de l'outillage industriel, la culture de la canne était celle qui exigeait les plus gros investissements (4 000 florins à l'ha. en moyenne, contre 1 200 pour l'hévéa, qui venait au deuxième rang). Beaucoup de sociétés firent faillite. La superficie cultivée, qui était passée de 75 000 ha. en 1894 à 194 000 ha. en 1928, tombe à 29 000 en 1935 ; la production de sucre s'effondre de 2 900 000 à 500 000 t. Depuis 1935, une reprise s'affirme, grâce aux accords commerciaux et à l'aide de la métropole : 95 000 ha. ont été plantés en 1938. Il sera difficile à l'industrie sucrière de retrouver sa prospérité de naguère. La moitié des usines qui fonctionnaient en 1928 étaient encore inactives pendant la campagne de 1938[2].

Les répercussions de la crise sur les populations indigènes ne furent

1. Asembagus ne reçoit que 907 mm. de pluie, dont 5 seulement en août et septembre.

2. En 1928, 179 sucreries avaient travaillé ; 81 seulement en 1937.

pas catastrophiques, grâce à l'extraordinaire faculté d'adaptation du Javanais, semblable en cela à tous les paysans d'Extrême-Orient, et aux sages mesures du gouvernement hollandais. La canne à sucre, plante annuelle, pouvait aisément faire place aux cultures vivrières traditionnelles, que les indigènes avaient tendance à négliger : le riz, le maïs, le soja, le manioc ont couvert les champs désertés par la canne.

Dans ces plaines centrales et orientales de Java, les capitaux européens se sont intéressés à une autre culture : celle du tabac. Elle aussi s'accorde bien aux conditions du milieu, car elle n'occupe dans l'assolement qu'un délai très bref, quelques mois seulement. En fait, en raison des travaux réclamés par la préparation du sol, le propriétaire indigène dispose de son champ un an sur deux pour ses cultures vivrières. Les principales plantations européennes de tabac se trouvent dans la province orientale de Besoeki (région de Djember), au pied des massifs volcaniques de l'Ijang et de l'Idjen, où les sociétés firent venir de la main-d'œuvre javanaise des provinces centrales après 1860 ; d'autre part, dans la région de Klaten, au Nord-Est de Jogjakarta, déjà enrichie par la culture de la canne. Les vastes hangars au pignon à claire-voie, à la toiture végétale, où sèche la feuille, se mêlent ici aux bâtiments blancs des sucreries ; on voit les travailleurs s'affairer, en septembre, aux soins de cette autre culture minutieuse : ameublissant les mottes au maillet, divisant le champ en étroites plates-bandes séparées par les sillons où l'on amènera l'eau d'irrigation, repiquant les jeunes plants qu'un écran individuel protégera quelque temps contre l'ardeur solaire. Si la production de Besoeki est destinée au tabac de « coupe », les cultures de Klaten fournissent déjà les capes de cigare.

Canne à sucre et tabac caractérisent ainsi, entre Jogjakarta et Soerakarta, ces campagnes des « Principautés » où triomphe, par l'effort hollandais, l'agriculture industrielle.

Bien différentes de ces plantations annuelles, qui ont dû s'insérer dans l'économie traditionnelle, sont les plantations arbustives. L'hévéa et le caféier couvrent de grandes superficies dans l'Est de Java, surtout aux pentes méridionales, les mieux arrosées, des massifs volcaniques qui se succèdent de Kediri jusqu'au détroit de Bali. Le caféier en général domine l'hévéa : on le rencontre jusqu'à 1 800 m. Au-dessous de 800 m., l'arbre à caoutchouc s'est souvent substitué à lui. Ces arbustes, qui croissent sans irrigation, qui tolèrent ou qui aiment l'altitude et les terrains accidentés, mais occupent le sol pendant de longues années, ont été généralement confiés à des terres jusqu'alors inutilisées par l'indigène. Il y en a peu dans le centre de l'île, la région la plus densément peuplée, où quelques plantations de thé se sont installées sur les flancs du Merapi et du Soendoro. Mais la culture du théier est caractéristique des montagnes des Préanger, dans l'Ouest de Java.

B. Les Préanger. — La route de Batavia à Buitenzorg traverse une région très peuplée, mais où l'abondance des pluies, beaucoup mieux réparties que dans les régions orientales et centrales de l'île, entretient la parure d'une végétation brillante, bien que partout soumise à l'homme. Entre les *sawah* irrigués où le riz pousse dru, les terres hautes portent le manioc aux tiges blanchâtres et noueuses, les haricots et tous les légumes des jardins. L'œil est séduit par la variété des arbres utiles : le cocotier au stipe incliné, aux grandes palmes, est l'élégance suprême ; mais l'on reconnaît aussi le kapokier à ses branches grêles, horizontales, où pendent les gousses cotonneuses, le papayer dont jaunissent les fruits volumineux et oblongs. Çà et là apparaissent quelques plantations d'hévéas au tronc gris.

C'est un peu au Nord de Buitenzorg, quand se précisent les silhouettes du Salak et du Gédé, qu'on rencontre les premières grandes plantations de théier. Les massifs montagneux compacts que se partagent les résidences de Buitenzorg et des Préanger sont la première région productrice de thé dans les Indes Néerlandaises, et l'une des principales au monde. L'arbuste aux feuilles comme vernies, à peine dentées, trouve ici des conditions très favorables. Le socle tertiaire est assez souvent couvert par des matériaux de projections volcaniques, donnant un sol meuble, suffisamment perméable. Le climat est également propice : entre 500 et 1 800 m., les températures annuelles moyennes varient entre 14° et 25° ; pas de chaleurs excessives, pas de gelées qui flétrissent les feuilles. Pas de véritable sécheresse non plus sur ces montagnes où les vents du Sud-Est eux-mêmes, après un long parcours sur l'océan Indien, livrent quelques condensations. Presque toutes les plantations de théier profitent encore d'au moins trente jours de pluie dans les quatre mois les plus secs de l'année : ainsi leur répartition est à peu près inverse de celle de la canne à sucre (fig. 1 et 2). Pour un même sol on a remarqué que la qualité du produit, comme aussi le rendement quantitatif augmentaient avec l'altitude : dans l'Ouest de Java, ce rendement est de 1 100 t. à l'ha., en moyenne, pour les plantations situées à moins de 800 m. ; il est de 1 600 t. dans les plantations établies au-dessus de 1 200 m.

Les premières semences de thé de Chine furent importées à Java en 1826, et le premier chargement de produit marchand pour la Hollande eut lieu en 1835. Il provenait de plantations gouvernementales, qui ne furent cédées à des particuliers qu'en 1865. Les résultats furent longtemps médiocres. Les techniques culturales et industrielles ne se perfectionnèrent que lentement. En 1878, on introduisit des variétés d'Assam, qui sont aujourd'hui à peu près exclusivement employées. Le thé de Java prit place sur le marché de Londres à la même époque. Cependant le succès ne s'affirma guère que vers 1900. C'est alors que les sociétés anonymes, à capitaux surtout hollandais, commencèrent

à étendre leurs défrichements au-dessus de 1 200 m. d'altitude et des pentes occupées par les *ladangs* indigènes. Les plantations les plus anciennes ont été souvent, faute de terrassements, ravagées par le ruissellement : les rendements sont particulièrement bas au Nord et à l'Est de Buitenzorg, et au Sud de Soekaboemi. Les meilleurs producteurs de Java se trouvent dans le groupe de Pengalengan, au Sud de Bandoeng. Les masses volcaniques du Malabar, du Wajang, du Papandajan enferment de hautes cuvettes bourrées de terres riches, que commence à disséquer l'érosion remontant de la haute plaine de Bandoeng[1] ; des plantations aux crus fameux (Sedep, Santosa) se sont étendues ici entre 1 200 et 1 800 m. aux dépens de la forêt (pl. II, A) ; cette extension a été rapide surtout entre 1919 et 1931.

Les arbustes occupent des pentes de valeur très inégale, depuis l'horizontalité jusqu'à la grande raideur. Les frais d'aménagement augmentent avec l'inclinaison : plus elle est forte, plus l'établissement et l'entretien des gradins et des diguettes dressées contre l'érosion réclament de soins. Sous les arbres d'ombrage, des mimosées en général, les théiers sont périodiquement taillés à la même hauteur, 1 m. environ, pour faciliter la cueillette. Les trois feuilles terminales sont délicatement et prestement détachées par les femmes ; la récolte est aussitôt emportée aux usines. Celles-ci sont de grands bâtiments à deux ou trois étages ; les plus modernes s'ouvrent à la lumière par de grandes cloisons vitrées. Là se succèdent, de haut en bas, les opérations qui conduisent jusqu'au thé noir : les feuilles fraîches sont séchées sur de grands panneaux, puis roulées après un début de fermentation ; elles subissent un premier triage, puis sont mises à fermenter, dans une atmosphère fraîche et moite, sous le contrôle de thermomètres plongés dans la masse ; elles sont séchées de nouveau, après passage à la vapeur humide. Toutes ces façons s'effectuent mécaniquement ; l'usine à thé se distingue pourtant de la sucrerie par la délicatesse des opérations, la légèreté et l'élégance de l'outillage, l'odeur fine du produit. Celui-ci est enfin trié à la main par des femmes, et emballé dans des caisses de 60 kg., doublées à l'intérieur de papier d'étain. Non loin de l'usine s'élève le bungalow du directeur, au milieu d'un jardin aux massifs fleuris que dominent les colonnes droites et majestueuses des conifères ou des *tejmaras*. Par delà les plantations, la grande forêt sombre monte jusqu'au sommet nu des volcans, que panache encore parfois la fumée de solfatares (pl. II, B).

On compte dans Java environ 300 plantations européennes de thé pour une superficie de 105 000 ha., presque toutes dans cette région occidentale. Beaucoup forment des groupements, aux mains

1. Quelques plantations se trouvent déjà sur le versant de l'océan Indien : ainsi dans le bassin du haut Tjilaki, au Nord du Papandajan. Il semble d'ailleurs que le haut Tjilaki, affluent du Tjitaroem auparavant, ait été détourné vers le Sud par capture.

CULTURES EUROPÉENNES.



A. — PLANTATION DE THÉ « SEDEP » (PRÉANGER).



B. — USINE A THÉ « SEDEP ».

de grandes compagnies. Elles ont, en dépit des restrictions commerciales, moins souffert de la crise que les exploitations sucrières; la plupart recommençaient à distribuer des dividendes en 1935. Quelques-unes s'intéressent en même temps à la culture de l'hévéa, qui reste presque toujours au-dessous de 600 m., et à celle du quinquina, arbre typiquement montagnard, confiné entre 1 200 et 2 000 m.

Le quinquina est peut-être la plus célèbre des cultures hollandaises à Java. Dans la masse des exportations, son produit ne représente qu'un pourcentage assez modeste, mais c'est presque un monopole de l'île. Les premiers plants ou semences furent importés de l'Amérique du Sud vers 1845 ; mais le véritable succès fut l'acclimatation, très difficile, du *Cinchona ledgeriana*, introduit de Bolivie en 1872 et donnant un taux de quinine très élevé. Il est souvent greffé sur le *Cinchona succirubra*, plus robuste. L'arbre ne vient bien que dans les sols volcaniques que couvrait la grande forêt, riches en phosphore et en humus, perméables, faciles à travailler. Il aime la lumière et, par un curieux phénomène d'héliotropisme, croît toujours perpendiculairement au sol, prêt à tomber, dirait-on, sur les fortes pentes. Dans la plantation gouvernementale de Tjinjiroean, au Sud-Ouest du volcan Malabar, le visiteur voit ses graines plates et ailées, extraordinairement légères, triées à la main par des femmes, en chambre noire sur des verres dépolis éclairés par dessous. Provenant d'individus sélectionnés, elles sont confiées d'abord à des couches de germination soigneusement abritées, puis à des pépinières ; la plantation n'a lieu qu'au bout de quatre ou cinq ans. Elle est faite très serrée, et on procède à un éclaircissement progressif en conservant les sujets les mieux venus. Les branches basses sont élaguées : plus l'arbre sera élancé, plus abondante sera l'écorce précieuse. L'arrachage a lieu à l'âge de 15 à 30 ans. L'écorce du *ledgeriana* est détachée au maillet, séchée, pilée, et expédiée en sacs vers les fabriques de quinine, dont l'une est à Bandoeng, d'autres en Europe.

Il y a environ 16 000 ha. de quinquina à Java. Pendant longtemps le marché fut à la merci d'un petit groupe de transformateurs métropolitains : les aléas d'une culture très délicate et les fluctuations des prix décourageaient les planteurs. Mais ceux-ci sont associés depuis 1913, et la production a été soumise à un contrôle de plus en plus rigoureux[1].

Les exploitations européennes de l'Ouest de Java ont résolu facilement le problème de la main-d'œuvre tant qu'elles ne se sont pas éloignées du bas pays : ainsi les plantations de thé et d'hévéa des

1. C'est le prix trop élevé de la quinine qui limite sa consommation. Il est regrettable sans doute qu'un produit aussi utile, véritable sauvegarde de la vie humaine dans les zones paludéennes, ne puisse pas être plus largement distribué. Mais le prix de vente, disent les Hollandais, ne saurait être beaucoup abaissé, en raison des risques de la culture. C'est un fait que, jusqu'ici, aucun pays n'a pu concurrencer les plantations de Java sur le plan commercial, en dépit de nombreuses tentatives.

environs de Buitenzorg et de Soebang. Cependant la densité humaine de ces plaines occidentales est moins élevée que celle des régions sucrières ; l'extension même des cultures nouvelles, sur des terrains jusqu'alors vierges d'utilisation agricole, situés souvent à plus de 1 000 m. d'altitude, obligeaient les sociétés à recruter des travailleurs dans des villages assez éloignés de la plantation, à les héberger et à les nourrir, à assurer leur santé et leur rapatriement.

Les Hollandais faisaient ici des expériences qui devaient leur être utiles pour la mise en valeur de la région de Médan-Déli sur la côte Nord-Est de Sumatra.

C. La côte Nord-Est de Sumatra. — L'*Oostkust van Sumatra* montre certainement l'une des plus puissantes réalisations agricoles du capitalisme blanc et de la méthode hollandaise dans la zone intertropicale. Au delà de la mangrove, ligne noire et morne entre les eaux et le ciel lourds, le passager du bateau qui traverse le détroit de Malacca ne devine pas cette création, qui étonne par sa vigueur, sa variété, sa faculté de renouvellement[1].

Les centres de l'exploitation européenne dans la grande île restèrent très longtemps les ports de la côte occidentale, qui s'offrait la première aux navires doublant le cap de Bonne-Espérance : Sibolga, Padang, Benkoelen, Indrapoera, au débouché d'un arrière-pays montagneux relativement bien peuplé, exportaient le café, le poivre, les épices variées. Les grandes plaines de l'Est étaient couvertes par une forêt dense, souvent marécageuse, presque déserte. Cependant, cette plaine se rétrécit au Nord, entre la mer et les plateaux du Karo où s'enfonce le lac Toba. L'administration hollandaise s'installa dans le sultanat de Déli vers 1860. Alors commençait le percement du canal de Suez qui allait faire du détroit de Malacca la grande route entre l'Europe et l'Extrême-Orient. En 1863 arriva Jacobus Nienhuys, fils d'un courtier en tabac d'Amsterdam ; il avait appris d'un Arabe qu'il y avait là des terres excellentes pour la culture de cette plante. Il l'entreprit ; les premières récoltes furent mauvaises, son énergie farouche eut raison de tous les obstacles. Quand apparut le succès, il fut imité par d'autres colons ; ce fut une véritable chasse aux concessions, interrompue par une crise très grave en 1890, lorsque les tarifs Mac Kinley vinrent pratiquement interdire l'exportation des feuilles aux États-Unis, le meilleur client de Sumatra ; de nombreux planteurs ruinés se suicidèrent. La culture passa alors sous le contrôle de grandes sociétés comme la *Deli Maatschappij*, fondée dès 1869. Elle se perfectionna constamment, à l'abri d'une organisa-

1. Voir Ilse Tiemann, *Das Plantagengebiete der Ostkuste von Sumatra*, thèse de l'Université de Leipzig, 1936. — F. J. J. Dootjes, *Deli, the Land of Agricultural Enterprise* (*Bull. of the Colonial Institute of Amsterdam*, nov. 1938 et février 1939).

tion commerciale de plus en plus solide, qui lui permit de traverser victorieusement une nouvelle crise, en 1920-1924. Mais alors prospéraient déjà d'autres cultures : celle de l'hévéa s'était introduite en 1907, et son succès avait provoqué un autre *rush* foudroyant ; celle du théier avait débuté en 1911 ; celle de l'élœis en 1918 ; la dernière enfin, celle du sisal, en 1920.

En 1937, les concessions européennes couvraient dans l'Oostkust van Sumatra environ 10 000 km², dont près de 4 000 étaient plantés. Cette réussite, l'un des plus saisissants témoignages du labeur humain, s'explique cependant aussi par la rencontre de facteurs naturels singulièrement favorables à certaines cultures riches. D'abord, la régularité d'un climat équatorial : des températures moyennes qui, à Médan, oscillent entre 24°1 et 26°1 tout au long de l'année ; des pluies abondantes qui dépassent 2 m. par an et, à Médan, atteignent encore 93 cm. dans le mois le plus sec. Le seul élément perturbateur est cette espèce de fœhn, le *bohorok*, vent du SO, très desséchant, qui descend avec violence du plateau de Karo. De ce plateau vient pourtant la fertilité. Les éruptions quaternaires y ont accumulé d'énormes masses de tufs : les matériaux volcaniques, entraînés par les coulées des *lahars*, ou par le jeu normal de l'érosion, fécondent les sols de la plaine, qui ont pu conserver leur fraîcheur sous le couvert de la grande forêt.

La culture du tabac qui, lors de son apogée, était beaucoup plus étendue, s'est restreinte au territoire où elle avait connu ses premiers succès, aux environs mêmes de Médan. Des éruptions de nature dacitique et andésitique ont donné naissance à des sols qui lui conviennent mieux que tous autres. Le régime équatorial des pluies est très propice à la croissance et au traitement industriel du produit, qui exigent des soins minutieux. On sème et on repique en février-mars, époque de sécheresse relative, sur le sol parfaitement nivelé ; puis les alternances d'ondées et d'insolation favorisent la poussée de la plante, qui est quotidiennement examinée, débarrassée des parasites et des feuilles cassées par le vent, arrosée dans les périodes de sécheresse. La récolte a lieu de 5 à 9 heures du matin et dure environ un mois, car on ne cueille qu'une ou deux feuilles à la fois, en commençant par le bas. Juin et juillet amènent une nouvelle rémission des pluies, qui facilite le séchage dans les grands hangars (pl. III, B). Lorsque les côtes sont déjà sèches, mais que la feuille reste encore tendre et élastique, commence la fermentation, opération très délicate, soigneusement contrôlée, et qui correspond justement au début des grandes pluies (le maximum de l'année tombe en octobre à Médan) : le tabac mis en tas, puis retourné, doit atteindre quatre fois la température de 54° C avant d'être bon pour l'embarquement. Ainsi obtient-on ces feuilles d'un jaune clair, sans taches, fines, souples, dépourvues d'arome particulier, qui ont valu jusqu'à 20 florins la livre, et sont utilisées

pour la cape des cigares de qualité : il n'y en a que deux à quatre, à la base du pied de tabac, haut de 3 m. ou plus. Les frais de triage atteignent de 5 à 10 p. 100 des dépenses totales.

Cette exploitation très savante, très perfectionnée par la station expérimentale de Déli, conserve cependant des traits de culture extensive qui la font bien différente de celle de Klaten (Java). Elle s'est étendue sur des terres jusqu'alors incultes, ou seulement soumises à la rotation des *ladangs*. Les planteurs européens ont adopté eux-mêmes le système indigène de la jachère forestière, qui s'est révélé le meilleur, pour la qualité et la régularité du rendement. Il était permis ici par la très faible densité de la population. Si l'on traverse la région du tabac après la récolte — en septembre par exemple — seuls les hangars de séchage révèlent l'importance de cette culture dans l'économie locale. Derrière les rideaux des tecks, employés pour la construction de ces grands abris, le sol apparaît couvert d'une brousse plus ou moins épaisse, comme abandonné à la végétation sauvage[1]. La superficie totale des concessions à tabac dépasse 220 000 ha. ; mais seules les meilleures terres sont utilisées et divisées en parcelles de 1 *bouw* (0 ha. 7), sur lesquelles le tabac ne revient qu'après une jachère de huit ans ; les planteurs permettent cependant aux coolies de semer du riz dans l'année qui suit la récolte.

Le tabac de Déli offre ainsi une très curieuse forme de culture européenne, à la fois scientifique et itinérante, développée en pays intertropical à population clairsemée. Les bâtiments eux-mêmes, hangars à séchage ou à fermentation, et aussi logements des coolies, doivent être déplacés tous les trois ou quatre ans.

Ce régime facilite en outre la restriction de la culture, bien contrôlée par les grandes sociétés et déterminée par les possibilités d'écoulement. En 1928, la superficie plantée était de 20 000 ha. environ. Elle était réduite à 11 500 ha. en 1937.

L'hévéa a souvent pris la place du tabac au delà de la région centrale de Médan. Il s'est étendu surtout au Sud-Est, jusqu'à la rivière Asahan, l'émissaire du lac Toba ; mais il a gagné aussi vers le Nord-Ouest : des plantations se sont récemment établies au delà de la frontière de l'Oostkust, dans le territoire d'Atjeh, près de Koetasimpang. Il vient très bien dans les sols légers, à l'aspect cendreux, de tufs liparitiques, constituant la plus grande partie de la plaine et qui ne convenaient pas au tabac. D'anciens bâtiments de séchage ou de fermentation sont encore utilisés par les plantations d'hévéa. En outre, celles-ci ont souvent profité, au début, des défrichements réalisés pour la culture du tabac. Mais elles ont gagné encore des milliers

1. Parfois cependant le teck est planté sur le champ même, et ses feuilles contribuent à enrichir le sol, entre deux campagnes de tabac. Il arrive aussi qu'on sème dans cet intervalle des légumineuses.

d'hectares aux dépens de la forêt dense. Des arbres géants, diptérocarpées au tronc blanc, se dressent encore çà et là, témoins isolés de cette conquête, épargnés par le feu.

La progression des surfaces plantées et du latex recueilli a été à peu près continue jusqu'en 1934. La superficie en rapport, qui n'était que de 16 600 ha. en 1914, — l'hévéa ne produit qu'au bout de cinq à sept ans, — atteignait 159 000 ha. en 1927, 205 000 ha. en 1937. En vertu des restrictions instituées par la Commission Internationale du Caoutchouc, une partie des arbres échappent à la saignée : les hévéas couvraient en réalité, en 1937, 254 500 ha. Ce sont eux qui, parmi toutes les cultures de l'Oostkust, ont demandé les investissements les plus considérables (57 p. 100 du total en 1935, surtout étrangers), occupent la superficie la plus étendue, fournissent depuis plusieurs années la plus grande part, en poids et en valeur, des exportations totales du Territoire[1]. La sélection a créé ici comme de nouvelles espèces d'hévéa, au tronc évasé vers la base, vêtu de cette écorce aux taches blanchâtres, des profondeurs de laquelle suinte le latex. On a profité des expériences de Java, où presque toutes les plantations avaient été faites avec des semences provenant de Ceylan ou de la Malaisie. Ces territoires britanniques avaient pris en effet une grande avance. Il fllaut aussi au début copier leurs procédés d'exploitation. Mais les Hollandais devinrent vite à leur tour des maîtres : l'hévéaculture doit aux laboratoires de Sumatra une grande part de ses énormes progrès, qu'on considère l'aménagement et l'entretien de la plantation, les méthodes de saignée, l'augmentation des rendements en latex par la greffe ou par la sélection des graines. Les planteurs de caoutchouc sont groupés en une puissante association, l'*Avros* (*Algemeene Vereeniging van Rubber-planters Oostkust van Sumatra*), à laquelle se sont rattachées presque toutes les autres entreprises agricoles de l'Oostkust ; seuls les planteurs de tabac, les pionniers du territoire, déjà bien organisés au début du siècle, ont conservé leur groupement particulier, le *Deli Planters Vereeniging*.

Souvent, les plantations d'élœis s'entremêlent à celles d'hévéa et sont soumises à la même direction. Le palmier africain fut longtemps utilisé aux Indes Néerlandaises comme arbre d'ornement. C'est seulement après 1910 qu'on en fit de véritables cultures dans l'Oostkust, dont il est devenu l'une des spécialités les plus fructueuses. Un Français, Adrien Hallet, qui avait vécu en Afrique, fut l'un des animateurs de cette extension. Les plantations couvraient seulement 4 383 ha. en 1918. Elles se multiplièrent rapidement après la guerre, en même temps qu'augmentait la demande mondiale de matières grasses. Les sociétés virent là un moyen de remédier à la monocul-

1. Le caoutchouc de l'Oostkust représentait, en 1928, 44,3 p. 100 des exportations de caoutchouc des Indes Néerlandaises (y compris la production indigène).

ture de l'hévéa et à la surproduction menaçante du latex. La superficie plantée est aujourd'hui d'environ 70 000 ha., et elle continue à augmenter[1]. Comme l'hévéa, le palmier à huile, s'il s'accommode de sols très variés, même ceux de la savane, a trouvé ici un climat qui lui convient parfaitement, qui ressemble beaucoup à celui de son pays d'origine. On montre encore, çà et là, les bouquets de vieux palmiers, provenant des graines importées d'Afrique, ancêtres hirsutes et vénérables (pl. III, A). Mais, comme l'hévéa, l'élœis a subi les effets d'une sélection méthodique[2]. Son aspect a changé. Il croît vite et rapporte dès l'âge de quatre ans ; il reste assez court, ce qui facilite grandement la cueillette, opération dangereuse à cause des piquants qui hérissent les écailles du stipe et de la lourdeur des régimes. Les fruits, d'abord noirs, mûrissent en cinq ou six mois, devenant d'un jaune huileux. Le rendement en huile a été beaucoup augmenté, et la moyenne est bien plus élevée qu'en Afrique : la production à l'hectare a doublé environ depuis 1930.

C'est une forte leçon que le spectacle de ces grandes plantations de l'Oostkust, où alternent, également disciplinés, l'hévéa de l'Amazonie et le palmier d'Afrique, restés généralement sauvages dans leur pays d'origine. Le tigre rôde encore autour des concessions, les sangliers viennent parfois dévorer les régimes des jeunes élœis. Les deux arbres ne demandent pas les mêmes soins ni n'engendrent les mêmes soucis. La production du palmier à huile est beaucoup moins facile à régler que celle de l'hévéa ; elle représente aussi, par unité de surface, un poids bien plus élevé ; après une période favorable, si le soleil et la pluie ont été bien distribués, les fruits mûrissent en masse, il faut se dépêcher de les cueillir ; tandis que le latex est transporté par les coolies dans des bidons, ou, sur les très grandes plantations, ramassé par des camions automobiles, les régimes des palmiers sont chargés dans des wagonnets, tirés par des *lorrys* qui brûlent les coques des palmistes ; il faut ainsi construire dans les plantations d'élœis un réseau serré de voies Decauville. Le coolie récolteur ne doit pas faire plus de 500 m. avec sa charge de régimes. Les produits bruts sont traités, avant l'exportation, dans des usines distinctes, situées sur la plan-

1. C'est la culture qui a connu les plus grands progrès depuis quinze ans. En 1926, les produits du palmier à huile exportés par les Indes représentaient 2 p. 100 des exportations mondiales ; en 1937, 20 p. 100. En 1938, l'huile de palme était au sixième rang, en valeur, des exportations agricoles des Indes, après le caoutchouc, le thé, le sucre, le tabac, le coprah.

2. Toutes les variétés d'élœis africains ont été expérimentées à Sumatra. Cependant la plupart des palmeraies semblent dérivées de semences recueillies sur quatre *Elœis guineensis* du Jardin de Buitenzorg, importés vers 1848, probablement de la Réunion (voir Y. Henry, *Documents sur le palmier à huile à Sumatra*, *Bulletin économique de l'Indochine*, 1926, p. 1-19).

La sélection de l'élœis a profité beaucoup de la fécondation artificielle, qui est au contraire très difficile pour l'hévéa. Les arbres remarqués dans les plantations pour leur rendement ont leurs inflorescences femelles enveloppées de toile paraffinée ; lorsqu'elles sont bien épanouies, le pollen choisi leur est distribué à l'aide d'un petit soufflet.

CULTURES EUROPÉENNES.



A. — VIEUX PALMIERS A HUILE, ISSUS DE GRAINES AFRICAINES, ET JEUNES HÉVÉAS AVEC COUVERTURE DE LÉGUMINEUSES (SUD-EST DE MÉDAN, SUMATRA).



B. — HANGARS DE SÉCHAGE POUR LE TABAC (ROUTE DE BERASTAGI A MÉDAN, SUMATRA).

tation même. Le latex, coagulé, ou simplement laminé, est transformé en feuilles (*sheet*) ou en crêpes : travail qui n'occupe généralement qu'une petite partie de la matinée ; après quoi les ateliers sont lavés à grande eau. Au contraire, la fabrication de l'huile de palme se continue jour et nuit, dans le bruit, la chaleur, l'odeur fade des fruits pressés ; les opérations doivent être hâtées pour éviter l'acidité du produit, et les machines puissantes, de fabrication allemande, ne seraient pas arrêtées sans gros frais ; les coques des noyaux concassés font, après carbonisation, un excellent combustible ; quant aux amandes mêmes, aux palmistes, elles sont exportées en Europe surtout, où les tourteaux résultant de leur pressage trouvent un débouché assuré.

Ce n'est pas tout. Le tabac, l'hévéa, le palmier à huile sont essentiellement des cultures de plaine dans le territoire de l'Oostkust : elles se tiennent presque toujours entre 0 et 200 m. d'altitude, elles deviennent très rares au-dessus de 300 m. Mais les pentes par lesquelles on monte au plateau de Karo ont accueilli d'autres plantations européennes. Les théiers d'Assam ont été acclimatés à partir de 1911 dans le district des Simelungen surtout, autour de Pematang Siantar, sur les contreforts orientaux des montagnes qui bordent le lac Toba, jusque vers 1 000 m. : la première bonne récolte peut se faire dès la troisième année, et la cueillette des jeunes pousses être renouvelée aisément tous les huit ou dix jours. En Grande-Bretagne, le thé de Pematang Siantar est même plus apprécié que les meilleures sortes des Préanger ; beaucoup de plantations ont été créées ici par des Anglais et appartiennent à des Anglais. La surface cultivée par les Européens dépassait 22 000 ha. en 1932 ; elle n'a plus augmenté depuis.

C'est aussi sur les collines des Simelungen que prospère le sisal (*Agave rigida*), la plus jeune des grandes cultures européennes dans l'Oostkust. Les documents officiels sont assez avares de renseignements précis à son sujet : on estimait la superficie plantée à 10 000 ha. en 1927, alors que l'exportation de fibres, commencée en 1920 (718 t.), atteignait 28 190 t. Cette exportation était de 53 000 t. en 1937.

Dans les années qui précédèrent la crise, les Hollandais, justement fiers de leur œuvre, purent appeler l'Oostkust le « pays des possibilités illimitées ». L'essor prodigieux du Territoire ne s'exprime pas seulement dans les chiffres des capitaux investis ou ceux des exportations, qui se font presque entièrement par le port nouveau, très bien équipé, de Belawan Déli. On peut le mesurer encore à l'accroissement de la population, presque multipliée par quinze depuis un demi-siècle :

Population du Territoire de la Côte Est de Sumatra.

	Européens	Chinois	Indigènes	Total
1880	522	25 700	90 000	116 222
1915	5 200	132 000	681 000	818 200
1930	11 079	192 822	1 470 395	1 674 296

Le manque de main-d'œuvre était comme toujours la rançon de l'abondance des terres vacantes. Non seulement les Malais de la plaine littorale étaient très clairsemés, mais le travail régulier des plantations avait sur eux peu d'attrait ; on pouvait en dire autant des Batak du plateau de Karo, qui cependant furent précieux pour les « ouvertures », le défrichement de la forêt, et qui sont encore employés pour démonter et reconstruire les séchoirs à tabac. Or les cultures nouvelles réclamaient beaucoup de bras, en quantité inégale d'ailleurs : on compte 143 travailleurs par km² planté pour le tabac, 112 pour le thé, 65 pour l'hévéa, 50 pour l'élœis.

Les planteurs de tabac durent recourir aux Chinois, importés d'abord de Malaisie par des courtiers de Singapour, puis directement de Chine par les associations de planteurs. La guerre de 1914 interrompit cette émigration, qui se faisait surtout par vapeurs allemands. Elle a été complètement abandonnée en 1934, le coolie chinois revenant trop cher. Les Chinois restent assez nombreux sur les champs de tabac : ils excellent dans cette culture minutieuse. Mais ils ne sont plus qu'une infime minorité dans la masse de main-d'œuvre nécessaire aux plantations de l'Oostkust.

Ce sont les Javanais qui dominent de beaucoup maintenant. On les remarque par exemple — types au visage fin souvent, aux yeux doux — dans les rues de Pematang Siantar et de Médan. Le premier convoi arriva en 1878. Leur recrutement s'accéléra après 1910, lorsque se développèrent les cultures d'hévéa et de thé. Le gouvernement y voyait un remède efficace à la surpopulation de l'île voisine : en 1928 on dénombrait 217 000 Javanais sur les plantations de l'Oostkust ; en 1936, ils étaient encore 171 000, contre 11 600 Chinois. Ils viennent surtout des provinces centrales, puis de celles de l'Ouest, où beaucoup de Soendanais, déjà employés par les Européens, étaient habiles aux travaux du thé et de l'hévéa.

Ce recrutement lointain et massif posait des problèmes que les planteurs de Java n'avaient pas connus. Pas plus que les paysans des autres plaines surpeuplées d'Extrême-Orient, les Javanais ne manifestaient d'enthousiasme au départ. Il fallait les persuader, les embarquer pour un voyage de plusieurs jours ; lorsqu'ils étaient sur place, on devait les nourrir, les héberger, satisfaire à leur désir obstiné de retourner au village natal, tout en assurant un travail régulier aux entreprises. Pendant longtemps, l'émigration fut organisée par les associations de planteurs, qui déléguèrent même à cette tâche un organisme spécial, l'*Adek* (*Algemeen Delisch Emigratie-kantoor*), aidé par le gouvernement. Les travailleurs s'engageaient par un contrat de trois ans, dont la rupture entraînait des sanctions pénales : l'alimentation, le logement, l'hygiène des coolies étaient minutieusement réglementés ; un pécule devait être constitué à l'émigrant pour lui être remis

au jour de son rapatriement, qui restait aux frais de la compagnie.

Cette discipline de l'émigration fut indispensable au développement rapide des plantations. Elle fait place cependant à des formules plus souples, au travail dit « libre », dont le fonctionnement est soumis aux seules règles du droit civil, et qui comporte des engagements très variés entre la direction de l'entreprise et les employés. Le travail « contractuel » vient d'être abandonné par les plantations de tabac ; il aura disparu ailleurs avant 1950. Cette évolution a été favorisée par la crise qui, arrêtant l'extension des cultures, limitait les besoins de main-d'œuvre. Un pourcentage de plus en plus élevé de coolies est recruté sur place. Les engagements sont facilités par la grande amélioration du régime de travail. Les maladies — le paludisme surtout — ont fait au début de grands ravages. L'aménagement rationnel des plantations par le drainage et les mazoutages antimalariens, les distributions de quinine ont considérablement diminué les taux de mortalité et de morbidité. En dehors des infirmeries installées sur la plantation même, des hôpitaux régionaux ont été fondés par des groupements de sociétés : ainsi à Pematang Siantar. Dirigés par des médecins européens, ils sont remarquablement outillés et organisés, et comportent généralement une maternité. Les habitations sont devenues plus saines et plus agréables : les coolies sont souvent logés aujourd'hui dans des maisons individuelles, ou au moins dans de longs bâtiments divisés en compartiments familiaux.

Plantations de canne à sucre et de tabac qui interrompent, dans les plaines surpeuplées de l'Est et du Centre de Java, les cultures vivrières traditionnelles ; plantations de thé et de quinquina occupant les hautes pentes des Préanger, au-dessus de la zone d'exploitation indigène ; plantations très variées développées aux dépens des forêts désertes du Nord-Est de Sumatra, tels sont les trois grands types de colonisation agricole blanche dans les Indes Néerlandaises.

On saisit de l'un à l'autre un ordre chronologique : le premier dérive du système des cultures forcées ; les grands défrichements des Préanger ne débutent guère qu'en 1880 ; l'Oostkust de Sumatra, déjà célèbre par son tabac, ne prend son grand essor qu'au début du siècle. Au cours de cette succession, l'exploitation européenne, établie d'abord sur des terres immémorialement cultivées par une population pullulante, passe enfin à la mise en valeur de vastes étendues vierges qu'elle doit pourvoir de main-d'œuvre.

Cependant l'agriculture indigène ne restait pas immobile.

Charles Robequain.

NOTES ET COMPTES RENDUS

GÉOGRAPHIE DES FRONTIÈRES[1]

Il y a dans ce livre de Mr J. Ancel sur la *Géographie des frontières* une idée juste, qu'on rencontre souvent répétée, qui n'est pas assez fortement étayée par des exemples concrets et étudiés, mais qui est une heureuse réaction contre les excès de la notion des frontières naturelles : l'idée que la frontière ne se fixe pas sur des obstacles matériels qui en feraient comme un mur de défense, mais que, au contraire, elle se calque sur ce qui vit au dedans. Elle est un cadre où l'essentiel n'est pas ce cadre, mais les hommes qui sont encadrés. Elle se modèle sur les forces vitales de deux peuples ; elle résulte d'un équilibre entre ces deux forces.

La frontière, cette limitation périphérique, n'est pas un facteur capital dans l'existence d'un État. C'est le dedans qui importe. La force d'un État repose moins sur la solidité de ses frontières que sur l'énergie et la vie qu'il contient. On peut même admettre, comme une image exprimant la réalité, l'ingénieuse métaphore qui compare la frontière à une « isobare politique » qui fixe, pour un temps, l'équilibre entre deux pressions : équilibre de masses, équilibre de forces.

Le tracé de beaucoup de frontières d'États fut déterminé, à l'exclusion des traits physiques du territoire politique, par des impulsions de leur volonté interne. Mr J. Ancel nous en cite des exemples typiques. Aux confins slovènes, sous prétexte que la ligne de partage des eaux est impossible à déceler dans un terrain karstique, l'Italie fit prévaloir une frontière stratégique aux limites des langues slave et italienne. Aux confins de la Lituanie, l'armée polonaise, s'étant emparée des villes de Grodno et de Wilno, repoussa sa frontière vers l'Ouest pour s'assurer le chemin de fer de Grodno à Daugavpils (Dünaburg) et le carrefour routier de Wilno. De même, c'est parfois la nécessité de commander une route qui décide de la frontière : ainsi les limites de la Transjordanie ont été établies de manière à contrôler la grande route d'automobiles Bagdad-Haïffa. Le livre de Mr Ancel abonde en exemples de ce genre, fruits de sa grande culture historique.

Malgré tout, la lecture du livre laisse des regrets. Sans parler du style, souvent obscur et mal tourné, on doit dire que l'illustration déconcerte. Voilà 56 belles photographies dont aucune n'est appelée dans le texte et dont beaucoup ne contribuent en rien à la démonstration : simple plaisir de l'œil sans profit pour l'esprit. Une autre surprise du géographe, c'est de ne trouver dans le livre aucune carte, ni même aucun croquis. Dans ces conditions, toute discussion, tout essai de démonstration reste en l'air. De même, avant de s'orienter dans le problème des frontières, on aimerait savoir exactement ce qu'est un État. On n'en lit nulle part la définition. Bien au contraire, nous constatons que l'auteur applique ce terme à des groupements qui ne sont

1. Jacques Ancel, *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1939, 1 vol. in-8°, 209 p., 30 pl. phot.

sûrement pas des États. Il est vraiment impossible de considérer le village des clairières congolaises comme un embryon d'État, pas plus que le douar de l'Afrique du Nord. Est-il exact de dire que les oasis sahariennes ont été des États, et dans quel sens doit-on entendre ce terme ? On parle d'États nomades. Mais, du fait que des frontières d'État sont mobiles et changeantes, il ne s'ensuit pas que l'État soit nomade. A ce propos, Mr Ancel évoque « la ville blanche aux rues barrées, aux minarets dressés pour l'appel à la prière qui est la capitale de l'État ». Or, voilà une capitale fixe pour laquelle il est malaisé d'admettre un État nomade.

Mr J. Ancel abandonne souvent, durant de longues pages, l'étude des frontières pour décrire des paysages et des genres de vie, pour raconter la formation et la dissolution de certains États. Outre que ces digressions l'entraînent à faire de l'histoire à bride abattue, il nous éloigne du fond du sujet, qui est l'exposé et la critique de la notion de frontière. On ne voit pas bien en quoi il est utile au sujet de décrire les genres de vie dans les clairières slovaques, ou bien l'existence des charbonniers et des bergers dans les Carpates, ou bien les migrations des pasteurs en Tunisie, ou bien la pêche à Terre-Neuve, ou bien la vie du peuple turc ou les régions de l'Albanie. On se sent continuellement dérouté et, si l'on peut dire, hors des frontières du sujet.

On pourrait aussi contester bien des affirmations de Mr J. Ancel. Il n'est pas du tout certain que l'existence de la forêt charbonnière soit à l'origine de la limite linguistique en Belgique. Il est inexact de dire que la forêt d'Ardenne est une frontière linguistique, car elle se trouve en plein pays wallon. Il ne paraît pas légitime de considérer le *limes* romain comme quelque chose de précaire, de presque immatériel, alors que les recherches récentes en Syrie nous en ont montré la solidité et la permanence pendant des siècles. On ne doit pas croire que l'Angleterre, « enfermée dans son île par la nature », a su borner son extension territoriale, car, bien avant de devenir une puissance maritime, elle eut sur le continent de grandes possessions en Aquitaine. Enfin nous considérons comme imprudent d'affirmer, à propos de la Belgique, que l'unité, problème linguistique, n'est pas un problème national.

Mr J. Ancel a bien raison de stigmatiser cette sorte de logomachie dont abusent certains géographes.... Il faut cependant attirer son attention sur les formules vagues dont il se sert pour désigner les grandes divisions de son livre. On ne voit pas très bien à quelles réalités correspondent ses frontières plastiques, ses frontières mouvantes et ses frontières en extension, ni des titres comme l'endosmose frontalière et le refoulement du vide. Enfin il paraît paradoxal d'inclure les frontières stables dans le chapitre consacré aux frontières mouvantes.

De même, à vouloir trop prouver, on risque de ne rien prouver. Mr J. Ancel fait la chasse et même déclare la guerre aux frontières naturelles. Il prétend que le géographe ne connaît pas de frontières naturelles qui puissent clore les États, les nations *ad aeternum* (au reste, quelle différence fait-il entre un État et une nation ?). Il a bien raison, et personne de sensé ne connaît de frontières ainsi faites. Mais, s'il est bien vrai qu'il n'existe pas de frontières naturelles qui soient absolument infranchissables, ni montagne, ni mer, ni forêt, ni désert qui soient des obstacles absolus, il importe de ne pas méconnaître le

rôle fondamental que ces frontières jouent pour certains États. Les géographes le connaissent bien. Ils sont convaincus qu'il n'y a pas autour des États que des frontières conventionnelles et mobiles. La Grande-Bretagne a la mer ; la France a les Alpes, les Pyrénées, la mer ; l'Italie a la mer et la montagne ; la Suède et la Norvège ont aussi la mer et la montagne. Aussi trouvons-nous très paradoxal Mr J. Ancel quand il termine son livre par ces mots : « Il n'y a pas de problème des frontières. Il n'est que des problèmes de nations ». Et encore voudrions-nous savoir ce qu'est une nation, et aussi pourquoi l'auteur ne dit pas : « Il n'est que des problèmes d'États ».

† A. Demangeon.

LA NATURE ALPINE

D'APRÈS R. GODEFROY[1]

Le Colonel Godefroy, qui fut l'un des plus brillants alpinistes de sa génération, est en outre fort apprécié par les géographes, qui lui doivent une excellente *Géographie de la Savoie*, jadis analysée ici même[2] ; à cette œuvre importante, il vient d'en ajouter une nouvelle, un tableau de *La Nature Alpine*, qui est un exposé des questions de géographie physique propres aux montagnes de type alpin.

Après un bref examen de la structure des Alpes, l'auteur décrit les agents d'érosion et les formes de modelé qui en résultent, formes dues à l'action des eaux, de la neige ou des glaces. Une deuxième partie est consacrée aux phénomènes météorologiques et aux traits généraux du climat. Les conditions de la vie végétale et animale constituent l'objet de la dernière partie, un peu moins développée que les précédentes.

Il s'agit donc d'un véritable traité, rédigé par un esprit d'une extrême conscience, et qui possède une connaissance directe des phénomènes analysés ; c'est beaucoup plus un travail personnel qu'un livre de seconde main. Voilà peut-être pourquoi l'auteur, bien qu'il ait beaucoup lu, n'a pas chargé son ouvrage d'une bibliographie, même limitée aux travaux essentiels. Voilà aussi pourquoi, à l'appui des affirmations dogmatiques, on rencontre dans ce volume tant d'exemples inédits. Cette abondance des faits observés est la qualité principale de l'ouvrage ; c'est la marque des pages les mieux venues, concernant les éboulements, les sources, les terrasses alluviales, l'influence de la nature des roches sur le relief, les formes spéciales aux régions très élevées.

La conscience de l'auteur lui a inspiré une telle prudence à l'égard des hypothèses qu'il se montre extrêmement bref au sujet de tout ce qui n'est encore qu'incomplètement démontré. Les jeunes géographes alpins sont actuellement occupés par bien des problèmes évidemment non résolus, mais sur lesquels on eût souhaité mieux connaître l'impression d'un observateur aussi expérimenté que R. Godefroy : problème d'une tectonique quaternaire, qui aurait gauchi les surfaces d'érosion, et créé des anomalies apparentes

1. R. Godefroy, *La Nature Alpine. Exposé de géographie physique*, Grenoble, Arthaud, 1940, 1 vol. grand in-8°, VII-445 pages.
2. *La Savoie, d'après R. Godefroy* (*Annales de Géographie*, XL, 1931, p. 182-183).

qu'on ne savait trop auparavant comment expliquer ; G. Denizot en Provence et A. Lombard près du Léman nous ont enrichis de remarques fort suggestives — problème de ces axes de cours d'eau qui ne sont pas des directions alpines, dont la surimposition ne peut rendre compte, et qui semblent révéler l'influence d'une topographie anté-alpine sur la structure des nappes ; l'auteur n'y fait qu'une bien courte allusion[1] ; or ces axes sont beaucoup plus fréquents qu'on ne l'imagine ; j'en ai signalé quelques-uns dans l'*Évolution morphologique du Faucigny* ; il en existe un grand nombre d'autres.

R. Godefroy a réalisé une œuvre d'un classicisme inattaquable, mais parfois fort discret.

Robert Perret.

LA SIDÉRURGIE ARMORICAINE

D'APRÈS L. PUZENAT[2]

Pour être surtout agricole, l'économie armoricaine n'est pas sans revêtir certains aspects industriels qui ont eu et ont encore leur importance. C'est le mérite d'un mémoire récent, d'avoir attiré l'attention sur cet aspect, un peu négligé parfois, de la vie des pays de l'Ouest.

Le livre de Mr Puzenat comble une lacune : jusqu'ici nous n'avions que des travaux fragmentaires sur l'industrie du fer dans le Massif Armoricain. Mr Puzenat ne s'est pas limité à telle ou telle partie du massif ancien : avec raison, il étudie celui-ci dans son ensemble, ce qui se justifie par la relative uniformité des terrains, de la Basse-Bretagne au Bas-Maine et de la Basse-Normandie à la basse Loire.

C'est d'abord l'histoire de la sidérurgie armoricaine qui est étudiée. Si l'isolement de l'Armorique la tient à l'écart de l'industrie du fer à l'époque de Hallstatt, il n'en est pas de même à l'époque de la Tène ; et, quand il rencontre les Vénètes, César est surpris de les voir utiliser des chaînes au lieu de cordages à bord de leurs navires. Après une régression de l'industrie lors des grandes invasions, le travail du fer prend un nouvel essor au bas moyen âge. Aux xve et xvie siècles, on voit apparaître de grosses forges et des hauts fourneaux. Les « barons fossiers » de Normandie sont de véritables industriels : par une charte de 1265, renouvelée jusqu'en 1789, les six principaux notables de cette province y possédaient un vrai monopole du travail du fer. Aux xviie et xviiie siècles, de grandes forges existent aussi hors de Normandie, particulièrement en Bretagne intérieure : les Salles de Rohan, les forges de Paimpont, du Vaublanc, de la Hunaudaye, bien approvisionnées en bois par les forêts voisines, rivalisent parfois avec les établissements les plus prospères de France, malgré la qualité souvent assez médiocre de leurs produits. D'autres forges importantes existaient aussi dans le Bas-Maine et l'Anjou.

Mais, comme d'ordinaire à cette époque, le problème du ravitaillement

1. P. 144.
2. L. Puzenat, *La sidérurgie armoriqaine* (*Mémoires de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, t. IV, in-8°, Rennes, 1939, 399 p., 1 carte h. t.).

en bois fut un grave souci. Le déboisement consécutif à l'industrie du fer amenait de nombreuses plaintes, et non toujours vaines, puisqu'à leur suite plusieurs hauts fourneaux durent être éteints. Néanmoins, en 1788, la généralité de Rennes se classait au huitième rang en France pour la production de la fonte et du fer forgé.

Les mêmes événements qu'en d'autres régions analogues tuèrent cette industrie. Le traité de commerce de 1786, celui de 1860 favorisèrent la concurrence anglaise. Le développement des voies de communication au XIXe siècle, en réduisant l'isolement du pays, l'ouvrit aux produits moins chers de l'extérieur. L'absence presque complète de houille dans le Massif Armoricain ne permettait pas aux forges de l'intérieur d'adopter la fabrication de la fonte au coke. Tous les anciens hauts fourneaux au bois disparurent au cours du XIXe siècle.

Cette industrie, qui semblait morte, a cependant continué à vivre en se déplaçant et se transformant. Autrefois situées à l'intérieur, près de cours d'eau et de forêts, les forges sont aujourd'hui littorales. Ce sont Basse-Indre et Hennebont, spécialisées dans la fabrication du fer-blanc. Un autre établissement moderne est celui de Trignac ; et, en 1913, le Massif Armoricain produisait en quatre hauts fourneaux 109 000 t. de fonte, contre 31 000 t. en 1864 en 27 hauts fourneaux : exemple d'évolution de la technique. En même temps, on entreprenait des recherches de minerais en profondeur. Jusqu'au XIXe siècle, les minerais superficiels étaient seuls exploités, en « minières ». Après 1870, on se mit à explorer méthodiquement le sous-sol de l'Anjou et de la Normandie. L'industriel allemand THYSSEN, intéressé, peu avant la guerre de 1914, par les minerais normands, décida de faire construire des hauts fourneaux à Caen : débuts de la grande industrie en Basse-Normandie.

En une seconde partie, Mr Puzenat étudie la géologie des gisements. Grâce aux travaux de BIGOT, CAYEUX, DANTON, DAVY, KERFORNE, OEHLERT, les minerais de certaines régions tout au moins sont assez bien connus.

1° *La Normandie* est de beaucoup la plus explorée et exploitée. Le minerai de fer s'y trouve dans l'Ordovicien, au niveau des schistes à calymènes ou au contact de ces derniers et du grès armoricain. Une exception : le minerai de Diélette (Cotentin) est dans le Dévonien. D'une teneur élevée (42 à 57 p. 100), ces minerais se présentent dans différents synclinaux de Basse-Normandie[1]. Ils doivent être en général grillés avant traitement au haut fourneau.

2° *L'Anjou et la Bretagne Sud-orientale* sont également riches, mais la tectonique, déjà compliquée en Normandie, le devient encore bien plus ici. En dehors de l'Ordovicien, le Gothlandien recèle du minerai de fer dans deux synclinaux. La teneur varie de 40 à 60 p. 100, et ces minerais présentent, sur ceux de Normandie, l'avantage de pouvoir être traités sans grillage préalable.

3° Dans *le reste de la Bretagne* et dans le *Bassin de Laval*, les études sont beaucoup moins poussées. Cependant, de nombreux terrains contiennent

1. Voir R. MUSSET, *La production du minerai de fer en Europe* (*Annales de Géographie*, XLVIII, 1939, p. 195).

du minerai, et il n'y a pas de raison, dit Mr Puzenat, pour que ces régions soient moins riches que la Normandie et l'Anjou. L'absence de travaux préliminaires est telle que, cependant, sur les cinquante concessions du Massif Armoricain, une seule (l'Hermitage Lorges) se trouve en Basse-Bretagne (on peut y ajouter un permis d'exploitation à Roscanvel, dans le Finistère).

Longtemps méconnus, ces minerais armoricains sont assez peu exploités. La production a atteint un maximum en 1929 (2 420 000 t.), puis, après une dépression due à la crise (1 400 000 t. en 1932), a repris (2 200 000 t. en 1937, dont 1 840 000 t. pour la Normandie et 360 000 t. pour Bretagne-Anjou). Caen et Nantes sont les ports d'exportation (en 1936, 430 000 t. et 210 000 t. ; 530 000 t. étant expédiées par voie ferrée). La Belgique, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas sont, dans l'ordre, les acheteurs. Un peu tenues en réserve, bien plus faillées et moins bien desservies par les voies ferrées que les gisements lorrains, les mines de fer armoricaines sont néanmoins riches de possibilités ; les ressources connues sont en effet de l'ordre de 2 milliards de tonnes.

Mr Puzenat s'occupe surtout des minerais primaires, les plus importants pour l'industrie moderne. Cependant, il ne néglige pas les minerais superficiels, les seuls exploités autrefois en minières. Avec raison, il met en garde contre une confusion possible, et distingue les minerais de minières proprement dits, gisements tertiaires particulièrement abondants à la limite de la Bretagne et de l'Anjou et en Bretagne intérieure (Plémet, La Ferrière, Merdrignac), des gisements superficiels de « têtes de couches » ; la distinction n'est pas toujours facile à faire quand l'exploration en profondeur est peu avancée. L'auteur semble considérer les minerais tertiaires comme pliocènes : c'est ainsi qu'ils sont notés sur les cartes géologiques (Pb, P1), mais il nous paraît bien plus normal de les ranger dans l'Éocène avec Mr Milon [1], qui y voit un Sidérolithique tout à fait typique. Ceci est d'un grand intérêt au point de vue morphologique, car il semble bien que ces dépôts, ainsi que les grès à Sabalites, jalonnent une vieille surface du début du Tertiaire, pouvant se raccorder avec la surface de l'argile à silex : cette dernière formation — Mr Puzenat le note — recèle dans l'Eure de nombreuses lentilles ferrugineuses semblables aux minières armoricaines. On conçoit l'intérêt de tels raccordements pour l'histoire du relief du Massif.

Ce livre rassemble aussi beaucoup d'expressions locales se rapportant à l'exploitation du fer, et fort utiles pour retrouver les anciennes minières ou forges. En dehors des *ferrières*, *renardières*, qui se rencontrent ailleurs en France, signalons quelques autres termes : *mardelle*, employé en Loire-Inférieure ; *chemin ferré* (les Romains « ferraient » leurs voies) ; *châtellier* (forge fortifiée), et des mots celtes ou bretons : *theux* (fonte), *mannetan* (maison du feu), *kerhouarno* (maison du fer), *tannouarn* (feu de fer). Tout cela montre la variété d'indications que ce travail fournit : géographes, industriels et géologues tireront le plus grand profit d'un mémoire dont quelques cartes ou graphiques auraient cependant rendu la lecture plus attrayante. Regrettons aussi que les problèmes humains ne soient pas abordés, l'auteur

1. Y. Milon, *L'extension des formations sidérolithiques éocènes dans le centre de la Bretagne* (*Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, t. CXCIV, 1932, p. 1360-1361).

n'étudiant que l'aspect géologique et industriel de la sidérurgie armoricaine. Mais ne demandons pas trop à une œuvre volontairement limitée et qui nous est, telle quelle, tout à fait précieuse.

André Guilcher.

LIVRES REÇUS

I. — Généralités

E. Raguin, *Géologie des gîtes minéraux*, Paris, Masson, 1940, un vol. grand in-8°, 613 pages, 138 figures.

Ce magistral ouvrage de Mr Raguin est, comme le suivant, un de ces gros traités qui font la réputation de la librairie Masson. L'introduction définit l'objet et les méthodes de la géologie appliquée et examine les différentes classifications des gîtes minéraux (classification métallogénique, classification géologique et classification d'après l'utilisation).

Sur les vingt-quatre chapitres qui composent le livre, les six premiers se rapportent aux eaux souterraines, aux sols et aux instruments d'investigation (carte géologique, prospections géophysiques, microscope à lumière réfléchie). Quatre autres étudient les types de gisements suivant la classification métallogénique (types ignés, hydrothermaux, d'infiltration et sédimentaires). Quatorze enfin sont consacrés aux différents minéraux, classés d'après l'utilisation (pierres précieuses, combustibles solides et liquides, fertiliseurs et autres substances chimiques, minerais métalliques). Les minerais métalliques à leur tour sont répartis entre les trois groupes géochimiques (lithophiles, sidérophiles, chalcophiles).

Un index alphabétique de trois pages réunit les principaux noms géographiques et les termes techniques.

Les spécialistes de la géographie économique, pour ne parler que de ceux-là, trouveront dans ce volume toutes les indications géologiques utiles sur les gisements de diamant, de charbon, de pétrole, de phosphate, de potasse, de sel gemme, de métaux usuels ou précieux, etc.... Il a donc sa place toute marquée dans nos bibliothèques.

Léon Moret, *Manuel de paléontologie animale*, Paris, Masson, 1940, un vol. grand in-8°, vii-675 pages, 241 figures, 12 tableaux. — Prix : 160 fr.

Ce beau livre de Mr Moret est la mise au point de l'enseignement paléontologique professé par l'auteur à l'Université de Grenoble pendant plus de quinze ans. C'est à la fois un traité d'enseignement supérieur, à l'usage des étudiants et des élèves des Grandes Écoles, et un ouvrage de référence pour les naturalistes et les géographes.

Après une *Introduction* d'une trentaine de pages, le volume se divise en deux parties : les *Invertébrés*, 460 pages ; les *Vertébrés*, 154 pages. La disproportion est énorme, mais voulue. Ce sont les Invertébrés, en effet, qui fournissent les fossiles d'utilisation courante, ceux qui aident le plus à résoudre les problèmes de détermination stratigraphique.

Un très abondant index alphabétique des genres et sous-genres, familles et groupes cités, forme un précieux complément. Les indications bibliographiques, au lieu d'être groupées, sont au contraire réparties entre l'introduction et les notes infrapaginales.

Ajoutons que toutes les figures ont été dessinées par l'auteur et qu'un certain nombre d'entre elles sont originales. Elles enrichissent encore un texte fort bien présenté, déjà rendu agréable à lire par la classique élégance de sa typographie.

E. Aubert de la Rüe, *L'homme et le vent* (N° 16 de la Collection *Géographie Humaine*, dirigée par P. Deffontaines), Paris, Gallimard, s. d. [1940], un vol. in-8° carré, 219 pages, 32 planches phot. hors texte. — Prix : 45 fr.

Mr Aubert de la Rüe a parcouru le globe en tous sens. Cela lui permet de faire bénéficier ses lecteurs d'un grand nombre d'observations personnelles. Les descriptions pittoresques abondent dans son livre, même lorsqu'il s'agit de vents aussi connus que le mistral (p. 27-29). On lit avec un vif plaisir les pages qu'il consacre aux maisons, aux moulins à vent, aux bateaux à voile, etc., et, d'une manière générale, tous les chapitres de géographie humaine. Ce sont les plus neufs, en effet. Mais à vrai dire, au nombre de

neuf sur dix-huit, ils ne forment que la moitié du volume. L'autre moitié se rapporte à la géographie physique, suivant un plan qui déconcerte quelque peu. Quand on examine la table des matières, on trouve d'abord cinq chapitres sur l'étude climatologique du vent, puis on passe à deux chapitres de géographie humaine, l'un sur les effets physiologiques du vent, l'autre sur l'adaptation de l'habitation. On revient ensuite à la géographie physique, avec quatre chapitres sur la morphologie éolienne, puis on retourne à la géographie humaine, avec trois chapitres sur l'utilisation du vent (moulins, éoliennes et aéromoteurs; voiliers et clippers; planeurs, ballons et cerfs-volants), entre lesquels s'intercale un quatrième chapitre sur la connaissance des vents. Le reste traite des avantages et inconvénients du vent, de la protection des cultures et des forêts, et de la mythologie. Une bibliographie de 74 numéros donne les principales références.

L'illustration comprend 32 planches en héliogravure, mais on en trouve à peine une dizaine qui aient vraiment une valeur démonstrative. Aucune d'ailleurs n'est appelée dans le texte, ce qui en réduit encore l'intérêt. On peut regretter aussi l'absence totale de cartes ou de croquis. On s'étonne enfin que dans une collection consacrée à la géographie — l'auteur n'est pour rien dans tout cela — les mots Libye et libyque soient mal orthographiés avec persévérance (p. 99, n. 126).

Atlas de poche Larousse, Paris, Larousse, s. d. [1940], un vol. in-8° (13,5 × 20 cm.), 64 pages, 73 cartes et texte explicatif.

Sorte de petit memento cartographique en noir dans le « style » des dictionnaires Larousse. Les frontières européennes sont celles de l'été 1939. En revanche, les Alpes franco-italiennes sont encore divisées en Alpes Graies, Alpes Cottiennes, etc.... Et pourquoi les auteurs français s'obstinent-ils pour la plupart à citer La Haye au lieu d'Amsterdam comme capitale des Pays-Bas ? « Pour comprendre la guerre », dit le sous-titre. Espérons que ces petits défauts ne nuiront pas à ce grand dessein.

II. — Europe

André Meynier, *La formation du réseau hydrographique de la Vilaine. Étude géographique* (*Travaux du Laboratoire de Géographie de l'Université de Rennes*, n° 11), Rennes, Oberthur, 1940, un vol. in-8°, 34 pages, 9 figures.

La Vilaine moyenne, qui coupe hardiment les lignes du relief, traverse une topographie de blocs basculés. Dans son important travail, Mr Meynier montre que la surimposition n'explique pas tout : il faut faire intervenir en outre une surrection relative du plateau de Guichen par rapport au bassin de Rennes, la faille de Pont-Réan ayant rejoué depuis la création du réseau hydrographique. D'autre part, le tracé « en espalier » de ce réseau, avec sa touffe d'affluents perpendiculaires au collecteur principal, n'est pas originel, mais résulte d'un jeu de captures qui a déformé un ancien tracé « en épi ».

Aimé Perpillou, *Le Limousin. Étude de géographie physique régionale*, Chartres, Imprimerie Durand, 1940, un vol. in-4°, 257 p., 74 illustrations, dont 16 pl. hors texte (13 pl. phot. et 3 cartes sur dépliant, dont 1 carte en couleurs).

Il semblait difficile, après les célèbres articles de Mr Demangeon dans les *Annales de Géographie* et la thèse de Mr Baulig sur le *Plateau Central* — et même après les travaux de Garrigou-Lagrange sur le climat et l'hydrographie — de reprendre l'étude géographique du Limousin. C'est pourtant ce qu'a brillamment réussi Mr Perpillou en écrivant ce livre magistral, qui lui a valu le grade de docteur avec la mention très honorable.

Après une introduction de sept pages, qui définit la nature limousine et en analyse les limites, l'auteur consacre la moitié du volume, soit quatre chapitres sur huit, à la morphologie. Il montre que le Limousin est constitué par quatre ensembles de plateaux étagés : hauts-plateaux de la Montagne (880-750 m.), plateaux du Sud-Est et de la Haute-Marche (650-580 m.), plateaux du Sud-Ouest (460-360 m.), plateaux de la Basse-Marche (340-200 m.). Il rattache ces plateaux, suivant des modalités qu'il expose, à quatre surfaces d'érosion : surface posthercynienne ou préliasique, surface infracrétacée, surface éogène, surface néogène.

Trois autres chapitres achèvent la description physique : l'un décrit le capricieux climat limousin, combinaison de l'humidité océanique, de l'altitude montagnarde et des nuances méridionales ; le second explique le régime des eaux, qui dépend plus ou moins directement de celui des précipitations, en dépit du rôle capital de la rétention du sol ; le troisième peint le paysage végétal, où domine la prairie.

Enfin, un dernier chapitre détermine les grandes unités régionales du Limousin : Bas-Pays de Brive, Montagne, plateaux bocagers (la *Besse* de Mr DE MARTONNE). La conclusion, consacrée à la notion de Limousin au cours de l'histoire, nous offre les alléchantes prémices d'un autre ouvrage consacré à la géographie humaine.

Une bibliographie de 14 pages prouve que la recherche dans les bibliothèques et les archives a été aussi consciencieuse que sur le terrain et sur la carte. L'illustration, entièrement originale, comprend des photographies, des croquis panoramiques, des cartes et des coupes.

Mr Perpillou est limousin. Il a édifié à la gloire de son pays un monument qui lui fait honneur. Dans un prochain numéro, Mr de Martonne donnera un compte rendu détaillé de cet ouvrage.

Aimé PERPILLOU, *Cartographie du paysage rural limousin. Essai d'utilisation rationnelle des documents cadastraux*, Chartres, Imprimerie Durand, 2 volumes : I. *Commentaires*, un vol. grand in-8°, 105 pages ; II. *Atlas*, un vol. grand in-4°, un transparent hors texte et 21 planches comprenant 36 cartes.

Thèse complémentaire de Mr PERPILLOU, cet ouvrage en deux volumes est non seulement d'une remarquable richesse, mais aussi d'une grande nouveauté. Pour la première fois, un géographe a l'idée d'utiliser les documents cadastraux dans leur ensemble et de reconstituer grâce à eux l'image complète d'une région étendue. Une préface de quatre pages définit la méthode de travail. Le livre lui-même se divise en cinq chapitres, que suivent cinq précieuses pages de bibliographie sommaire et petit catalogue de documents inédits pour servir à l'étude de l'économie du Limousin ». Les cartes de l'Atlas sont en noir, mais très claires et très parlantes. Grâce à Mr Perpillou, la jeune géographie agraire vient de réaliser un nouveau progrès.

Gil G. REICHER, *Les Basques. Leur mystique. Leur passé. Leur littérature*, Paris, Maisonneuve, 1939, un vol. in-8°, 136 pages.

Le lecteur ne trouvera dans ce livre aucune description géographique du Pays basque. Mais il pourra grâce à lui s'initier au folklore et à la littérature des *Euskaldunak*. Il appréciera particulièrement les deux appendices : le premier, sur *les Basques dans la littérature espagnole*, est la reproduction d'un article paru dans la *Revue de Littérature comparée* ; le second est une bibliographie.

J. H. B. BELL, E. F. BOZMAN and J. FAIRFAX BLAKEBOROUGH, *British Hills and Mountains*, Londres, B. T. Batsford, s. d. [1940], un vol. in-8°, 120 pages, 99 phot. — Prix : 8 s. 6 d.

Un ouvrage admirablement illustré, qui permet de faire un beau voyage à travers les montagnes et collines de l'Écosse (p. 1 à 62), puis de l'Angleterre et du Pays de Galles (p. 63 à 115). On saisit sur le vif non seulement le relief, mais la végétation et même le climat, grâce aux ciels très nets qui coiffent certains paysages.

Chaque photographie est appelée dans le texte ; en outre, l'index placé à la fin du volume renvoie à la fois à la description littéraire et à l'illustration. On regrette l'absence de cartes, les quatre pages de croquis qui ornent l'intérieur de la couverture sont insuffisantes.

H. C. DARBY, *The medieval Fenland* (*Cambridge studies in economic history*), Cambridge, at the University Press, 1940, un vol. in-8°, XVII-200 pages, 25 figures, 11 phot. — Prix : 12 s. 6 d.

Un ouvrage solide et bien illustré sur la vie des Fens avant l'organisation du drainage, c'est-à-dire aux XIVe et XVe siècles.

En appendice, le rapport de la *Commission of Sewers* réunie à Wisbech en 1438, puis sept pages de bibliographie et six pages d'index.

H. C. DARBY, *The draining of the Fens* (*Cambridge studies in economic history*), Cambridge, at the University Press, 1940, un vol. in-8°, XIX-312 pages, 34 figures, 31 phot.

Ce beau livre est le pendant du précédent. C'est une histoire très documentée de la mise en valeur des Fens par le drainage à partir du XVIe siècle. Après avoir évoqué les

premiers desséchements par les monastères, l'auteur étudie les grands travaux du XVIIe siècle, puis passe aux bonifications des XVIIIe et XIXe siècles. Il termine par la description de l'économie des Fens après 1900. De belles photographies ajoutent au plaisir de la lecture. En appendice, trois textes importants des XVIe et XVIIe siècles, qu'accompagnent 21 pages de bibliographie et 8 pages d'index.

Royaume de Belgique, Ministère des Affaires Économiques, des Classes Moyennes et du Ravitaillement, Office Central de Statistique, *Relevé officiel du chiffre de la Population du Royaume à la date du 31 décembre 1939* (Extrait du *Moniteur belge* du 25 avril 1940), Bruxelles, Moniteur belge, 1940, 13 pages. — Prix : 2 fr. belges.

Chiffre de la population de droit par communes.

III. — Asie et Régions polaires

Pierre Gourou, *La Terre et l'Homme en Extrême-Orient* (N° 226 de la *Collection Armand Colin*), Paris, Librairie Armand Colin, 1940, un vol. in-16, 224 pages, 20 figures. — Prix : broché, 17 fr. ; relié, 19 fr. 75.

L'ouvrage de Mr Gourou, un des meilleurs spécialistes de l'Extrême-Orient, est entièrement consacré aux quatre cents millions de paysans du monde jaune, pour lesquels l'auteur éprouve une chaude sympathie. L'introduction et le premier chapitre (31 pages) étudient les éléments d'unité du milieu géographique : climat, civilisation, surpeuplement des plaines. La vie du paysan lui-même fait l'objet des trois chapitres les plus substantiels : l'un décrit son travail (ch. II, 64 pages) ; l'autre sa pauvreté (ch. III, 32 pages) ; le dernier, son sens social, source de réconfort (ch. IV, 70 pages). La conclusion (17 pages) montre la force de cette paysannerie, qui sauvera, au moins dans le domaine psychologique — qui est l'essentiel — l'originalité de la civilisation extrême-orientale.

Le fond est riche, le style est vif et coloré, les détails pittoresques foisonnent : tout le livre se lit avec un plaisir sans cesse renouvelé. Il mérite un compte rendu plus détaillé, que Mr Marres donnera dans un prochain numéro.

Owen Lattimore, *Inner Asian frontiers of China* (*American Geographical Society*, *Research series*, N° 21), New York, American Geographical Society, 1940, un vol. in-8°, XXIII-585 pages, 11 cartes.

Sous ce titre prometteur, l'auteur nous offre une histoire très fouillée de l'expansion chinoise des origines à nos jours. Il examine d'abord le problème géographique de la Grande Muraille, séparant deux genres de vie, et oppose la région du lœss aux contrées marginales de l'Empire. Puis il retrace l'évolution territoriale du monde chinois en trois étapes : l'époque légendaire et protohistorique, l'époque des États nationaux, l'époque impériale.

Une copieuse bibliographie de 18 pages et un très riche index de 11 pages seront vivement appréciés par les spécialistes.

Henry Bidou, *La conquête des Pôles* (Collection *La découverte du monde*, dirigée par Raymond Burgard), Paris, Gallimard, s. d. [1940], 349 pages, 8 phot., 6 cartes.

Le nouveau livre de Mr Bidou se lit comme un roman. Comme le nom de l'auteur rassure dès l'abord le lecteur averti, celui-ci peut se laisser aller au charme captivant du récit. Il revit ainsi l'héroïsme des conquérants des deux pôles, depuis les navigateurs des mers septentrionales au moyen âge jusqu'aux aviateurs de notre XXe siècle.

Maurice Grandazzi.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

L'ACTUALITÉ

Géographie physique. — Une aurore boréale a été signalée le 2 mars en Suisse et au Danemark.

— Un violent tremblement de terre a secoué la Roumanie les 10 et 11 novembre 1940. Il a affecté surtout Bucarest et la région pétrolifère, mais a été ressenti dans toute l'Europe orientale. D'autres séismes ont été enregistrés successivement en Roumanie (en novembre de nouveau et en décembre), en Italie (région de Sienne, novembre), en France (Boulogne, novembre), en Yougoslavie (novembre et mars), en Norvège (janvier) et surtout en Grèce (où la ville de Larissa a été complètement détruite en mars).

— La Thrace orientale a été désolée par des inondations, en décembre, à la suite de crues. Andrinople en particulier a subi des dommages importants.

— Un raz-de-marée a déferlé le 18 novembre sur les côtes de Vendée et des Charentes.

— Un violent cyclone a dévasté la région de Lille dans la nuit du 14 au 15 novembre. A la même date, la tempête a éprouvé la Belgique, les Pays-Bas et l'Espagne. Au début de février, un cyclone a ravagé le Sud de Madagascar, où la petite ville de Morambé a été partiellement détruite. Les 15 et 16 février, un autre cyclone, extraordinairement violent, a causé d'énormes dégâts en Espagne, au Portugal et en Afrique du Nord.

Géographie humaine. — Pendant que l'ouragan balayait la côte occidentale de l'Espagne, un formidable incendie a éclaté à Santander. Avivé par la tempête, il a détruit les deux tiers de la ville (les 16 et 17 février).

— L'ancienne zone internationale de Tanger a été annexée par l'Espagne le 4 novembre.

— Par le traité de Tokio du 11 mars, la France a cédé au Thaïland plusieurs territoires indochinois, en particulier le Nord-Ouest du Cambodge.

— Au début de février a été inaugurée en U. R. S. S. une ligne aérienne régulière Moscou-Anadyr.

— Les travaux de construction du Transsaharien sont commencés. La loi du 22 mars le désigne sous le nom de réseau MÉDITERRANÉE-NIGER ; elle prévoit l'itinéraire approximatif suivant : une ligne Bou-Arfa, Colomb-Béchar, Kenadza, Beni-Abbès, Adrar, In-Tassit, puis deux embranchements suivant le Niger et atteignant respectivement Segou et Niamey.

Vie scientifique. — La première feuille de l'*Atlas de l'Asie centrale*, de Sven HEDIN, est parue. Nous en publierons prochainement une appréciation.

— Une nouvelle revue de géographie espagnole est publiée à Madrid, les *Estudios Geográficos*[1].

1. *Estudios Geográficos*, revue trimestrielle de l'Institut JUAN SEBASTIAN ELCANO, publiée par le CONSEJO SUPERIOR DE INVESTIGACIONES CIENTIFICAS de Madrid. Directeur, Don Eloy BULLON Y FERNANDEZ ; sous-directeur, Don Armando G. MELON Y RUIZ DE GORDEJUELA ; secrétaire, Don Luis GARCIA-SAINZ. Adresse : Medinaceli, 4, Madrid. Abonnement : Espagne, 45 pesetas ; Portugal et Amérique, 50 pesetas ; autres pays, 55 pesetas ;

— Les thèses de géographie suivantes ont été soutenues en Sorbonne : le 1er février, deux thèses sur le *Limousin*, par Mr Perpillou[1] ; le 15 février, une thèse principale sur la *Gare du Nord* à Paris et une thèse complémentaire sur les *Causses du Quercy*, par Mr Clozier[2].

NÉCROLOGIE

L. Gallois. — Après A. Demangeon, la mort vient de frapper encore un des Directeurs des *Annales de Géographie* : Lucien Gallois, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, que P. Vidal de La Blache avait tenu à s'associer pour assurer les destinées de ce périodique il y a cinquante ans, est décédé à l'âge de 84 ans, des suites d'un accident, le 21 mars dernier. Un article sera prochainement consacré à la mémoire de ce Maître, dont l'enseignement a formé tant de jeunes géographes et à l'activité duquel cette Revue a dû une bonne part de sa notoriété.

GÉNÉRALITÉS

La production des agrumes dans le monde[3]. — La production des agrumes — on sait que ce nom désigne les fruits de *Citrus* (Aurantiacées) comestibles[4] — est en progrès très grands et très rapides : de 20 à 25 millions de quintaux vers 1910, elle est passée à 80 millions et peut-être plus actuellement. Les causes essentielles sont une faveur croissante de l'alimentation en fruits et une amélioration des transports, plus rapides, mieux adaptés à la conservation en cours de route ; ajoutons que les prix de vente sont avantageux pour les producteurs. La production des citrons a pourtant fléchi, par diminution brusque, marquée, de la production italienne, que n'ont pas compensée des progrès aux États-Unis ; mais les oranges sont récoltées de plus en plus, 8 millions de caisses en moyenne chaque année depuis 1928 ; de même les grapefruits : 2 millions de caisses par an[5] ; les États-Unis, le Brésil, la Palestine, le Japon, l'Union Sud-Africaine ont développé la culture des premières, les États-Unis ont triplé celle des seconds, en gros progrès aussi en Palestine et en Afrique du Sud.

Les États-Unis cultivent les agrumes depuis le début du xviie siècle, mais l'extension n'a été vraiment forte qu'après 1870. Actuellement, les agrumes occupent environ 200 000 ha. en orangers, 80 000 en grapefruits, 10 000 en mandariniers, 10 000 en citronniers (simples évaluations : souvent les arbres ne sont pas cultivés en plantation pure) ; en 1938 ont été produites

le numéro, 12 pesetas. Le 1er numéro (1re année, no 1, octobre 1940) comprend 239 pages, avec de nombreuses figures dans le texte et hors texte et des photographies hors texte.

1. Voir aux *Livres reçus*, p. 65-66.
2. René Clozier, *La Gare du Nord*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1940, un vol. in-8o, 294 p., 110 fig. — Id., *Les Causses du Quercy, Contribution à la géographie d'une région calcaire*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1940, un vol. in-8o, 183 p., 67 fig., 41 phot.
3. P. Tissot, *Production et commerce des agrumes dans le monde* (*Rev. de Botanique appliquée et d'Agr. tropicale*, XIX, 1939, p. 765-784, 847-854).
4. Pour des détails, voir Aug. Chevalier, *Origine du mot Agrume* (*Ibid.*, XX, 1940, p. 56-58).
5. On donne comme poids moyen de la caisse : 31-32 kg. pour les oranges et les mandarines, 33 kg. pour les citrons et les grapefruits.

76 491 000 caisses d'oranges et mandarines, 40 896 000 caisses de grapefruits, 10 686 000 caisses de citrons. La Californie et la Floride fournissent 97 p. 100 des oranges (la Floride a le premier rang pour les mandarines), la Floride et le Texas 85 p. 100 des grapefruits ; la Californie possède 94 p. 100 des citronniers. Ces trois États réunissent 35 millions d'orangers (20 en Californie, 13 en Floride), dont presque la moitié n'est pas en pleine production : les récoltes iront en croissant encore ; les mêmes États comptent 13 millions d'arbres à grapefruits (Floride, 6 ; Texas, 5), dont 70 p. 100 ne sont pas en pleine production. La culture est « standardisée » : plantations, variétés, méthodes de récolte et d'emballage sont réduites à quelques types peu nombreux, sous l'impulsion des stations de recherches et des grandes associations ou coopératives de production. Une part des agrumes est exportée, surtout vers le Royaume-Uni et le Canada, 10,5 p. 100 en 1938 (le chiffre le plus élevé atteint ; la proportion était de 6 p. 100 en 1932 ; de 4,5 en 1937) pour les oranges, 2 à 4 p. 100 pour les grapefruits.

Au Brésil, la culture des agrumes, surtout des oranges, est devenue une des branches essentielles de l'activité agricole : alors qu'en 1920 le Brésil ne produisait qu'un peu plus de 2 millions de caisses d'oranges et à peu près pas de citrons, il récolte aujourd'hui 33 millions de caisses d'oranges et seulement 4 millions de caisses de citrons. La crise du café, culture réglementée, a beaucoup aidé au développement des agrumes, culture libre, d'un rapport plus sûr et plus élevé. Les 100 000 ha., en gros, consacrés aux agrumes sont, pour les orangers, dans les États de São Paulo et de Rio de Janeiro, pour les citronniers, dans l'État de Bahia principalement. L'exportation des oranges porte sur 8 à 10 p. 100 de la production et se dirige vers le Royaume-Uni, plus quelques envois en Argentine, aux Pays-Bas et en France.

L'Espagne est en décadence lente. Elle consacre 77 000 ha. à l'oranger et au mandarinier, 3 000 au citronnier ; les trois quarts dans les deux provinces de Valence et de Castellon ; viennent ensuite la région de Murcie et l'Andalousie. L'infériorité de l'Espagne — dès avant la guerre civile — est due au nombre trop élevé des variétés (bien qu'un petit nombre de types seulement soient réservés à l'exportation), à l'absence de coordination dans la production et la vente. L'Espagne reste le premier pays exportateur d'oranges ; elle le doit à la proximité des gros consommateurs, Royaume-Uni, France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, qui lui achètent 85 à 90 p. 100, selon les années, de sa production. Mais sa supériorité est entamée : les deux premiers États lui achetaient un tiers en moins en 1934 que six ans auparavant, l'Allemagne n'achète plus guère (vers 1928, 5 à 7 millions de caisses ; en 1937, 619 000). Pour les citrons, la production (1 million et demi de caisses par an) et la vente (584 000 caisses en 1935) se maintiennent, avec de grosses fluctuations pour la vente, dirigée surtout vers le Royaume-Uni, 40 p. 100 ; la France, 30 p. 100 ; l'Allemagne, 15 p. 100.

L'Italie cultive 51 000 ha. en orangers, 26 000 en mandariniers, 50 000 en citronniers et bergamotes (mais une partie de cette surface en culture associée), en Campanie, en Calabre autour de Reggio, en Sicile (celle-ci est un des plus gros producteurs de citrons du monde). Elle est en progrès pour les oranges (1923 : 7 à 9 millions de caisses ; 12 depuis 1929) et tient, pour leur production, le cinquième rang dans le monde, après les États-Unis, le Brésil,

l'Espagne et le Japon, le quatrième pour l'exportation (3 à 4 millions de caisses), après l'Espagne, la Palestine et le Brésil ; elle le doit à sa situation et à la bonne organisation de la récolte et de la vente. Mais, pour le citronnier, l'Italie a perdu le premier rang au profit des États-Unis et n'exporte plus que 8 200 000 caisses (1937) au lieu de 10 millions (moyenne 1919-1935) ; elle demeure le plus gros exportateur du monde : 5,2 à 7,9 millions de caisses. Ses grands clients pour les agrumes sont l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La Palestine a extraordinairement développé la culture des agrumes et a fondé sur elle son économie (90 p. 100 de ses exportations !), mais il y a actuellement arrêt des plantations. 30 000 ha. sont consacrés aux agrumes, produisant environ 11 millions et demi de caisses. Presque tout est exporté, principalement vers le Royaume-Uni. Le trait original est le rapide progrès du grapefruit : la première exportation date de 1928, or 2 millions de caisses ont été vendues en 1938. Culture et vente par coopératives, exportation des agrumes sont très « standardisées ».

Le Japon s'en tient presque aux oranges et mandarines : 42 000 ha., contre 4 000 en citronniers ; 16 millions de caisses d'agrumes ont été produites en 1937 ; l'exportation, surtout vers le Kouang-Tong, mais aussi vers le Mandchoukouo et le Canada, se tient aux abords de 1 million de caisses. Les oranges sont en progrès, les citrons en baisse. L'organisation commerciale, par coopératives, est très bonne.

L'Union Sud-Africaine (Le Cap, Natal, Transvaal) cultive depuis la fin du XVII[e] siècle, mais cette culture ne s'est faite en grandes plantations qu'à partir de 1920, et elle gagne en étendue : 18 000 ha. environ, dont 15 000 pour les orangers et mandariniers (la production n'est pas connue). La vente, surtout au Royaume-Uni, bien organisée et contrôlée, a été de 3 700 000 caisses en 1937. Le gros avantage de l'Afrique australe est sa situation dans l'hémisphère Sud, qui permet la vente en Europe dès avril, quand n'arrivent plus que des oranges tardives d'Espagne et de Palestine, et jusqu'en octobre.

L'Australie cultive les agrumes sur 23 000 ha. environ, surtout en Nouvelle-Galles-du-Sud et Victoria. Elle produit 2 millions et demi de caisses d'oranges, 300 000 au moins de citrons, 50 000 de grapefruits. En 1937, elle a exporté 350 000 caisses d'oranges, 30 000 de grapefruits, 10 000 seulement de citrons. Le gros défaut est l'éloignement des marchés consommateurs, notamment de l'Angleterre.

L'Afrique du Nord ne figure pas parmi les gros producteurs. L'Algérie est nettement en retard : les orangers, par exemple, ne donnent que 100 qx à l'hectare, on en obtient plus de 200 en Espagne et aux États-Unis ; de gros efforts sont faits pour une amélioration de la production et du mode de vente. L'Algérie vend presque uniquement en France. Production (1937) en milliers de qx : oranges, 516 ; mandarines, 485 ; citrons, 40 ; — exportation (1935) : oranges, 215 ; mandarines, 328 ; citrons, 6. Les cultures se développent en Tunisie et au Maroc ; ce dernier, importateur autrefois, a commencé à exporter en 1935.

On a noté au passage le rôle comme acheteurs des pays européens (Royaume-Uni, France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, plus le Canada, achètent 90 p. 100 des oranges entrant dans le commerce international) et particulièrement du Royaume-Uni, le premier importateur de beaucoup.

Voici les importations d'oranges en 1937, en milliers de caisses : Royaume-Uni, 19 989 ; France, 7 136 , Allemagne, 2 983 ; Pays-Bas, 2 482 ; Belgique, 2 195 ; Canada, 2 730. Mais, pour les citrons, l'Allemagne a le premier rang, avec 1,8 ; Royaume-Uni, 1,7 ; France, 0,8. Le commerce des grapefruits, 3 millions de caisses pour les exportations totales, est récent et en progrès constant, avec la vogue du fruit : Royaume-Uni, 1,3 ; Canada, 0,8 ; Belgique, 0,2 ; France, 0,15.

Les colonies françaises ne fournissent que peu à la métropole ; si les envois de fruits coloniaux atteignent 35 p. 100 du total des importations en fruits, cela est dû bien plutôt à d'autres fruits, la banane, par exemple, qu'aux agrumes.

René Musset.

FRANCE

Les travaux géologiques de G. Denizot[1]. — Mr Denizot a eu l'heureuse idée de résumer, en un court volume bien présenté, l'essentiel de ses travaux. Bien qu'il nous dise que « l'interprétation morphologique... [est] la plus contestable des techniques dont dispose un géologue », les géographes suivront avec intérêt cette synthèse, dont certains points, on s'en souvient, donnèrent lieu à des discussions serrées[2]. Il ne peut être question de résumer encore cet abrégé. Nous nous contenterons de signaler quelques conclusions :

1° Dans la région de Marseille, comme en Corse, le plissement alpin proprement dit n'a donné lieu qu'à de faibles effets : gauchissements, failles. Les phénomènes de plissements remontent à la phase « pyrénéo-provençale » : mais des déformations ont pu, dans la Crau, être enregistrées jusqu'au Pliocène.

2° « ...depuis les sables de Sologne, qui, un peu par accident, se sont déversés sur la Manche, la Loire a toujours conservé son cours vers l'Océan. »

3° Deux transgressions marines, l'une miocène, l'autre pliocène, séparées par la régression pontique, ont envahi les basses vallées des fleuves français. L'eustatisme permet d'expliquer ces variations, à condition d'admettre de légers gauchissements des continents et d'exclure toute « rigueur intransigeante ». L'érosion miocène et pliocène, contemporaine de ces transgressions, a façonné toutes les régions non montagneuses françaises en une pénéplaine, qui respecte quelques reliefs-témoins plus élevés et domine les vallées actuelles de 100 à 200 m. Cette pénéplaine a été, par la suite, légèrement déformée ; dans la région orléanaise, elle tend à s'affaisser ; vers le Nord du bassin de Paris, à se relever. Une étude minutieuse des terrasses de la basse Loire et de ses affluents, de la Marne, de la Garonne, de l'Ariège, du Rhône et de la Durance, permet d'admettre des « dislocations tardives » (Pliocène).

4° Les montagnes n'ont connu qu'une grande glaciation, « avec des oscillations frontales n'excédant pas quelques dizaines de kilomètres ».

Il est évident que certaines de ces conclusions ne rencontreront pas l'una-

1. *Titres et travaux scientifiques de Georges Denizot, Notice sur les recherches de géologie*, Marseille, Imprimerie Marseillaise, 39, rue Sainte, 1939, un volume grand in-8°, 111 pages, 11 figures (la liste des publications de l'auteur comprend 121 numéros, de 1914 à 1938 inclusivement).

2. Voir, par exemple : *Annales de Géographie*, XXXVIII, 1929, p. 67-68.

nimité. En tout cas, l'ouvrage en question permettra, par les références bibliographiques, de retrouver rapidement les arguments de l'auteur.

André Meynier.

Le Code de la famille. — Le Haut Comité de la Population, institué en 1939 pour donner enfin à la France une politique de la population, s'était fixé pour but immédiat l'élaboration d'un *Code de la Famille* et d'un *Statut des Étrangers* en France.

Le *Code de la Famille*, dont nous résumerons ici les principales dispositions, a voulu protéger la famille française par les mesures les plus diverses : aide matérielle aux chefs de famille, prêts aux jeunes ménages, protection de la « race » (lutte contre l'avortement, l'alcoolisme, les outrages aux bonnes mœurs, les stupéfiants), mesures fiscales, action de l'enseignement, etc.

1° *Aide à la Famille.* — La pensée dominante a été de réduire l'inégalité des charges entre les pères de famille et ceux qui n'ont pas d'enfants. D'où une aide matérielle apportée à tous les Français sans distinction, patrons ou ouvriers, paysans ou membres des professions libérales, ayant charge de famille. Les *allocations familiales* seront désormais versées à tous les pères de famille ayant au moins deux enfants. Le taux de ces allocations s'accroît rapidement avec le nombre des enfants. Il n'est que de 10 p. 100 pour le deuxième enfant, le premier ne donnant aucun droit. On sait que la France a pléthore de ménages ayant un ou deux enfants, taux nettement insuffisant au maintien de la population. Ce qui manque au pays, ce sont les familles de plus de deux enfants. On a donc fait porter tout l'effort sur les familles qui en comptent au moins trois. Les allocations s'élèvent à 30 p. 100 du salaire pour trois enfants, à 50 p. 100 pour quatre, à 70 p. 100 pour cinq, etc. De sorte que, pratiquement, un père de six enfants touche double salaire. A Paris, où le salaire moyen départemental est de 1 500 fr. par mois, un père de famille touchera désormais 450 fr. pour trois enfants, 750 fr. pour quatre enfants, 1 050 fr. pour cinq, etc. On a calculé qu'un père de cinq enfants recevrait au total, pour les élever jusqu'à 16 ans, la somme globale de 220 000 fr. en sus de son salaire.

Mais, si l'on supprime les allocations pour le premier enfant, on a institué les *primes à la naissance du premier enfant*, variant entre 2 000 et 3 000 fr. suivant le département. Cette prime est payée à la mère, moitié à la naissance, moitié quand l'enfant atteint six mois. S'il y a risque de mauvais emploi par les parents, la prime est remise au bureau de bienfaisance ou à une personne qualifiée, à l'usage exclusif de l'enfant.

La femme qui reste au foyer pour élever les enfants est défavorisée par rapport à celle qui peut travailler au dehors. Pour atténuer cette inégalité, il est prévu une *allocation pour la femme au foyer*. Cette allocation est de 10 p. 100 du salaire départemental. Elle est versée à la mère jusqu'à l'âge de 5 ans pour l'enfant unique et jusqu'à ce que le dernier ait atteint 14 ans lorsqu'il y a plusieurs enfants.

Enfin, tout chef de famille peut recevoir assistance s'il n'a pas de ressources suffisantes pour élever ses enfants. *L'assistance familiale* accorde de 25 à 50 fr. par mois pour le premier enfant et des sommes équivalant au

montant des allocations familiales à partir du deuxième enfant. Les femmes seules, et ayant au moins trois enfants, pourront bénéficier du cumul de l'assistance familiale et des allocations familiales.

Pour lutter contre la désertion rurale, des *prêts d'établissement aux jeunes ménages* seront accordés à ceux qui prennent l'engagement de rester à la terre. Ces prêts, de 5 000 à 20 000 fr., sont consentis pour l'acquisition du matériel agricole, du cheptel, des objets mobiliers et aménagements du logis. L'homme doit avoir fait son service militaire et être âgé de plus de 21 ans et de moins de 30 ans. La femme doit avoir plus de 18 ans et moins de 28 ans. Un certificat médical est exigé. Le prêt à 4,50 p. 100 est remboursable en dix ans. Mais la naissance des enfants réduit automatiquement la dette et, à la naissance du cinquième enfant, il est fait remise totale des sommes restant dues.

Notons encore, au profit des populations agricoles, le *contrat de salaire différé*, qui accorde aux enfants de plus de 18 ans, ayant travaillé sans rémunération dans l'exploitation de leurs parents, une part supplémentaire en cas de succession.

Enfin, les assujettis agricoles ne sont pas astreints à verser de cotisation pour les allocations si leurs revenus sont trop faibles. En ce qui concerne les assujettis non salariés : commerçants, artisans, membres des professions libérales, paysans, pour suppléer à l'absence de versements patronaux, il est créé un « Fonds National de surcompensation » par des versements de l'État. Des contrôleurs assermentés, ayant les mêmes pouvoirs que les inspecteurs du travail, surveilleront l'application des mesures prises. Toutefois ce contrôle ne porte pas sur l'agriculture, ce qui est regrettable.

2° *Protection de la « Race »*. — De nombreuses mesures sont prises pour la protection de la famille et spécialement pour la santé de la mère et de l'enfant. C'est d'abord la *lutte contre l'avortement*, où les peines peuvent atteindre dix ans de prison et 20 000 fr. d'amende. De plus, les avorteurs : médecin, sage-femme, étudiant en médecine, masseur, herboriste, infirmier, pharmacien, etc., peuvent être frappés d'interdiction d'exercer leur profession durant cinq ans ou même à titre définitif. Quant à la femme ayant subi l'avortement, elle sera frappée de peines atteignant un an de prison et 2 000 fr. d'amende. Si, pour la sauvegarde de la vie de la mère, un avortement thérapeutique est nécessaire, le médecin devra prendre l'avis de deux collègues, dont l'un choisi sur la liste des experts près le Tribunal civil. Le secret médical — qui masque parfois tant d'abus — est pratiquement supprimé en matière d'avortement, et la dénonciation est admise.

La *surveillance des maisons d'accouchement* est rendue très étroite. Par contre, les « maisons maternelles » officiellement reconnues devront recevoir sans formalité toute femme enceinte et les mères avec leur nouveau-né. Les mères peuvent demander le régime du secret, et toute personne attachée au service d'une maternité est liée par le secret professionnel.

Nous n'insisterons pas sur les mesures contre les *outrages aux bonnes mœurs*, où les publications pornographiques sont punies de quatre ans de prison et d'amendes énormes de 50 000 fr., ni sur la lutte contre l'usage des *stupéfiants* et contre l'*alcoolisme*, où la même sévérité s'affirme pour lutter contre tout ce qui peut porter atteinte à la « race ».

3° *Mesures fiscales.* — Les décisions prises dans ce domaine visent à répartir les charges fiscales en tenant largement compte des charges familiales. C'est ainsi que les *droits de mutation* sont supprimés pour une part de l'héritage atteignant 20 p. 100 lorsque le défunt laisse trois enfants, 50 p. 100 lorsqu'il en laisse quatre, etc.

Les *droits de succession* sont également diminués en proportion du nombre des enfants du légataire ou de l'héritier. En revanche, les droits de mutation sont majorés de 15 p. 100 lorsque l'héritier ou le légataire n'ont pas d'enfants. Une taxe de *compensation familiale*, d'après le revenu, atteint tous les individus et ménages sans enfants. Son taux varie de 3 à 18 p. 100 pour les célibataires et de 2 à 14 p. 100 pour les ménages sans enfants.

Enfin une surtaxe de 300 fr. par hectolitre d'alcool pur est établie sur toutes les boissons apéritives et spiritueux.

4° *Mesures diverses.* — Le *Code* contient encore bien d'autres mesures en faveur de la famille et de la population françaises. Nous citerons pour mémoire : la réforme de la législation sur l'adoption, sur la tutelle des enfants naturels, dans un sens favorable à l'enfant ; la lutte contre la mortalité infantile ; la surveillance médicale des élèves dans les établissements scolaires ; le développement physique des enfants et les progrès de l'hygiène ; l'enseignement des problèmes démographiques dans tous les établissements scolaires, publics ou privés ; les avantages aux candidats pères de familles dans les concours des administrations de l'État et services concédés, etc.

D'autres mesures étaient envisagées concernant le logement, le rôle éducatif, du point de vue familial, de la presse, de la radio et du cinématographe, alors en grande partie soumis à des « métèques » ; la protection de la « race » contre l'affluence des réfugiés étrangers, en majorité israélites, diminués par l'angoisse et la maladie, et qui étaient naturalisés massivement sans contrôle sanitaire et sans être francisés, etc.

Au total, un effort exceptionnel a été tenté pour lutter contre le déclin démographique de la France. Pour la première fois, un peu de justice a été imposée dans la répartition des charges familiales. La lutte a été ouverte contre l'égoïsme et l'individualisme excessif qui anémiaient le pays. Quant au *Statut des Étrangers*, un effort avait été amorcé pour dégager le peuple français de l'invasion étrangère et le protéger contre l'influence déliquescente d'apatrides inassimilables. Mais ici le mal était déjà trop profond, et les mesures de salubrité ne purent être prises. L'intérêt général du pays fut tenu en échec par les intérêts des immigrés indésirables et par leur influence sur les pouvoirs publics.

Depuis la parution du *Code de la Famille*, de nombreux décrets et circulaires l'ont complété[1]. L'application d'un tel texte soulève en effet de multiples problèmes. L'expérience révélera les insuffisances d'une œuvre aussi ample et permettra de réaliser les perfectionnements nécessaires au renouveau de la population française.

GEORGES MAUCO.

1. L'abondance même de ces textes et l'annonce de nouveaux aménagements en cours d'étude, rend difficile une mise à jour. Jusqu'à présent les décrets parus n'ont pas modifié l'essentiel du *Code de la famille* tel que nous l'avons exposé.

La culture du rutabaga en France. — Le rutabaga ou chou-navet (*Brassica campestris*, variété *napobrassica*) se distingue de la rave (*B. rapa*) et du navet (*B. napus*) par ses feuilles glauques et sa racine très fortement épaissie en tubercule de forme ovoïde arrondie. Il sert à l'alimentation des animaux, passant pour plus efficace pour l'engraissement que toutes les

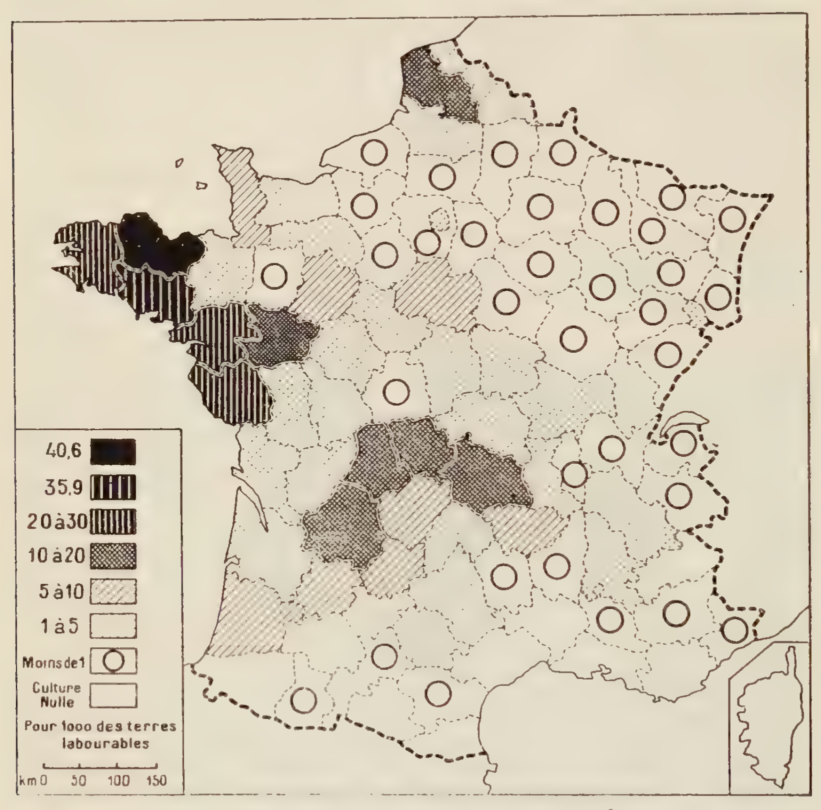


Fig. 1. — Culture du rutabaga en France (année 1938). — Échelle, 1 : 10 000 000.

Proportion des terres cultivées en rutabaga pour 1 000 en terres labourables. Proportion pour la France entière : 5,9.

autres racines fourragères et pour très favorable à la production du lait. La chair est tantôt blanche (chou-navet proprement dit), tantôt jaune (rutabaga proprement dit) ; c'est cette dernière forme qui est utilisée en faible quantité, en temps normal, pour l'alimentation humaine[1]. Nous étudierons le rutabaga au sens large.

Le rutabaga est cultivé en France (*Statistique agricole annuelle* 1938) sur

1. L'homme ne consomme que le tubercule, bien que les feuilles, comme celles de la betterave, pourraient être utilisées comme légume vert ; le bétail consomme tubercule et feuilles. La racine desséchée contient, selon les analyses de Boussingault (vers 1831), 1,83 p. 100 d'azote (feuille 0,28), plus que la rave (1,68) et la betterave fourragère (1,66), ce qui montre la supériorité du rutabaga.

119 003 ha. ; la production est de 25 343 820 qx (soit 212 qx 96 par ha.), valant 339 259 687 fr. (soit 13 fr. 38 par quintal).

Pour expliquer la répartition en France, il faut tenir compte de quatre faits essentiels :

1° La plante préfère un climat humide et brumeux, ce qui explique son succès dans l'Allemagne du Nord-Ouest littorale, les Pays-Bas, l'Ouest de la France ; elle accepte toutes sortes de sols.

2° Elle réussit particulièrement dans les défrichements de landes, comme l'ont montré les expériences de Rieffel dans les landes de Bretagne ; cette circonstance a contribué beaucoup à sa propagation dans les contrées qui possèdent de grandes étendues de landes, où elle s'est répandue ensuite hors des anciennes landes.

3° Elle supporte beaucoup mieux les gelées, à condition qu'elles ne soient pas trop prononcées, que toutes les autres racines alimentaires, le topinambour excepté ; cela permet, après l'avoir semée dès la fin de février et repiquée, en général, du 15 mai à la fin de juillet, de la laisser en terre pendant l'hiver (au cours duquel le tubercule continue à grossir), jusqu'en février en France, et de récolter à mesure des besoins. Cette circonstance, tout en excluant le rutabaga de la haute montagne, permet de le cultiver en moyenne montagne humide, comme le Massif Central français, surtout dans la partie occidentale et dans les bassins bas. En pays froid, et déjà dans l'Est français, la récolte en hiver, en sol gelé ou couvert de neige, devient moins facile, la plante croît peu en hiver, l'arrachage avant les gros froids et la conservation en cave ou en silo deviennent préférables ; la culture est possible, mais moins avantageuse.

4° La culture a fait en France au xxe siècle des progrès très rapides (il en va de même pour le topinambour). Comparons les données de la *Statistique agricole décennale* de 1892 et de la dernière *Statistique agricole annuelle*, celle de 1938 :

	1892	1938
Rutabaga	11 506 ha.	119 003 ha.
Topinambour	19 305 —	149 760 —

Il s'agit d'une culture en plein développement, et qui n'est pas au bout de ses progrès : on s'expliquerait mal sans cela des contrastes marqués entre départements voisins, de climat et sol analogues : le département de la Mayenne, par exemple, n'a que des cultures insignifiantes, très inférieures à celles de tous les départements voisins, dont certains comptent parmi les gros producteurs ; à côté de la Haute-Vienne et de la Creuse, gros producteurs, la Corrèze n'a que des cultures moyennes ; le Pas-de-Calais est gros producteur, le Nord et la Somme cultivent beaucoup moins, l'Oise, l'Aisne, la Seine-Inférieure, presque pas ; et cependant le rutabaga offre un avantage particulier en pays de culture de betterave : on peut l'utiliser pour combler les vides dans les champs de betteraves.

A l'heure actuelle, les deux grandes zones de culture en France sont : 1° D'abord et surtout la Basse-Bretagne (proportion pour 1 000 de la surface cultivée en 1938 par rapport aux superficies en terres labourables : Côtes-du-

Nord, 40,6 ; Morbihan, 35,9 ; Finistère, 28,5 ; ici la culture est importante depuis plus longtemps que partout ailleurs en France[1]), le Pays Nantais (Loire-Inférieure, 23), la Vendée (21,5), l'Anjou (Maine-et-Loire, 14,8) ; ce sont des pays humides, où les landes ont eu une forte étendue ; — 2° Le Périgord (Dordogne, 18,8) et la partie occidentale du Massif Central (Creuse, 17,3 ; Haute-Vienne, 11,4), pays humides, où ont été défrichées beaucoup de landes. — Ajoutons le Puy-de-Dôme (10,9 ; surtout en plaine ; la montagne préfère le topinambour), et le Pas-de-Calais (11), et nous aurons la liste complète des départements où la culture occupe plus d'un centième des terres labourables.

La carte (fig. 1) montre les détails de la répartition.

L'agriculture française et la production des alcools industriels[2]. — La production de l'alcool est sévèrement réglementée par l'État, qui a créé un monopole d'État ; le Service des alcools (l'alcool, on le sait, est un produit essentiel pour la défense nationale) achète et contingente les achats, fixe les prix, impose l'emploi de l'alcool comme carburant (à l'état pur ou en mélange obligatoire avec l'essence). L'alcool est un sous-produit, qui apparaît lié à presque toutes les cultures essentielles : betterave industrielle (qui est en lien étroit avec le blé), vigne, pommier à cidre, fruits en général ; de plus, des résidus de la fabrication on tire des tourteaux, que l'élevage utilise. D'autres conséquences se sont fait sentir sur le régime douanier (on a relevé les droits de douane sur le sucre, le cours de celui-ci servant de base pour l'achat de l'alcool par l'État), sur les industries automobiles et d'autres utilisant l'essence (les importateurs d'essence ont dû augmenter le prix de l'essence, afin de compenser le coût élevé des stocks d'alcool, à vente lente, qu'on leur imposait).

La localisation des alcools résulte de celle des produits dont ils dérivent : pour les alcools de bouche, les alcools de vin proviennent des régions viticoles, surtout méridionales, les alcools de cidre de l'Ouest ; pour les alcools d'industrie, ils proviennent des régions betteravières, donc surtout du Nord de la France (au sens large). Nous ne parlerons ici que des alcools d'industrie, et de ceux qui dérivent de produits agricoles (donc les alcools de synthèse, à partir des gaz des fours à coke ou de la cellulose, ne nous arrêteront pas ; ils sont au reste peu importants.

Les betteraves industrielles comprennent les betteraves à sucre et les betteraves à distillerie. Autrefois, les sucreries se réservaient les betteraves à forte teneur en sucre, les distilleries celles à teneur moindre ; mais, à partir de 1924, les prix des transports et de la main-d'œuvre s'étant élevés, il est devenu plus avantageux pour les distilleries de traiter des betteraves à haute teneur ; les cultivateurs ont réduit la production en betteraves à faible teneur ; actuellement, betteraves à sucre et betteraves à distillerie, bien distinctes naguère, ne forment qu'une seule catégorie.

1. L'histoire de la culture est mal connue. La culture paraît avoir débuté en Allemagne ; on dit qu'elle fut introduite en Angleterre vers 1767 par un agriculteur du Kent, Regnold ; ce fut vers 1789 que Lasteyrie et Vilmorin père commencèrent à la préconiser en France.

2. Roger Picard. *Questions actuelles d'économie rurale*, Paris, s. d. [1939], chap. vii : *Les alcools d'industrie.*

La *Statistique agricole annuelle* groupe ensemble toutes les betteraves industrielles ; Mr Roger Picard risque une évaluation : il attribue à la betterave de distillerie environ 30 p. 100 du total, ce qui lui donnerait pour 1938 une superficie cultivée de 95 825 ha. (total des betteraves industrielles : 319 416 ha.) et une production de 23 995 000 qx (betteraves industrielles : 79 848 726 qx). Ces chiffres paraissent élevés : la *Statistique agricole de la France, résultats généraux de l'enquête de 1929*, a fait la distinction des betteraves sucrières et des betteraves de distillerie (les chiffres de superficie et de production pour l'ensemble des betteraves industrielles sont voisins, en 1929, de ceux de 1938) et ses chiffres donnent une proportion pour les betteraves de distillerie de 9,5 p. 100 du total des betteraves industrielles pour la surface cultivée, de 10 p. 100 pour la production.

Les régions productrices, dont nous ne pouvons donner ici le détail, sont les régions productrices, bien connues, de la betterave à sucre. Notons toutefois que quatre départements, en 1929, cultivaient exclusivement la betterave de distillerie : Charente-Inférieure (833 ha.), Deux-Sèvres (586 ha.), Cher (114 ha.), Isère (1 369 ha.).

La production d'alcool de betterave a fort augmenté : 1 560 000 hl. en 1913, 2 891 000 en 1934-1935 (maximum), 2 394 000 en 1936-1937.

L'activité des distilleries, comme celle des sucreries, est limitée à une courte période : elles ne travaillent qu'en automne et en hiver ; encore, à l'heure actuelle, les usines, un peu trop nombreuses, ne travaillent guère que deux à trois mois. Les usines sont, soit indépendantes : 35 p. 100 de la production française ; soit de simples annexes des sucreries : 30 p. 100 ; le reste est formé de distilleries moindres annexées à de grosses exploitations agricoles ou à des coopératives agricoles de distillerie.

Les mélasses sont des résidus de sucrerie, contenant encore du sucre, qu'on transforme en alcool par distillation ; mais elles ont d'autres emplois, nourriture du bétail, fabrication de levures ou de produits divers, comme le cirage. La baisse de prix des céréales et des fourrages a fait que les éleveurs emploient moins les tourteaux mélassés, ce qui a favorisé la distillerie ; puis la hausse de l'avoine a produit l'effet inverse. De là des fluctuations : en 1913, 607 000 hl. d'alcool ; en 1926, 141 000 ; en 1934-1935, 1 070 900 ; en 1935-1936, 642 000 ; en 1936-1937, 427 000.

La distillation des grains fournit de l'alcool (30 l. pour un quintal de grains) et de la levure (30 kg. pour un quintal). La production, presque exclusivement à partir de grains importés, maïs, riz (ou plutôt brisures de riz), sorgho, manioc, était autrefois prospère : 429 000 hl. en 1913, mais l'État a voulu réduire le plus possible les achats à l'étranger ; de plus, la levure à base de mélasse, moins chère que la levure à base de grains, a durement concurrencé celle-ci : dès 1922, la production était tombée à 203 306 hl. ; elle n'était plus que de 28 374 hl. en 1934 ; elle est réduite pratiquement à rien depuis[1].

René Musset.

1. Le *Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, qui fournit les chiffres de production des alcools d'industrie, ajoute, pour 1936, aux catégories étudiées 43 000 hl. d'alcools tirés de « substances diverses ». On trouvera dans le même périodique les chiffres de production d'alcool de betterave par départements.

STATISTIQUES RÉCENTES

LA BELGIQUE EN 1939

Tous les chiffres de cette page se rapportent à l'année 1939, la dernière année normale d'avant-guerre pour la Belgique. Ils sont extraits du *Bulletin de Statistique* publié à Bruxelles par l'Office Central de Statistique, Ministère des Affaires Économiques, 26e année, 1940 (les 12 numéros mensuels ont paru). Le dernier tableau de *Statistiques récentes* sur la Belgique se trouve dans les *Annales de Géographie* du 15 juillet 1938 (t. XLVII, n° 268, p. 446-447).

1. — Population

Surface	30 506 km²	Densité (au 31-12-1939)	275,23 hab. au km²
Population (au 31-12-39)[1]	8 396 276 hab.		
Naissances	126 257	Natalité	15,04 p. 1 000
Décès	110 393	Mortalité	13,15 —
Excédent des naissances	15 864	Taux de l'excédent	1,89 —
Émigrants[2]	17 992	Taux de reproduction[4] brut	1 025,00 —
Immigrants[3]	11 813	Taux de reproduction[4] net	858,97 —

2. — Agriculture et Pêche

A. — Produits végétaux.
Production en milliers de quintaux.

Blé	3 489,6	Chanvre (graines)	16 693,0
Avoine	7 242,3	Chicorée à café	1 760,6
Orge	511,1	Pommes de terre	33 231,7
Lin (filasse)	2 337,2	Betteraves fourragères	54 600,7

B. — Produits animaux.

Cheptel [en têtes d'animaux] (31-12-1939)	Chevaux	245 549	Pêche maritime (belge)	Poids en kg	39 860 137
	Bovins	1 599 837		Valeur en fr. b.	118 252 644
	Porcs	855 928			

3. — Mines et Industrie

Production en tonnes métriques.

Houille	29 846 890	Acier brut	3 036 160
Coke	5 176 650	Pièces d'acier moulées	74 400
Agglomérés de houille	1 525 790	Acier fini	2 202 420
Fonte	3 068 200	Fer fini	31 060

4. — Commerce

	Tonnes métriques	Milliers de fr. belges
Importations	29 757 280	19 831 100
Exportations	21 852 267	21 782 839
Total	51 609 547	41 613 939
Balance	— 7 905 013	+ 1 951 739

Maurice Grandazzi.

1. Population des provinces à la même date : Anvers, 1 260 504 hab. ; Brabant, 1 769 516 hab. ; Flandre occidentale, 970 695 hab. ; Flandre orientale, 1 196 209 hab. ; Hainaut, 1 234 390 hab. ; Liége, 969 948 hab. ; Limbourg, 420 817 hab. ; Luxembourg, 218 643 hab. ; Namur, 355 554 hab. — Population des cinq premières conurbations à la même date : agglomération bruxelloise, 907 108 hab. (dont Bruxelles, 189 036, et 15 communes de banlieue); agglomération anversoise, 490 749 hab. (dont Anvers, 271 386, et 5 communes de banlieue) ; agglomération liégeoise, 253 023 hab. (dont Liége, 161 187, et 5 communes de banlieue) ; agglomération gantoise, 213 292 hab. (dont Gand, 162 011, et 3 communes de banlieue) ; agglomération carolorégienne, 204 541 hab. (dont Charleroi, 28 183, et 10 communes de banlieue). — Étrangers au 15 septembre 1939 (à partir de l'âge de 15 ans), 253 085 (les plus nombreux étaient les Néerlandais, 51 189, soit 20,23 p. 100 ; puis venaient les Français, 44 960, soit 17,76 p. 100, et les Polonais, 44 137, soit 17,44 p. 100).

2. Dont 15 508 vers l'Europe et 2 484 vers les autres parties du monde. Taux de l'émigration, 2,1 p. 1 000. Excédent de l'émigration sur l'immigration, 1 619, soit 0,7 p. 1 000.

3. Dont 10 601 venant d'Europe et 1 212 venant des autres parties du monde. Taux de l'immigration, 1,4 p. 1 000.

4. Taux de Kuczynski.

L'Éditeur-Gérant : Jacques Leclerc.

ORLÉANS, IMPRIMERIE NOUVELLE. — 4-41.